Niveau(x) d'enseignement: f Numéro EDUQ : 8570183
Centre d'intérêt: 751

Roy, Gérard-Raymond, 1940-.

Genre et nombre : étude théorique / Gérard-Raymond Roy. -- Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Programme de perfectionnement des maîtres de français, 1985.
279 p. ; 22 cm. -- (Publications du PPMF de Sherbrooke ; 9)

Bibliogr.: p. [275]-279.

ISBN 2-89268-008-5

Descripteur(s): *Français (Langue) *Grammaire *Linguistique *Expression orale *Expression écrite *Perfectionnement des enseignants *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Genre (Linguistique) *Nombre (Linguistique)

Cette étude théorique met à la disposition des enseignants une présentation simplifiée, mais rigoureuse, de l'ensemble des variations morphosyntaxiques du français oral, variations qui, à l'écrit, constituent le fondement même de l'orthographe grammaticale. Elle porte exclusivement sur l'établissement du cadre théorique comportant l'ensemble des variations morphologiques éventuelles de genre et de nombre. Ce cadre comporte tous les cas. L'ensemble lexical étudié se limite toutefois à celui du Petit Robert et à quelques noms propres rassemblés en guise de compléments au document.

Le cadre théorique nécessite qu'on dresse d'abord l'inventaire des oppositions phonologiques pertinentes à l'étude du genre et du nombre. Le chapitre II, consacré aux préalables, est suivi de l'observation des caractéristiques du genre proprement dites. L'auteur discute en premier lieu de l'arbitraire du genre; puis les bases établies lors des préalables servent à l'analyse d'un petit ensemble de termes; plusieurs chapitres complètent ensuite l'étude des marques spécifiques du genre. Suit l'observation des caractéristiques morphologiques du nombre, complétée en annexe par l'examen des systèmes de numération français, anglais et allemand. La recherche se poursuit par l'étude de la partie du système relatif aux marques du nombre en français oral. Une synthèse des procédés morphologiques utilisés en français comme marques du genre et du nombre permet de déterminer jusqu'à quel point le français marque ces oppositions en spécialisant l'une ou l'autre catégorie de marques faisant partie intégrante d'un seul système.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8570184
Financement: Bénéficiaire - Université de Sherbrooke
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGERU
Programme(s) de subvention - PPMF

LIBRO EDITORES

GENRE ET NOMBRE: ÉTUDE THÉORIQUE

GÉRARD-RAYMOND ROY

PPMF
FACULTÉ D'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

EDUQ 8570183

PUBLICATIONS DU PPMF DE SHERBROOKE

1. L.-M. OUELLETTE. L'oral familier, un déclencheur pour l'écrit.
2. G. BESSETTE. Le français par l'activité filmique.
3. L. LAFONTAINE. Caractéristiques d'un discours informatif au primaire.
4. L. LATENDRESSE. Évaluation de la communication écrite au préscolaire.
5. G. DOYON. Apprentissages par la communication.
6. J. TARDIF. L'enseignement de la lecture selon une approche psycholinguistique.
7. G. DESAUTELS. Exploiter le récit.
8. L. McNICOLL et G.-R. ROY. Pronoms et variations orales, deux outils pour l'écrit.
9. G.-R. ROY. Genre et nombre, Étude théorique.
10. G.-R. ROY. Genre et nombre, Étude appliquée.
11. G. BESSETTE. Le journal télévisé au 2e cycle du primaire.
12. L. McNICOLL et G.-R. ROY. Les homophones: diagnostics et remèdes.
13. J.-M. DOUTRELOUX. Prise en charge et évaluation de l'oral au primaire.
14. L. LATENDRESSE. Le discours narratif au préscolaire.
15. M. POUPART. Supercrayon: un matériel type de lecture et d'écriture.
16. L.-M. OUELLETTE. Contextes de composition.

Présentation et mise en pages

Francine Belleau

Estelle Tremblay

Supervision

Gérard-Raymond Roy

Gérard-Raymond Roy

GENRE ET NOMBRE

Étude théorique

1985

Publication du PPMF de Sherbrooke

La présente recherche a été réalisée grâce à une subvention accordée par le Ministère de l'Éducation du Québec (Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires) dans le cadre du Programme de perfectionnement des maîtres en français.

© Publication du PPMF de Sherbrooke

Tous droits réservés

Université de Sherbrooke
Faculté d'éducation
Département d'enseignement préscolaire et primaire
Programme de perfectionnement des maîtres en français

Dépôt légal: 1er trimestre 1985
ISBN 2-89268-008-5

À chaque pas en avant effectué par les recherches linguistiques depuis près d'un siècle, les langues ont tour à tour dévoilé des parcelles de leur fonctionnement secret; mais malgré l'aisance relative avec laquelle chaque locuteur arrive à manier la sienne, longue reste la route susceptible d'éclairer l'agencement global harmonieux où s'intègre naturellement chacune de leurs pièces.

Roger Dary

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I – Introduction 13

CHAPITRE II – Les préalables 19

CHAPITRE III – Généralités relatives au genre 31

1. L'arbitraire du genre 31

2. Étude d'un échantillon restreint de vocables 35
   - genre non marqué à l'oral 47
   - genre marqué à l'oral 49

CHAPITRE IV – L'alternance Ø/+ ou addition 51

1. L'alternance Ø/consonne 51
1.1 Ø/simple consonne 51
1.2 Voyelle + Ø/simple ouverture vocalique + consonne 62
1.2.1 Voyelle + Ø/ouverture + antériorisation vocalique + consonne 62
1.2.2 Voyelle + Ø/ouverture et antériorisation vocaliques + consonne 65
1.3 Voyelle nasale + Ø/simple dénasalisation vocalique + consonne 67
1.3.1 Voyelle nasale + Ø/simple dénasalisation vocalique + consonne 67
1.3.2 Voyelle nasale + Ø/dénasalisation + fermeture vocalique + consonne 69
1.4 Voyelle + Ø/fermeture et antériorisation vocaliques + consonne 72
Synthèse 77
- Les contraintes vocaliques 82
- Les contraintes consonantiques 90

2. L'alternance Ø/voyelle 98
2.1 Ø/simple voyelle 98
2.2 Ø/fermeture vocalique + voyelle 101

3. L'alternance Ø/suffixe 102
3.1 Ø/simple suffixe 102
3.2 Voyelle + consonne + Ø/fermeture vocalique + consonne + suffixe 110
3.3 Consonne + Ø/consonne + suffixe 111
3.4 Voyelle nasale + Ø/voyelle nasale + consonne nasale + suffixe 112

4. L'alternance Ø/lexème 115

CHAPITRE V – L'alternance binaire +/+ 119

1. L'alternance consonantique: c/c 119
1.1 L'alternance consonantique simple 119
1.2 L'alternance consonantique + fermeture vocalique 124

Synthèse 127

2. L'alternance vocalique: v/v 132

3. L'alternance suffixe: s/s 139

4. L'alternance lexicale: l/l 143
4.1 Alternance lexicale binaire 144
4.2 Alternance lexicale ternaire 147

CHAPITRE VI – L'alternance +/Ø ou suppression 151

1. L'alternance consonne/Ø 151

2. L'alternance voyelle/Ø 152

3. L'alternance suffixe/Ø 155

Synthèse des marques du genre 158

CHAPITRE VII – Généralités relatives au nombre 165

1. Singularité/pluralité et tradition 165

2. Approximation et nombre 169

3. Relativement au système morphologique 176
3.1 Nombre non marqué à l'oral 178
3.2 Nombre marqué à l'oral 179

CHAPITRE VIII – L'alternance Ø/consonne 180

1. Ø/simple consonne 180

2. Voyelle + Ø/variation vocalique + consonne 189
2.1 Voyelle + Ø/dénasalisation vocalique + consonne 191
2.2 Voyelle + Ø/ouverture vocalique + consonne

3. Synthèse 194

CHAPITRE IX – L'alternance binaire +/+ 199

1. L'alternance vocalique: v/v 199
2. L'alternance morphémique: m/m 205

CHAPITRE X – L'alternance consonne/Ø 209

1. Voyelle + consonne/fermeture vocalique + Ø 209
2. Voyelle + consonne/labialisation + fermeture vocalique + Ø 212
3. Voyelle + consonne/postériorisation + fermeture vocalique + Ø 213

Synthèse des marques du nombre 219

CHAPITRE XI – Conclusions 225

ANNEXES

ANNEXE I – Système(s) de numération 237

1. La numération autonome 238
1.1 Systèmes anglais et allemand 240
1.2 Système français 242

2. La numération préfixée 249

ANNEXE II – Les groupes verbaux à l'oral 257

1. Les groupes dans la conjugaison orale 259

2. Tendances simplificatrices en français oral 266

ANNEXE III – Liste des tableaux synthèses 273

BIBLIOGRAPHIE 275

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Par l'ensemble des études spécifiques qu'elle a consacrées au genre et au nombre, la linguistique contemporaine tend à démontrer l'existence parallèle de plusieurs systèmes de variations morphosyntaxiques en français oral. Pour le genre, il existerait un système général basé sur l'ajout de consonnes autour duquel gravitent maints exemples particuliers qu'il faut décrire un à un ou par sous-groupes restreints et isolés. Pour le nombre, le français oral ne disposerait pas, en pratique, d'un véritable système; mais il conserverait plutôt un certain groupe de variations morphologiques diverses, vestiges d'une langue antérieure, le latin. On est vite tenté de croire que les variations morphologiques orales du français ne peuvent s'intégrer à un seul et unique système et qu'une foule d'éléments hétéroclites se côtoient sans jamais se rejoindre réellement.

Un examen des grammaires montre en quelque sorte l'importance effective accordée aux variations morphologiques de l'oral; la plupart ne mentionnent même pas l'existence de caractéristiques morphosyntaxiques propres à l'oral relativement aux accords du genre et du nombre: tout est traité par le biais de l'écrit. Quelques-unes, dont **Le bon usage**, relèvent pourtant quelques éléments essentiels servant à différencier l'oral de l'écrit. Il ne s'agit pas de discuter ici de la façon dont M. Grevisse présente le système oral; mais l'espace réservé à la morphologie de l'oral par cette grammaire traditionnelle demeure

des plus minimes, à peine deux pages: une et demie pour le genre (11e édition, paragraphes 397 et 398), une demie pour le nombre (paragraphe 509) et rien pour le verbe. C'est peu en soi, mais beaucoup dans un type de grammaire consacrée presque exclusivement à la langue écrite.

Les deux dernières décennies offrent certainement les études les plus importantes relatives à la description de la morphologie du genre et du nombre en français oral. Les volumes de Jean Dubois, **Grammaire structurale du français: nom et pronom** et **Grammaire structurale du français: le verbe**, de même que celui de Gilles Bibeau, **Introduction à la phonologie générative du français**, semblent faire l'état de la question, même si elles procèdent d'optiques très différentes. Ces oeuvres étant bien connues et aux mérites immenses, on s'abstient d'en formuler le contenu selon la perspective propre à chaque auteur: l'approche structurale de l'un diffère grandement du point de vue "génératif" de l'autre.

Il importe néanmoins de souligner le fait que, malgré leurs avantages indubitables, ces "grammaires" de l'oral partent des classements catégoriels établis pour le français écrit. En effet, les auteurs analysent les diverses réalisations du sous-système des substantifs (noms et adjectifs), celui des déterminants proprement dits dans lesquels il faut distinguer des articles, des possessifs, des démonstratifs, ..., etc. En fait, le carcan imposé par la grammaire traditionnelle de l'écrit demeure omniprésent et les études des variations morphologiques du français oral

restent encore assujetties au cadre prévu pour le français écrit. Cette façon de procéder empêche d'effectuer des regroupements nécessaires à la description du système global relatif aux variations morphologiques orales de genre et de nombre.

Étudier le système global du genre et du nombre en français oral devient ainsi l'objet de cette recherche. Pour ce faire, on veillera à ne pas se laisser entraîner par les classements préétablis de l'écrit. Dans un premier temps, on relèvera l'ensemble des vocables représentant toutes les variations possibles de genre et de nombre. Cela sera effectué à l'aide du dictionnaire qui comprend à la fois les variations relatives aux noms, adjectifs, articles, etc. et celles qui se rapportent aux verbes (tableaux de conjugaison). De cet ensemble se dégagera peu à peu, au plan de la langue, le cadre théorique sous-jacent aux variations morphologiques de genre et de nombre en français oral.

Dans un second temps, il restera à se pencher sur l'utilisation effective dudit système en discours. Ainsi la comparaison des syntagmes suivants, **un lys tout frais éclos/une fleur toute fraîche éclose,** fait ressortir non seulement l'existence de variations multiples: **un/une, tout/toute, frais/fraîche, éclos/éclose,** mais aussi celle de la non-appartenance des marques du genre à quelques catégories grammaticales restreintes, car ici le déterminant, les adverbes et le qualificatif s'accordent en genre à l'oral. Deux seuls termes sont intrinsèquement masculin (lys) ou féminin (fleur) et ils condi-

tionnent tous les autres. En fait, même l'étude de discours devra se dérouler hors des catégories préconçues afin de tenir compte des variations et invariations orales.

Le présent volume porte exclusivement sur le premier aspect, à savoir l'établissement du cadre théorique comportant l'ensemble des variations morphologiques éventuelles de genre et de nombre. Il comporte, on l'espère bien, tous les cas; mais l'ensemble lexical étudié se limite à celui du **Petit Robert**[1] et à quelques noms propres rassemblés en guise de compléments à ce premier document. Le fait de disposer d'un tel regroupement permettra d'établir l'effectif des lexèmes et des morphèmes se rapportant à l'un ou l'autre cas de variations morphosyntaxiques. Mais, étant donné que la présente étude porte sur les vocables et non sur les mots, on devra se limiter à des analyses chiffrées établies en termes de pourcentage.

Ce cadre théorique, qui débouchera éventuellement sur une étude de discours portant sur l'usage que les élèves de troisième, cinquième et septième années font des mots marqués à l'oral, nécessite qu'on dresse d'abord l'inventaire des oppositions phonologiques pertinentes à l'étude du genre et du nombre. Ce cha-

---

1. Ce dictionnaire a été codifié et mécanographié pour l'ordinateur par cinq membres du Centre de calcul de l'Université de Montréal; cette réalisation a reçu le nom de B.L.O.P.S. (voir bibliographie à HUOT, France et Gérard-Raymond ROY).

pitre consacré aux préalables sera suivi de l'observation des caractéristiques du genre proprement dites. On discutera en premier lieu de l'arbitraire du genre; puis les bases établies lors des préalables serviront à l'analyse d'un petit ensemble de termes, analyse destinée à se familiariser avec chacun des cas; plusieurs chapitres compléteront ensuite l'étude des marques spécifiques du genre. Suivra l'observation des caractéristiques morphologiques du nombre, complétée en annexe par l'examen des systèmes de numération français, anglais et allemand. La recherche se poursuivra par l'étude de la partie du système relatif aux marques du nombre en français oral. Une synthèse des procédés morphologiques utilisés en français comme marques du genre et du nombre permettra de déterminer jusqu'à quel point le français marque ces oppositions en spécialisant l'une ou l'autre catégorie de marques faisant partie intégrante d'un seul système.

CHAPITRE II

LES PRÉALABLES

L'étude du système grammatical français comporte le rappel de certaines notions préalables basées principalement sur les caractéristiques phonétiques de la langue. Le mot "certaines" est utilisé à dessein, car il ne s'agit pas de procéder à une description complète et détaillée du système phonétique français, mais tout simplement d'en faire ressortir les traits particuliers, inhérents à l'étude des variations grammaticales orales. En ce sens, on ne parlera de diphtongaison, d'allongement vocalique, d'accentuation, de nasalisation, etc. que si ces phénomènes concernent le système grammatical.

Chacun sait que les langues s'articulent autour de systèmes d'oppositons phonétiques et phonologiques. Le français ne fait pas exception à cette règle. Dans le parler "standard" ou "moyen", dix-sept (17) consonnes s'opposent à seize (16) voyelles[1] pour former des groupes distincts de phonèmes. On rencontre également trois (3) autres phonèmes, appelés

---

1. Pour certains, le trapèze vocalique traditionnel compte quinze (15) voyelles; on n'y distingue pas le [ø] central de **premier** [pʀømje] du [œ] plus antérieur de **gueule** [gœl]. Cette différence semble très minime et plus d'un linguiste contemporain (Dell, Bibeau, etc.) regroupe ces phonèmes vocaliques et les transcrit à l'aide du seul et unique symbole [ø].

semi-consonnes ou semi-voyelles, qui remplissent selon le contexte tantôt le rôle d'une voyelle, tantôt celui d'une consonne.

TABLEAU DES PHONÈMES

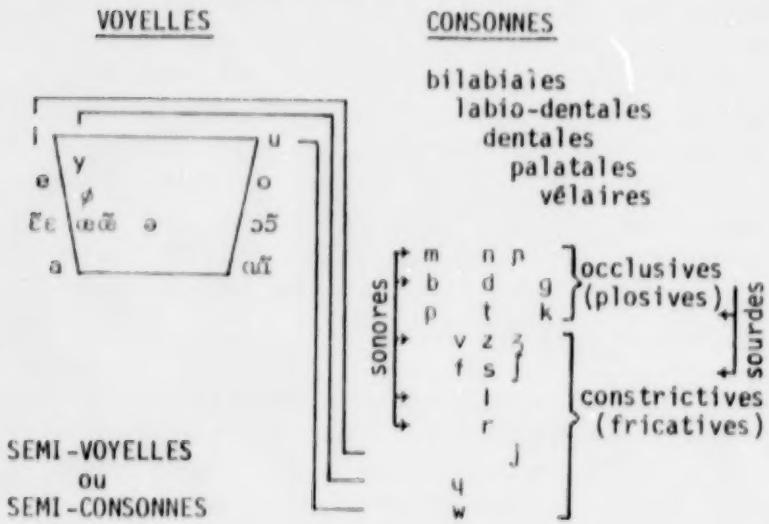

La combinaison des voyelles, des consonnes et des semi-consonnes sert à former des ensembles, appelés vocables, qui s'opposent les uns aux autres par le choix que l'on fait:

- de telle semi-consonne

lueur [lɥœːr]	ruez [rɥe]	nuée [nɥe]
loueur [lwœːr]	rouez [rwe]	nouée [nwe]
lieur [ljœːr]	riez [rje]	niée [nje]

- de telle consonne

bile	[bil]	malle	[mal]	boule	[bul]
pile	[pil]	balle	[bal]	poule	[pul]
ville	[vil]	salle	[sal]	foule	[ful]
file	[fil]	cale	[kal]	moule	[mul]

- de telle voyelle

patte	[pat]	pile	[pil]	pal	[pal]
pâte	[pɑ:t]	pelle	[pɛl]	pull	[pyl]
pente	[pɑ̃:t]	pale	[pal]	Paul	[pɔl]
ponte	[pɔ̃:t]	pôle	[po:l]	pôle	[po:l]
pinte	[pɛ̃:t]	poule	[pul]	pool	[pul]

C'est ainsi que les phonèmes (vocaliques, consonantiques ou semi-consonantiques) sont à la base des éléments différenciateurs du lexique. Toutefois, avant de commencer l'étude détaillée du système morphologique français, il importe de saisir plus à fond plusieurs des paires d'oppositions inhérentes au système des voyelles; il faut aussi définir clairement les phénomènes vocaliques qui peuvent survenir lors du remplacement d'une voyelle par un autre, comme cela s'est si souvent produit lors du passage du latin au français.

Types d'oppositions vocaliques

L'observation du trapèze vocalique permet de déceler quatre types d'oppositions de voyelles les unes par rapport aux autres.

Selon le lieu d'articulation, on relève des voyelles ANTÉRIEURES, comme dans [pat] et [pɛl], et des voyelles POSTÉRIEURES, comme dans [pɑ:t] et [pɔl].

Les voyelles antérieures sont articulées à l'avant de la bouche tandis que les voyelles postérieures le sont à l'arrière, dans la région du voile du palais.

VOYELLES ANTÉRIEURES VOYELLES POSTÉRIEURES

Il s'agit là de l'opposition **antérieure/postérieure** à laquelle il faut rattacher les changements vocaliques dits d'antériorisation et de postériorisation vocaliques.

On appelle antériorisation vocalique le fait qu'une voyelle postérieure (ex. [o]) est remplacée par une voyelle antérieure (ex. [e])

- [œ̃notobys] ⟶ [œ̃netobys]

Le phénomène inverse, c'est-à-dire la postériorisation vocalique, est le fait qu'une voyelle antérieure (ex. [a]) se trouve remplacée par une voyelle postérieure (ex. [ɑ]).

- [ɑ̃tuka] ⟶ [ɑ̃tekɑ]
- [ɑ̃kanɑ:r] ⟶ [ɑ̃kanɔ:r]

Selon la forme que prennent les lèvres au moment de l'émission d'une voyelle, on distingue des voyelles ÉCARTÉES comme dans [pil] et [pɛl] et des voyelles ARRONDIES comme dans [pyl] et [pɔl].

Lors de l'émission des voyelles "écartées", l'action des lèvres est diminuée au maximum, tandis qu'elle s'avère prépondérante pour la réalisation des voyelles "arrondies".

VOYELLES ÉCARTÉES

VOYELLES ARRONDIES

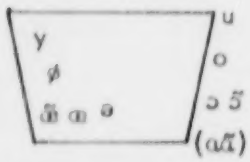

Cette opposition vocalique, **écartée/arrondie**, se rattache directement à l'action plus ou moins grande des lèvres lors de l'émission des voyelles; c'est pourquoi on parlera plutôt de labialisation et de délabialisation vocaliques.

On nomme labialisation vocalique le fait qu'une voyelle non labiale (écartée) (ex. [ɛ]) est remplacée par une voyelle labiale (arrondie) (ex. [ø]).

– [vjɛ:ʃ] ⟶ [vjø]

---

1. Selon Clas, Demers et Charbonneau, les voyelles [a],[ɑ] et [ɑ̃] ne sont ni écartées, ni arrondies: **Phonétique appliquée**, p.8.

Le phénomène inverse, c'est-à-dire la délabialisation vocalique, correspond au fait qu'une voyelle labiale ou arrondie (ex. [œ]) se trouve remplacée par une voyelle non labiale ou écartée (ex. [ɛ]).

– [œ̃l l; vr] ⟶ [ɛ̃l l; vr]

Il s'établit un troisième système d'oppositions vocaliques selon le degré d'ouverture de la bouche. Ce système comprend quatre paliers ou degrés d'ouverture: **fermé** [i i], **mi-fermé** [i e], mi-ouvert [i ɛ] et **ouvert** [i a]. Il va sans dire que **fermé** signifie **presque fermé** et non **entièrement fermé**, car la bouche doit être ouverte pour la réalisation de n'importe quelle voyelle.

VOYELLES FERMÉES

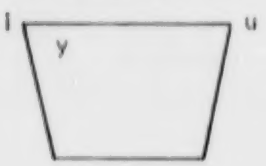

VOYELLES MI-FERMÉES

VOYELLES MI-OUVERTES

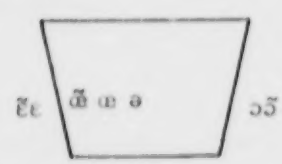

VOYELLES OUVERTES

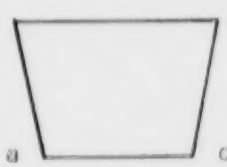

Les phénomènes vocaliques sous-jacents à ce système d'oppositions et marqués par une ouverture ou une fermeture plus ou moins grandes de la bouche sont ceux de fermeture et d'ouverture vocaliques.

On nomme ouverture vocalique le fait qu'une voyelle plus fermée (ex. [ɛ]) se voit remplacée par une voyelle plus ouverte (ex. [a]).

- [ynkuvɛrty:r] ⟶ [ynkuvarty:r]
- [ozurdyi] ⟶ [ozɔrdyi]

Le phénomène inverse, celui de fermeture vocalique, se caractérise par le fait qu'une voyelle plus ouverte (ex. [ɔ]) se trouve remplacée par une voyelle plus fermée (ex. [u]).

- [bɔkuj] ⟶ [bukuj]
- [amɛljɔre] ⟶ [amiljɔre]

L'ouverture et la fermeture vocaliques peuvent être plus ou moins importantes selon qu'elles interviennent entre des paliers voisins ([kuvɛrty:r] ⟶ [kuvarty:r]) ou entre divers paliers plus éloignés ([ozurdyi] ⟶ [ozɔrdyi]. L'utilisation que l'on fera de ces termes ne tiendra pas compte de la plus ou moins grande importance de l'ouverture[1].

---

1. Certains préfèrent parler de variation de timbre lorsque les changements se produisent entre [e] et [ɛ], [o] et [ɔ], [a] et [ɑ], etc.

Si, lors de l'émission d'une voyelle, le souffle sort seulement par la bouche, comme dans le [ɑ] de [pɑ:t], le locuteur émet une voyelle dite ORALE. Si le souffle sort à la fois par la bouche et par le nez, comme dans le [ɑ̃] de [pɑ̃:t], on obtient alors une voyelle NASALE.

VOYELLES ORALES

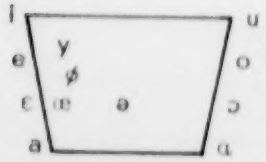

VOYELLES NASALES

Cette opposition vocalique, **orale/nasale**, se rattache directement à l'absence ou à la présence de souffle émis par le nez lors de la réalisation d'une voyelle; c'est pourquoi on nomme nasalisation et dénasalisation les phénomènes vocaliques sous-jacents à ces oppositions.

On appelle nasalisation vocalique le fait qu'une voyelle orale (ex. [a]) est remplacée par une voyelle nasale (ex. [ɑ̃]) dans un terme donné.

- [mamɑ̃] ⟶ [mɑ̃mɑ̃]

Le phénomène contraire, celui de dénasalisation, correspond au fait qu'une voyelle nasale (ex. [ɑ̃]) se voit remplacée par une voyelle orale (ex. [a]).

- [œ̃pɑ̃talɔ̃] ⟶ [œ̃patalɔ̃]

SYNTHÈSE
DES TYPES D'OPPOSITIONS VOCALIQUES

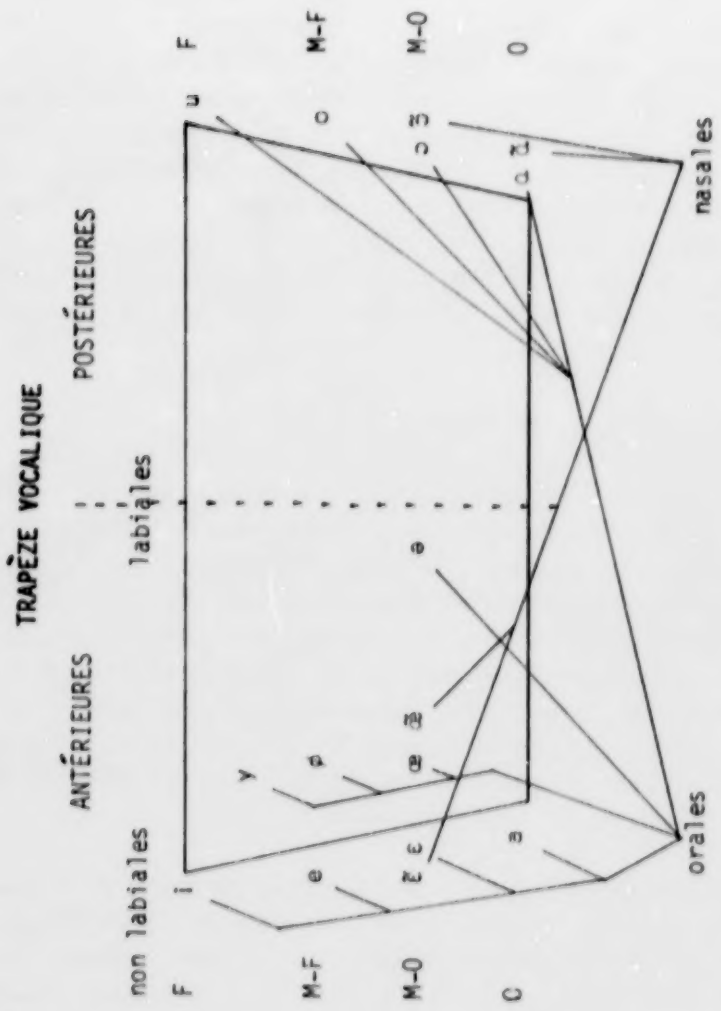

Les divers types d'oppositions vocaliques dont on vient de faire mention, de même que les phénomènes d'échange de voyelles rattachés à chacun d'eux, ont été à la base de la formation du français contemporain et de son évolution à partir du latin: les traités de phonétique diachronique (Foucher, Straka, ...) le confirment sans l'ombre d'un doute. Ces mêmes phénomènes servent encore de fondements aux changements qui continuent de se produire en français et c'est sur eux que repose en partie une description cohérente du système morphologique français. Cette description exige également une délimitation sémantique précise du mot "marque" ainsi que des divers moyens d'en former.

Une marque, c'est quoi?

Au plan de la morphologie, une marque est un moyen d'identification de catégories, telles le genre, le nombre, la personne, le mode, l'aspect, l'animé, etc. Lorsque, en latin, on compare "rosam habeo" à "rosas habeo", l'opposition ou l'alternance [m]/[s] indique le singulier d'une part et le pluriel d'autre part: **rosam** ne peut être que singulier et **rosas**, que pluriel. Une telle marque est dite d'alternance consonantique puisqu'elle se fonde sur les différences existant entre deux consonnes.

Lorsqu'une différence semblable se produit au niveau de voyelles, comme c'est le cas de **bonum/bonam**, on parle alors d'alternance vocalique: **bonum** est nécessairement masculin ou neutre tandis que **bonam**

ne peut être que **féminin**. Les oppositions de voyelles [u]/[a] deviennent ainsi des marques de genre.

Les suffixes et les préfixes peuvent aussi servir d'indicateurs de catégories. En allemand, aux termes **Lehrer** et **Schuler**, on adjoint le groupe **in** pour former le féminin de ces mots, **Lehrerin** et **Schulerin**. Le groupe **in** s'oppose au morphème suffixal zéro (Ø) de **Lehrer** et **Schuler**, car les termes **Lehrer + Ø** et **Schuler + Ø** sont nécessairement masculins comme **Lehrer + in** et **Schuler + in**, **féminins**. De la sorte, l'alternance Ø/S (zéro/suffixe), ou addition suffixale, devient dans ce cas une marque de la catégorie du genre.

Il en va de même de certains préfixes servant à indiquer des oppositions catégorielles. Si l'on considère le mot **annuel** dont le premier sens est **qui a lieu chaque année**, on s'aperçoit qu'il entre en opposition avec **biennal**, **triennal**, **quadriennal**, **quinquennal**, etc. dans lesquels **ennal** n'est qu'une variante de **annuel**. Comme les termes **uniennal** et **uniannuel** n'existent pas, on peut considérer que le mot annuel est précédé du préfixe zéro (Ø) et que ce dernier s'oppose à **bi-**, **tri-**, **quadri-** et **quinqu-**, tous des indicateurs relevant du système de numération. Cette alternance Ø/P (zéro/préfixe), ou addition préfixale, constitue en quelque sorte un indice de nombre.

Il y a toutefois certaines limites au-delà desquelles on ne peut plus parler de préfixes ou de suffixes. Dans l'expression **un père targui et ses enfants**

touareg, l'opposition **targui/touareg** en est une de nombre. Peut-être que, dans cette langue, **argui** alterne avec **ouareg** comme opposition suffixale; et que le **t** serait le lexème de base; mais lorsque ces termes s'intègrent au lexique du français, il devient préférable et plus économique de considérer globalement les deux termes comme étant l'un par rapport à l'autre, en opposition, ou alternance lexicale, indicative de nombre. De même, l'opposition de genre des termes **dieu** [djø] / **déesse** [dees], qui comportent une base commune d'un point de vue historique, doit être considérée comme une opposition lexicale dans laquelle le masculin **dieu** [djø] alterne avec le féminin **déesse** [dees], comme **homme** [ɔm] le fait avec **femme** [fam].

Voilà posés quelques jalons susceptibles de faciliter l'étude des marques morphologiques du français. A **priori**, on ne peut les exclure d'aucune position; on peut s'attendre à ce qu'elles apparaissent au début, au milieu ou à la fin des mots et qu'elles soient constituées de voyelles, de consonnes, de préfixes, d'infixes, de suffixes, voire d'un changement de mot. Ce qui importe, c'est de rester ouvert à toutes les possibilités et d'observer toutes les réalisations.

CHAPITRE III

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AU GENRE

1. L'arbitraire du genre

Le genre correspond à une distinction conventionnelle entre lexèmes ou entre des variantes d'un même lexème. Traditionnellement, on considère que, en latin, en grec, en allemand, etc., il existe trois catégories formelles relatives au genre: le masculin, le féminin et le neutre. Le français, l'italien, l'espagnol, comme la plupart des langues issues du latin, ne possèdent pas le neutre comme élément distinctif formel.

Le genre attribué à un élément lexical n'est que convention; il relève de l'usage transmis par le temps. En français, la plupart de vocables n'ont qu'un genre: ils sont ou masculins ou féminins. Par exemple, pour les parties du corps, on peut placer en parallèle une série masculine et une série féminine.

masculin	féminin
le cerveau	la tête
le coeur	une omoplate
un ongle	une épaule
le bras	la jambe
un oeil	une oreille
le pied	la main
etc.	etc.

Il se trouvera bien quelque part un ironiste pour déclarer: "C'est bien vrai, le cerveau, c'est surtout masculin alors que la cervelle ... Mais il s'agit là d'oppositions artificielles qui n'ont rien à voir avec la réalité, mâles et femelles possédant chacune de ces parties. Les attributs particuliers des mâles sont tantôt nommés à l'aide d'un terme masculin, **le pénis**, ou au moyen d'un terme féminin, **la verge**. Inversement, pourquoi le mot **utérus** n'est-il pas féminin? En fait, bien des termes masculins n'ont pas de féminins correspondants.

Tout cela repose sur la tradition. En latin, les mots **rosa, anima, aranea**, etc. ont toujours été féminins, alors que **poeta, nauta, agricola**, etc. qui appartiennent à la même déclinaison sont masculins. Les correspondants français de ces trois premiers termes ont gardé intact leur genre propre: une **rose**, une **âme** et une **araignée**; le vocable **poète** est resté masculin, tandis que **nauta** et **agricola** ont été remplacés par **navigateur** et **agriculteur**. Mais, au fil des ans, certaines traditions évoluent. Ainsi, la plupart des termes latins appartenant à la déclinaison **or-oris** étaient féminins, tels **ardor, valor, honor, arbor**, etc. Les deux premiers, devenus **ardeur** et **valeur**, le sont restés tandis que les deux autres, **honneur** et **arbre**, sont devenus masculins. Le même phénomène se produit en français moderne où plus d'un hésite souvent quant au genre des mots **âge** (m.), **armoire** (f.), **autobus** (m.), etc. Qui peut prédire avec certitude quel sera le genre de ces termes dans deux ou trois siècles?

On voit ainsi que tout cela dépend effectivement des conventions qui s'établissent à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée. De même que les conventions linguistiques des Français ne sont plus celles des Latins, de même celles des Allemands, des Anglais, etc. diffèrent des françaises quant à l'expression du genre. En allemand, on désigne la **terre** et les **jeunes filles** à l'aide de mots neutres, **das Land, das Fraülein** et **das Mädchen**; la **lune** à l'aide d'un terme masculin, **der Mond**. Par contre, en anglais, le genre est habituellement porté par la personne qui parle, de qui l'on parle, par le possesseur, etc.

- Paul owns HIS house./Mary owns HER house.
- Give to Paul HIS book./Give to Mary HER book.
- etc.

Ces exemples montrent jusqu'à quel point les conventions linguistiques peuvent différer d'un peuple à un autre. Cependant, ils permettent de constater que, entre le français et l'allemand, il existe un fonctionnement similaire relativement au genre, à savoir que, dans les deux cas, le mot porte un genre qui lui est propre et que, en contexte, il peut le conférer à son entourage lexical immédiat, le déterminé en l'occurrence[1].

---

1. Nous employons le terme **déterminé** au lieu de **déterminant**: notre réflexion se situe plus au plan formel qu'au plan sémantique. (suite p. 34)

Ces quelques observations font voir que le français est formé, pour une bonne part, de vocables **intrinsèquement masculins** et de vocables **intrinsèquement féminins.** Chaque série est indépendante de l'autre et les deux, ensemble, constituent la catégorie **zéro** dans laquelle le genre appartient au vocable même et n'entre pas dans un système d'oppositions. À la limite, chaque ensemble renferme un certain nombre de termes affectés des caractéristiques

---

(suite du renvoi)

En effet, dans une expression comme **cette importante transaction,** c'est le terme **transaction** qui, au plan formel, donne à **cette** et **importante** son propre genre de même que le nombre que lui a conféré l'émetteur. En fait, les termes **cette** et **importante** sont déterminés en genre et nombre par **transaction.** Au plan sémantique, l'inverse se produit: ces mêmes termes servent à préciser, à déterminer le sens de **transaction**: ce sont des déterminants.

<u>plan formel</u>

cette importante transaction

f.s. f.s. f.s.

<u>plan sémantique</u>

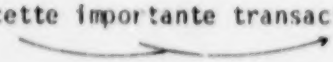

sémantiques de l'autre groupe. En effet, les termes **un tendron, un bouchon, un cotillon,** etc., qui, par métonymie, désignent des filles et des femmes, font partie des intrinsèquement masculins, alors que **une femmelette, une gouape,** etc. qui s'appliquent à des hommes sont à intégrer parmi les intrinsèquement féminins. Cela fait partie du dilemme **forme/sens.**

2. Étude d'un échantillon restreint de vocables

Il reste à aborder tous les cas où le genre peut être marqué extrinsèquement, soit par le contexte (genre implicite), soit par une ou plus d'une variation formelle (genre explicite). Pour ce faire, on réunit des termes représentant les divers types de variations de genre, implicites ou explicites.

Le dictionnaire, qui nous sert de banque de vocables, comporte la plupart des termes français affectés de la catégorie du genre. Il ne peut être question de rapporter ici tout le lexique, ni même l'effectif des vocables susceptibles de changer de forme à l'oral et à l'écrit. Néanmoins, à partir de cette liste de plus de 15 000 termes, il s'impose de constituer, pour fin d'analyse, un sous-groupe d'une centaine de vocables représentatifs.

Cet échantillon comprend également quelques prénoms. À ce sujet, nous sommes conscient du manque, et peut être même de l'absence, de rapport sémantique entre prénoms opposés formellement, tels **Sébastien/Sébastienne, Louis/Louise,** etc.; mais il y a lieu de croire que le procédé de dérivation appliqué par

l'usage aux prénoms s'apparente suffisamment à celui des autres termes pour les inclure tous dans un premier temps. Cela permettra, par la suite, d'en établir les différences, d'identifier les cas où les correspondances deviennent douteuses, bref d'en définir les limites.

Échantillon de vocables représentatifs

acteur
agneau
aigu
Alfred
ami
ancien
bas
beau
bélier
bénin
berger
blanc
bleu
blond
bon
bouc
bref
breton
canard
ce
certain
chacun
chameau
chanteur
Charles
chat
cheval
chien
Claude
coco
compagnon
coq
Christian
cousin
crieur
cru
demandeur
dévot
dindon
directeur
distinct
duc
Émile
époux
Eugène
exact
fermier
fils
fin
fort
fou
foufou
franc
franc
gentil
hardi
héros
homme
hôte
idiot
il
jars
Jules
jumeau
le
léger
lequel
long
Léo
loup
loup-cervier
Luc

	mâle		Nicolas		père
	malin		Noël		poulain
	menteur		Odilon		pourri
	Michel		opportun		salop
	mon		parrain		sec
	mou		Paul		sot
	mulet		paysan		traître
80	nègre		pêcheur		Valère
	neuf	90	poète		vieux
				100	vieillard

Analyse des termes de l'échantillon

L'analyse globale des marques orales du genre peut être faite par la description des oppositions existant entre la forme masculine et la forme féminine de chaque terme. Les vocables du sous-groupe précédent sont tous marqués en genre à l'écrit: leur forme masculine diffère de leur féminine.

Cela n'est pas toujours ainsi pour l'oral où il faut prévoir trois possibilités: aucun changement, changement partiel et changement total. S'il est facile de décrire les premier et dernier cas, il n'en va pas de même pour celui de "changement partiel" où plusieurs phénomènes linguistiques interviennent, phénomènes dont on a parlé au deuxième chapitre.

La première étape de cette observation consiste à placer côte à côte les formes masculine et féminine de chaque terme (1re colonne), de cerner, s'il y a lieu, les différences (2e colonne) et de décrire ces différences (3e colonne).

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[aktœ:r]/[aktris]	[œ:r]/[ris]	Changement de suffixe
[ano]/[anɛl]	[o]/[ɛl]	Addition consonantique + antériorisation, ouverture et délabialisation vocalique
[egy]/[egy]	Ø/Ø	Aucun changement
[alfred]/[alfreda]	[ɛ]-/[e]-[a]	Addition vocalique + fermeture vocalique (de la pénultième)
[ami]/[ami]	Ø/Ø	Aucun changement
[ãsjɛ̃]/[ãsjɛn]	[ɛ̃]/[ɛn]	Addition consonantique + dénasalisation vocalique
[bɑ]/[bɑ:s]	Ø/[s]	Addition consonantique
[bo]/[bɛl]	[o]/[ɛl]	Addition consonantique + antériorisation, ouverture et délabialisation vocaliques
[hɛlje]/[brøbi]		Changement de mot
[benɛ̃]/[beniŋ]	[ɛ̃]/[iŋ]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocalique
[bɛrʒe]/[bɛrʒɛ:r]	[e]/[ɛ:r]	Addition consonantique + ouverture vocalique
[blɑ̃]/[blɑ̃:ʃ]	Ø/[ʃ]	Addition consonantique
[blé]/[blé]	Ø/Ø	Aucun changement

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[blɔ̃]/[blɔ̃:d]	∅/[d]	Addition consonantique
[bɔ̃]/[bɔn]	[ɔ̃]/[ɔn]	Addition consonantique + dénasalisation vocalique
[buk]/[ʃœvr]		Changement de mot
[bref]/[bre:v]	[f]/[v]	Changement de consonne (sonorisation)
[bretɔ̃]/[bretɔn]	[ɔ̃]/[ɔn]	Addition consonantique + dénasalisation vocalique
[kana:r]/[kan]	[a:r]/∅	Suppression de suffixe
[sə]/[sɛt]	[ə]/[ɛt]	Addition consonantique + délabialisation vocalique
[sertɛ̃]/[sertɛn]	[ɛ̃]/[ɛn]	Addition consonantique + dénasalisation vocalique
[ʃakɔ̃]/[ʃakyn]	[ɔ̃]/[yn]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocaliques
[ʃamo]/[ʃamɛl]	[o]/[ɛl]	Addition consonantique + antériorisation, ouverture et délabialisation vocaliques
[ʃɑ̃tœ:r]/[ʃɑ̃tø:z]	[œ:r]/[ø:z]	Changement de consonne + fermeture vocalique[1]

1. ou alternance de suffixes.

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[ʃarl]/[ʃarlɔt]	∅/[ɔt]	Addition de suffixe
[ʃa]/[ʃat]	[a]/[at]	Addition consonantique
[ʃɣal]/[ʒymɑ̃]		Changement de mot
[ʃjɛ̃]/[ʃjɛn]	[ɛ̃]/[ɛn]	Addition consonantique + dénasalisation vocalique
[klod][klodin]	∅/[in]	Addition de suffixe
[koko]/[kɔkɔt]	[o]-[o]/[ɔ]-[ɔt]	Addition consonantique + ouverture vocalique (double)
[kɔ̃paɲɔ̃]/[kɔ̃paɲ]	[ɔ̃]/∅	Suppression de voyelle
[kɔk]/[pul]		Changement de mot
[kristjɑ̃]/[kristjan]	[ɑ̃]/[an]	Addition consonantique + dénasalisation et antériorisation vocaliques
[kuzɛ̃]/[kuzin]	[ɛ̃]/[in]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocaliques
[kriæːr]/[kriøːz]	[æːr]/[øːz]	Changement de consonne + fermeture vocalique
[kry]/[kry]	∅/∅	Aucun changement
[dmɑ̃dæːr]/[dmɑ̃dres]	[æːr]/[res]	Changement de suffixe
[devo]/[devɔt]	[o]/[ɔt]	Addition de consonne + ouverture vocalique

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[dɛ̃dɔ̃]/[dɛ̃:d]	[ɔ̃]/∅	Suppression de voyelle
[direktœ:r]/[direktris]	[œ:r]/[ris]	Changement de suffixe
[distɛ̃]/[distɛ̃:kt]	∅/[kt]	Addition consonantique
[dyk]/[dyʃɛs]	[k]/[ʃɛs]	Addition du suffixe + changement de consonne
[emil]/[emili]	∅/[i]	Addition vocalique
[epu]/[epu:z]	∅/[z]	Addition consonantique
[ɛ̀ʒɛn]/[ɛ̀ʒeni]	[ɛ]-/[e]-[i]	Addition vocalique + fermeture vocalique (à la pénultième)
[ɛgza]/[ɛgzakt]	∅/[kt]	Addition consonantique
[fɛrmje]/[fɛrmje:r]	[e]/[ɛ:r]	Addition consonantique + fermeture vocalique
[fis]/[fi:j]	[s]/[j]	Changement de consonne
[fɛ̃]/[fin]	[ɛ̃]/[in]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocaliques
[fɔ:r]/[fɔ:rt]	∅/[t]	Addition consonantique
[fu]/[fɔl]	[u]/[ɔl]	Addition de consonne + ouverture vocalique
[fufu]/[fɔfɔl]	[u]-[u]/[ɔ]-[ɔl]	Addition consonantique + ouverture vocalique (double)

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[frɑ̃]/[frɑ̃:ʳ]	∅/[ʳ]	Addition consonantique
[frɑ̃]/[frɑ̃:k]	∅/[k]	Addition consonantique
[ʒɑ̃ti]/[ʒɑ̃ti:j]	∅/[j]	Addition consonantique
[ardi]/[ardi]	∅/∅	Aucun changement
[ero]/[eroin]	∅/[in]	Addition de suffixe
[ɔm]/[fam]		Changement de mot
[o:t]/[otɛs]	∅/[ɛs]	Addition de suffixe
[idjo]/[idjɔt]	[o]/[ɔt]	Addition consonantique + ouverture vocalique
[il]/[ɛl]	[i]/[ɛ]	Changement de voyelle (ouverture vocalique)
[ʒa:r]/[wa]		Changement de mot
[zymo]/[zymɛl]	[o]/[ɛl]	Addition consonantique + antériorisation, ouverture et délabialisation vocaliques
[le]/[la]	[ə]/[a]	Changement de voyelle (ouverture et délabialisation vocaliques)
[leʒe]/[leʒɛ:r]	[e]/[ɛ:r]	Addition consonantique + ouverture vocalique
[ləkɛl]/[lakɛl]	[ə]/[a]	Changement de voyelle (ouverture et délabialisation vocaliques)

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[lɔ̃]/[lɔ̃:g]	Ø/[g]	Addition consonantique
[leo]/[lea]	[o]/[a]	Changement de voyelle (ouverture vocalique)
[lu]/[lu:v]	Ø/[v]	Addition consonantique
[luservje]/[luse:rv]	[je]/Ø	Suppression de suffixe
[lyk]/[lys]	[k]/[s]	Changement de consonne
[ma:l]/[famɛl]		Changement de mot
[malɛ̃]/[malin]	[ɛ̃]/[in]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocaliques
[mɑ̃tœ:r]/[mɑ̃tø:z]	[œ:r]/[ø:z]	Changement de consonne + fermeture vocalique
[miʃɛl]/[miʃɛl]	Ø/Ø	Aucun changement
[mɔ̃]/[ma]	[ɔ̃]/[a]	Changement de voyelle (antériorisation, délabialisation, dénasalisation et ouverture vocaliques)
[mu]/[mol]	[u]/[ɔl]	Addition consonantique + ouverture vocalique
[mylɛ]/[myl]	[ɛ]/Ø	Suppression de voyelle
[nɛgr]/[negres]	[ɛ]--/[e]-[ɛs]	Addition de suffixe + fermeture vocalique (à la pénultième)

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[nœf]/[nœ:v]	[f]/[v]	Changement de consonne
[nikɔlɑ]/[nikɔl]	[ɑ]/∅	Suppression de voyelle
[nɔɛl]/[nɔɛla]	∅[a]	Addition de voyelle
[odilɔ̃]/[odil]	[ɔ̃]/∅	Suppression de voyelle
[ɔpɔrtœ]/[ɔpɔrtyn]	[œ]/[yn]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocaliques
[parẽ]/[marɛn]	[p]--[ẽ]/[m]--[ɛn]	Changement de consonne et addition consonantique + dénasalisaation vocalique ou changement de mot
[pɔl]/[po:l]	[ɔ]/[o]	Changement de voyelle (fermeture vocalique)
[peizɑ̃]/[peizan]	[ɑ̃]/[an]	Addition consonantique + dénasalisation et antériorisation vocaliques
[peʃœ:r]/[peʃres]	[œ:r]/[res]	Changement de suffixe
[pɔɛt]/[pɔetɛs]	[ɛ]-/[e]-[ɛs]	Addition de suffixe + fermeture vocalique (à la pénultième)
[pɛ:r]/[mɛ:r]	[p]/[m]	Changement de consonne
[puri]/[puri]	∅/∅	Aucun changement
[salo]/[salɔp]	[o]/[ɔp]	Addition de consonne + ouverture vocali-
[sɛk]/[sɛʃ]	[k]/[ʃ]	Changement de consonne

Termes	Variations	Description des variations du féminin
[pulɛ̃]/[pulin][1]	[ɛ̃]/[in]	Addition consonantique + dénasalisation et fermeture vocaliques
[so]/[sɔt]	[o]/[ɔt]	Addition de consonne + ouverture vocalique
[tre:tr]/[tretres]	Ø/[ɛs]	Addition de suffixe
[valɛ:r]/[valeri]	[ɛ]-/[e]-[i]	Addition de voyelle + fermeture vocalique
[vjø]/[vjɛ:j]	[ø]/[ɛ:j]	Addition consonantique + ouverture et délabialisation vocaliques
[vjɛja:r]/[vjɛ:j]	[a:r]/Ø	Suppression de suffixe

1. Selon Robert et Grevisse, un **poulain** est le "petit du cheval, mâle ou femelle (jusqu'à trente mois)" et une **pouliche** est une "jument qui n'est pas encore adulte (mais qui n'est plus un poulain)". L'usage contemporain ne semble plus maintenir ces distinctions et oppose le masculin **poulain** au féminin **pouliche**, comme l'indiquent des vérifications faites auprès d'éleveurs québécois et le texte suivant extrait du journal **La Presse**: "Le cheval Przewalski est un coureur endurant et, à la tête du troupeau, on trouve toujours un étalon vigoureux pour protéger **poulains** et **pouliches** en cas de danger". (**La Presse**, 78-10-21, cahier I, page 15).

Cette description sommaire relative à chacune des oppositions **masculines/féminines** a de quoi laisser plus d'un très perplexe, tant par le nombre de cas qu'elle révèle que par le point de vue qu'elle sous-tend. De prime abord, la grappe des variations paraît très fournie; mais, une fois dégagés les traits communs à plusieurs termes, il devient plus facile de saisir les éléments autour desquels s'édifie de lui-même le système du genre en français oral: des termes non marqués côtoient des termes marqués comme il sera précisé ci-après.

Par ailleurs, le point de vue adopté pour cette description suit le cheminement propre à l'acquisition du langage. À cet égard, on considère généralement que les formes les plus courtes sont acquises en premier et qu'il en est de même de ce qui s'avère le plus fréquent. Ces deux raisons motivent le point de vue adopté, à savoir que le féminin est formé à partir du masculin et non par troncation du féminin (voir Bibeau). En effet, la forme masculine étant habituellement plus courte (voir ci-après) et plus fréquente (voir **Genre et nombre: étude appliquée**), on peut supposer qu'elle est acquise en premier dans la majorité des cas. De plus, le développement des habiletés langagières se fait, selon toute vraisemblance, du simple au complexe, du moins vers le plus, et non l'inverse. En pratique, le plus grand nombre de vocables se regroupent autour de l'alternance **Ø/qqch** pour le genre ([gro]/[gro:s]) et pour le nombre ([ildi]/[ildi:z]); l'alternance contraire **qqch/Ø** concerne bien peu de vocables ([dɛ̃dɔ̃]/[dɛ̃:d], [bœf]/[bø]). Procéder à l'inverse en dédui-

sant le masculin du féminin facilite certes le travail d'analyse linguistique pour l'ordinateur, car la prévisibilité de la forme masculine est plus grande à partir de la forme féminine que celle de la forme féminine à partir de la forme masculine; mais, ayant constamment à l'esprit une préoccupation didactique, nous écartons ce point de vue de façon à respecter davantage les principes sous-jacents au développement langagier.

Genre non marqué à l'oral

L'échantillon de vocables étudiés précédemment compte à peine une demi-douzaine de termes invariables en genre à l'oral: mais cette catégorie se révèle très importante dans le dictionnaire. De fait, sur un total de 14 242 formes masculines, 8 442 restent inchangées quand elles sont utilisées au féminin. C'est dire par le fait même que 59,28% des termes peuvent, sans changer de forme orale, être employés dans des contextes tantôt masculins, tantôt féminins. Cette catégorie comprend bien entendu les vocables épicènes[1], c'est-à-dire ceux qui ne varient même pas à l'écrit.

- (un) élève/(une) élève
- (un) pianiste/(une) pianiste

1. Ce terme, **épicène**, recouvre ici une acception plus étendue qu'il ne l'a habituellement: il s'applique à tout terme non marqué mais variable en genre selon le contexte.

- (un) écrivain/(une) écrivain
- (un) borgne/(une) borgne
- (un pantalon) chic/(une robe) chic
- (un homme) aimable/(une femme) aimable
- etc.

Elle comporte également une foule de termes variables à l'écrit mais qui demeurent sans variations à l'oral.

- (un) ami/(une) amie
- (un) blessé/(une) blessée
- (mon) chéri/(ma) chérie
- (un) cocu/(une) cocue
- (un manteau) ciré/(une toile) cirée
- (un travail) clérical/(une tâche) cléricale
- (un cri) aigu/(une note) aiguë
- etc.

Les termes épicènes à l'oral et à l'écrit, noms ou adjectifs, forment environ les deux tiers des vocables de cette catégorie, tandis que l'autre groupe, marqué par des variations de genre à l'écrit, n'en compte que 2 500 environ. Ces derniers constituent toutefois une source d'embûches constantes au plan de l'apprentissage de l'orthographe, car l'absence de variation dont ils sont affectés à l'oral rend encore plus abstraites leurs variations écrites. Ils forment, croyons-nous, le domaine privilégié des erreurs grammaticales, l'oral n'étant à leur sujet d'aucun secours par rapport à l'écrit.

Genre marqué à l'oral (et à l'écrit)

La centaine de termes du sous-groupe de vocables représentatifs, variables en genre à l'oral, donne déjà une bonne idée des variations affectant l'ensemble de 5 800 vocables dont le féminin diffère formellement du masculin. Certes, la description des variations morphologiques des termes de l'échantillon a été faite en tenant compte surtout de la forme féminine de chaque terme; mais un regard sur ces pages permet de déceler qu'il existe trois procédés généraux pour marquer le féminin. Cela peut se faire en ajoutant ou en supprimant quelque chose (une marque) à un lexème, ou bien encore en changeant partiellement ou totalement un lexème donné.

Il importe toutefois de constater que, lorsque le genre est marqué formellement, une forme masculine s'oppose toujours à une forme féminine, la première alternant avec l'autre selon le contexte ou l'idée du locuteur. Cette opposition constante indique bien que les variations des vocables marqués en genre se font toujours par alternance.

En français, ces alternances sont de trois types selon ce qu'indiquent les descriptions faites aux pages 38 à 45. On trouve une forme masculine minimale (marque Ø: [du]) qui alterne avec une forme féminine plus longue (marque +: [dus]).

Le cas inverse se produit également: une forme masculine plus longue (marque + : [kɔ̃papɔ̃]) alterne avec une forme féminine minimale ou plus courte (marque

Ø: [kɔ̃pɑ̃]). Ce sont des cas où le féminin s'identifie par la suppression d'un "morphème" quelconque.

Le troisième procédé qui ressort des descriptions présentées dans cet échantillon de vocables est celui de l'alternance pure et simple. Celle-ci concerne tous les cas où des formes différentes, mais équivalentes en longueur ([lyk]/[lys]) marquent l'une, le masculin et l'autre, le féminin.

Ainsi, au plan très général, les marques du genre relèvent toujours de l'alternance: alternance Ø avec addition, alternance de quelque chose avec Ø, alternance de formes différentes. Les trois chapitres qui suivent présentent l'ensemble des cas relatifs à chacune de ces alternances. Dans cette description du système morphologique du genre en français oral, on tient compte à la fois des formes masculines et féminines afin de déterminer, dans la mesure du possible, s'il existe des contraintes les reliant les unes aux autres.

CHAPITRE IV

L'ALTERNANCE Ø/+ ou ADDITION

En relisant les descriptions de variations faites ci-avant (p. 38 à 45), on constate l'existence d'au moins trois types d'additions: l'addition de consonnes ou consonantique, l'addition de voyelles ou vocalique, l'addition de suffixes ou suffixale. Le dictionnaire compte 4 160 vocables marquables de cette façon, soit 29,21% de l'ensemble des termes variables à l'écrit marqués ou non marqués à l'oral, soit 71,73% des termes variables en genre à l'oral.

1. L'alternance Ø consonne

Cette sorte d'alternance comprend à son tour deux grands champs, celui où l'addition d'une consonne marque le féminin sans altérer la base du masculin – il s'agit de l'addition consonantique simple – et celui où l'addition d'une consonne indicative du féminin s'accompagne d'une modification de la voyelle finale du masculin. Voici des exemples relatifs à ces deux champs: le premier concerne les cas les plus simples; le second se rapporte aux divers types de variations vocaliques.

1.1 L'alternance Ø simple consonne

L'alternance **Ø/simple consonne** comporte à elle seule 2 540 vocables, soit 61,06% des termes marqués par **Ø/addition**, 43,79% de tous les termes marqués et 17,83% de l'ensemble des vocables étudiés (marqués et non marqués). Les consonnes du féminin

qui alternent avec le masculin Ø sont les suivantes; les voici par ordre décroissant d'effectifs.

Ø/[t]

suit/suite	[sɥi]/[sɥit]
frit/frite	[fri]/[frit]
discret/discrète	[diskʀɛ]/[diskʀɛt]
propret/proprette	[pʀɔpʀɛ]/[pʀɔpʀɛt]
Albert/Alberte	[albɛːʀ]/[albɛʀt]
couvert/couverte	[kuvɛːʀ]/[kuvɛːʀt]
adroit/adroite	[adʀwa]/[adʀwat]
candidat/candidate	[kɑ̃dida]/[kɑ̃didat]
quart/quarte[1]	[kaːʀ]/[kaːʀt]
fort/forte	[fɔːʀ]/[fɔːʀt]
mort/morte	[mɔːʀ]/[mɔːʀt]
haut/haute	[o]/[oːt]
dissous/dissoute	[disu]/[disut]
tout/toute	[tu]/[tut]
court/courte	[kuːʀ]/[kuːʀt]
content/contente	[kɔ̃tɑ̃]/[kɔ̃tɑ̃ːt]
exempt/exempte	[ɛgzɑ̃]/[ɛgzɑ̃ːt]
adjoint/adjointe	[adʒwɛ̃]/[adʒwɛ̃ːt]
peint/peinte	[pɛ̃]/[pɛ̃ːt]
prompt/prompte	[pʀɔ̃]/[pʀɔ̃ːt]
défunt/défunte	[defœ̃]/[defœ̃ːt]
Joseph/Josephte	[ʒozɛf]/[ʒozɛft]

1. Ce terme est rarement utilisé de nos jours puisque **quatrième** a remplacé **quart**; mais on lit encore **Le Quart livre** de Rabelais et la fièvre **quarte** existe toujours.

L'alternance Ø/[t] compte environ 1 500 vocables et constitue près de 59% de l'effectif des termes dont le féminin se marque par une simple addition consonantique. Il s'agit là d'une marque du genre nettement prédominante en langue. Les exemples précédents laissent voir également que le [t] du féminin peut suivre neuf voyelles différentes ([i], [ɛ], [a], [ɔ], [u], [ø], [œ], [ɑ̃], [ɔ̃]) et deux consonnes, le [r], précédé des voyelles [ɛ], [a], [ɔ], [u], et le [t] dans un seul cas. Le tableau synthèse (p. 60) permet de dégager que les séries regroupant le plus de vocables présentent des masculins terminés par [i], [ɛ], [ø] et [ɑ̃] alternant avec une forme féminine en + [t], les dix autres cas d'addition d'un [t] comportant beaucoup moins de termes chacun.

En français oral, la marque [t] du féminin jouit d'une grande disponibilité. Plus d'un usager y recourt pour indiquer le féminin de termes considérés traditionnellement comme épicènes à l'oral. Par exemple, dans certaines régions de la francophonie, telle le Québec, les invariants **pourri** [puri] et **cru** [kry] disposent d'un féminin en [t], [purit] et [kryt], selon les syntagmes suivants: [ynpɔmpurit], [ynpatatkryt]. Même le terme **mardi** possède un féminin en [t] lorsqu'il est substitué à **maudit**, comme dans **une mardite affaire** [ynmarditafɛ:r]. Ces quelques exemples montrent bien le sentiment général des gens face à la rentabilité de [t] comme indice du féminin.

Il importe également de mentionner le fait que, dans les régions de la francophonie où la distinction

entre [ɑ] et [ɑ̃] se maintient, comme c'est le cas du Québec, de la Normandie, etc., la forme masculine se termine habituellement par le [ɑ̃] postérieur. L'addition de la consonne du féminin entraîne alors une antériorisation vocalique ([ɑ̃] → [a]) simultanée, de sorte que [kɑ̃didɑ̃] alterne avec [kɑ̃didat]; [bavɑ̃:r] avec [bava:rd]; etc. Parfois même, c'est [ɔ] qui alterne avec [a]: [œ̃ʃɔ]/[ynʃat], [bavɔ:r]/[bava:rd], etc. Toutefois, ce phénomène ne semble pas se produire lorsque le masculin se termine par [wa], comme [drwa]/[drwat].

Ø/[z]

gris/grise	[gri]/[gri:z]
précis/précise	[presi]/[presi:z]
Gervais/Gervaise	[ʒɛrvɛ]/[ʒɛrvɛ:z]
mauvais/mauvaise	[movɛ]/[movɛ:z]
sournois/sournoise	[surnwa]/[surnwa:z]
François/Françoise	[frɑ̃swa]/[frɑ̃swa:z]
amoureux/amoureuse	[amurø]/[amurø:z]
peureux/peureuse	[pœrø]/[pœrø:z]
confus/confuse	[kɔ̃fy]/[kɔ̃fy:z]
inclus/incluse	[ɛ̃kly]/[ɛ̃kly:z]
ras/rase	[rɑ]/[rɑ:z]
clos/close	[klo]/[klo:z]
dispos/dispose	[dispo]/[dispo:z]
jaloux/jalouse	[ʒaly]/[ʒaly:z]
époux/épouse	[epu]/[epu:z]

L'alternance Ø/[z] compte presque 800 vocables et constitue environ 30% du sous-groupe dont le féminin est marqué par simple addition consonantique. Il

s'agit là d'une marque importante du genre dont la distribution diffère toutefois d'une marque semblable consacrée au nombre: on pense plus particulièrement à la liaison en [z].

Il importe également de souligner que le [z] du féminin peut suivre huit voyelles différentes [i], [ɛ], [a], [ɑ], [y], [ø], [o] et [u], parmi lesquelles ne se trouve aucune voyelle nasale. Ce dernier trait distingue le [z] du [t] en tant que marque du genre, car celui-ci peut suivre n'importe quelle voyelle nasale.

Ø/[d]

laid/laide	[lɛ]/[lɛd]
froid/froide	[frwa]/[frwad]
chaud/chaude	[ʃo]/[ʃo: d]
rougeaud/rougeaude	[ruʒo]/[ruʒo: d]
bavard/bavarde	[bava: r]/[bava: rd]
soûlard/soûlarde	[sula: r]/[sula: rd]
sourd/sourde	[su: r]/[su: rd]
lourd/lourde	[lu: r]/[lu: rd]
butord/butorde	[byto: r]/[byto: rd]
Fernand/Fernande	[fɛrnɑ̃]/[fɛrnɑ̃: d]
marchand/marchande	[marʃɑ̃]/[marʃɑ̃: d]
second/seconde	[səgɔ̃]/[səgɔ̃: d]
Raymond/Raymonde	[remɔ̃]/[remɔ̃: d]

L'alternance Ø/[d] compte plus de 225 vocables et constitue environ 9% du sous-groupe dont le féminin est marqué par simple addition consonantique.

C'est une marque qu'on peut encore qualifier d'importante; le [d] du féminin peut suivre cinq voyelles distinctes: [ɛ] et [a] ne comptent qu'un seul exemple chacune, tandis que [ɔ], [ɔ̃] et [ɑ̃] de même que la consonne [r] emportent tous les autres cas. Cette dernière reste de loin la plus rentable.

Ø/[s]

coulis/coulisse	[kuli]/[kulis]
champi/champisse	[ʃɑ̃pi]/[ʃɑ̃pis]
épais/épaisse	[epɛ]/[epɛs]
tiers/tierce	[tjɛ:r]/[tjɛ:rs]
pervers/perverse	[pɛrvɛ:r]/[pɛrvɛ:rs]
épars/éparse	[epa:r]/[epa:rs]
las/lasse	[lɑ]/[lɑ:s]
bas/basse	[bɑ]/[bɑ:s]
tors/torse	[tɔ:r]/[tɔ:rs]
distors/distorse	[distɔ:r]/[distɔ:rs]
gros/grosse	[gro]/[gro:s]
faux/fausse	[fo]/[fo:s]
doux/douce	[du]/[dus]
roux/rousse	[ru]/[rus]
Laurent/Laurence	[lɔrɑ̃]/[lɔrɑ̃:s]
Constant/Constance	[kɔ̃stɑ̃]/[kɔ̃stɑ̃:s]
abscons/absconse	[apskɔ̃]/[apskɔ̃:s]

L'alternance Ø/[s] compte une trentaine de vocables seulement et ne constitue qu'un pourcent (1%) de tous les termes dont le féminin se marque par addition consonantique simple. Malgré le nombre restreint de termes auxquels cette marque convient, elle n'en demeure pas moins assez importante car, en dis-

cours, plusieurs termes ainsi marqués sont très fréquents: **épais, bas, gros, faux, doux,** etc. De plus, elle peut suivre sept voyelles distinctes: [i], [ɛ], [a], [o], [u], [ã], [õ] ou la consonne [r], précédée de [a] ou [ɔ]. En définitive, l'alternance Ø/[d] concerne peu de mots, mais elle présente une variété combinatoire élevée, la plus haute après [t].

Plusieurs autres consonnes servent aussi, à l'occasion, à marquer le genre de quelques vocables, une vingtaine environ, soit 0,8% de tous les termes marqués par simple addition consonantique. Les voici.

Ø/[ʃ]

frais/fraîche	[frɛ]/[frɛʃ]
franc/franche	[frã]/[frã:ʃ]
blanc/blanche	[blã]/[blã:ʃ]

Ø/[g]

long/longue	[lõ]/[lõ:g]
oblong/oblongue	[ɔblõ]/[ɔblõ:g]
barlong/barlongue	[barlõ]/[barlõ:g]

Ø/[kt]

exact/exacte	[ɛgza]/[ɛgzakt]
inexact/inexacte	[inɛgza]/[inɛgzakt]
distinct/distincte	[distɛ̃]/[distɛ̃:kt]
indistinct/indistincte	[ɛ̃distɛ̃]/[ɛ̃distɛ̃:kt]
suspect/suspecte	[syspɛ]/[syspɛkt]
circonspect/circonspecte	[sirkõspɛ]/[sirkõspɛkt]

Ø/[v]

loup/louve	[lu]/[lu:v]
serf/serve[1]	[sɛ:r]/[sɛ:rv]

Ø/[n]

Charlie/Charline	[ʃarli]/[ʃarlin]
Georgie/Georgine	[ʒɔrʒi]/[ʒɔrʒin]

Ø/[l]

soûl/soûle	[su]/[sul]

Ø/[j]

gentil/gentille	[ʒɑ̃ti]/[ʒɑ̃ti:j]

Ø/[k]

Franc/Franque	[frɑ̃]/[frɑ̃:k]

Ø/[b]

Colomb/Colombe	[kɔlɔ̃]/[kɔlɔ̃:b]

Parmi ces neuf sous-ensembles, quatre ne comportent qu'un seul terme et un seul atteint six termes. Sept vocables seulement semblent jouir d'une fréquence

---

1. On prononce aussi [sɛ:rf]/[sɛ:rv], selon l'usage d'autrefois.

d'emploi assez élevée: **frais, franc, blanc, long, soûl, (in)exact** et **gentil**. Il faut noter également que le seul groupe formant le féminin par l'addition des deux consonnes [kt] se situe aussi parmi ces cas exceptionnels: il comprend six vocables.

Synthèse

Le tableau de la page 60 présente une synthèse de la façon de marquer le genre par l'alternance **Ø/simple consonne**. La ligne du haut contient l'ensemble des consonnes ou groupes consonantiques; la colonne de gauche, celui des voyelles de même que les groupes [ɛr], [ar], [ur], [ɔr] et [ɛf] qui sont également susceptibles d'être suivis d'une consonne au féminin. Sous chaque consonne et vis-à-vis chaque voyelle, on indique le nombre de vocables ayant ce type d'opposition **masculin/féminin**. De la sorte, on voit à la jonction [i]/[t] qu'il y a 80 vocables dont le masculin finit par [i] (ex. [favɔri]) et dont le féminin se marque par l'addition d'un [t] (ex. [favɔrit]).

Ce tableau compte 380 (19 x 20) cases correspondant chacune à une possibilité de marquer l'opposition **masculin/féminin** par l'alternance **Ø/consonne**. On note toutefois que les voyelles [ø], [ɔ], [œ], [o] ne sont jamais suivies de consonnes indicatives du féminin et que les consonnes [p], [t], [ʒ], [m], [n] et [r] n'apparaissent pas, par simple addition, comme indice du genre. Ceci conduit à retrancher 177 cases inutilisées. Sur les 203 autres possibilités, seulement 51 se révèlent effectives: les consonnes [t],

TABLEAU I — Alternance Ø/simple consonne

V \ C	[p]	[t]	[k]	[b]	[d]	[g]	[f]	[s]	[ʃ]	[v]	[z]	[ʒ]	[m]	[n]	[ɲ]	[ʁ]	[l]	[ɥ]	[ʀ]	Σ
[i]		80						3			69			2			1			155
[e]																				
[ɛ]		97			1			1	1		63					2				165
[a]		39			1						58					2				100
[y]								5			1									6
[ɔ]																				
[o]		1			35			3			7									46
[u]		3						3		1	5							1		13
[ʏ]											19									19
[ø]											548									548
[œ]																				
[ə]		51														2				53
[ã]		2																		2
[ɔ̃]		2		1	16	3		1												23
[ɑ̃]		1182	1		27			6	2											1218
[ɛʀ]		24						6		1										31
[aʀ]		1			139			1												141
[yʀ]		2			5															7
[ɔʀ]		8			2			2												12
[ɛt]		1																		1
Σ		1493	1	1	226	3		31	3	2	770			2		6	1	1		2540

[d], [s], [z] en occupent quarante à elles seules, soit 14, 8, 10 et 8 respectivement chacune. Les autres consonnes peuvent être considérées comme des cas marginaux servant d'indice du féminin, étant donné qu'on dénombre presque autant de cas que de vocables.

On peut observer également que les consonnes indicatives du féminin s'ajoutent après douze voyelles différentes, ce premier groupe totalisant 92,44% (2348/2540) de l'effectif lexical décrit dans le présent sous-chapitre. La consonne du féminin s'ajoute à une forme masculine terminée par [r] pour 7,52% (191/2540) de l'effectif. Un seul ensemble reste non inclus, celui de [ʒozɛf]/[ʒozɛft] où le [t] du féminin suit une finale masculine en [f], qui constitue en quelque sorte une alternance particulière à ce nom propre.

Ce tableau permet également de dégager certaines contraintes. On parle de contrainte là où des effectifs très grands voisinent des tout petits. Ainsi, le [t] du féminin s'ajoute prioritairement à des formes masculines terminées par [ɑ̃]; cette priorité est de l'ordre de 80% (1182/1493). Il en va ainsi du féminin en [z] qui complète surtout des masculins en [ø]: 548 cas sur 770, et du féminin en [d] qui apparaît suite à la forme masculine [ar] dans 139 cas sur 226. Il ne faut pas oublier que toutes les cases vides constituent également des contraintes puisque, d'une certaine manière, elles représentent des non-réalisations, des impossibilités et peut-être même des interdictions. À l'inverse, on pourrait dire que

la consonne [s] du féminin présente moins de contraintes que les autres: elle se combine à dix finales masculines et aucun de ses effectifs ne tranche réellement sur les autres. Les neuf autres consonnes indicatives du féminin demeurent très marginales n'affectant que 0,8% de l'effectif lexical de cette catégorie.

1.2 L'alternance V + Ø/ouverture vocalique + consonne

Nos relevés indiquent que le français compte 443 vocables dont l'alternance **masculin/féminin** est marquée par **voyelle + Ø/ouverture vocalique + consonne**; ceci représente 11% des cas d'addition consonantique. Cette section comporte elle-même deux sous-ensembles: dans le premier, l'addition consonantique du féminin se trouve précédée d'une simple ouverture vocalique; dans le second, l'ouverture vocalique se produit simultanément à divers autres changements affectant la voyelle.

1.2.1 Voyelle + Ø/simple ouverture vocalique + consonne

Selon le dictionnaire, le français compte 430 vocables dont le genre se marque par **voyelle + Ø** au masculin alternant avec **ouverture de voyelle + addition consonantique** au féminin. Cet effectif constitue environ 10% des vocables marqués par addition et à peine 3% de tous les termes variables en genre à l'écrit, qu'ils soient marqués ou non marqués à l'oral.

Cette sous-catégorie comporte trois types d'ouvertures vocaliques: un chez les voyelles antérieures et deux chez les voyelles postérieures.

1er type

[e] + Ø/[ɛ] + [r]

berger/bergère	[bɛrʒe]/[bɛrʒɛ:r]
boulanger/boulangère	[bulɑ̃ʒe]/[bulɑ̃ʒɛ:r]
léger/légère	[leʒe]/[leʒɛ:r]
meunier/meunière	[mønje]/[mønjɛ:r]
entier/entière	[ɑ̃tje]/[ɑ̃tjɛ:r]
fermier/fermière	[fɛrmje]/[fɛrmjɛ:r]
ouvrier/ouvrière	[uvrije]/[uvrijɛ:r]
premier/première	[prømje]/[prømjɛ:r]
minier/minière	[minje]/[minjɛ:r]
usurier/usurière	[yzyrje]/[yzyrjɛ:r]

Cette alternance, [e] + Ø/[ɛ:r], compte 378 vocables et constitue à elle seule près de 88% de cette sous-catégorie; la série en [je]/[jɛ:r] (ier/ière) y domine, à quinze contre un, celle en [e]/[ɛ:r] (er/ère). Ce premier type ne compte que des vocables dont la consonne [r] marque le féminin; c'est aussi le seul où [r] sert d'indicateur du féminin.

2e type

[o] + Ø/[ɔ] + [t]

bigot/bigote	[bigo]/[bigɔt]
dévot/dévote	[devo]/[devɔt]

falot/falote	[falo]/[falɔt]
idiot/idiote	[idjo]/[idjɔt]
manchot/manchote	[mãʃo]/[mãʃɔt]
pâlot/pâlotte	[pɑlo]/[pɑlɔt]
petiot/petiote	[patjo]/[patjɔt]
rigolo/rigolote	[rigɔlo]/[rigɔlɔt]
sot/sotte	[so]/[sɔt]
vieillot/vieillotte	[vjɛjo]/[vjɛjɔt]

Le français compte seulement 48 vocables (11% de cette sous-catégorie) dont le genre est marqué de cette façon. Ce sont généralement des termes peu fréquents, tels **ragot/ragote, poulot/poulotte, nabot/nabote, cagot/cagote,** etc. Se rattache aussi à ce même type de variation vocalique le terme **salaud (salop)/salope** [salo]/[salɔp], le seul dont le féminin se marque par l'addition de la consonne [p].

On rencontre aussi, en français oral surtout, le couple **coco/cocotte** [koko]/[kɔkɔt] dans lequel l'ouverture vocalique du féminin affecte, par harmonisation, les deux voyelles [o] et non seulement la dernière.

3e type

[u] + Ø/[ɔ] + [l]

fou/folle	[fu]/[fɔl]
mou/molle	[mu]/[mɔl]
foufou/fofolle	[fufu]/[fɔfɔl]

L'ouverture vocalique à deux degrés d'éloignement (fermé → mi-ouvert), [u] → [ɔ], ne se rencontre que dans ces trois exemples; elle ne se produit que devant la consonne [l] indicative du féminin. Il faut souligner toutefois qu'elle porte sur les deux voyelles [u] et non sur la dernière seulement dans le cas de **foufou/fofolle** [fufu]/[fɔfɔl].

1.2.2 Voyelle + Ø/ouverture et antériorisation vocaliques + consonne

Les relevés indiquent que le français compte une douzaine de vocables seulement relevant de cette sous-catégorie à laquelle on rattache, par mesure de simplification, les trois types suivants.

1er type

[o] + Ø/[ɛ] + [l]

agneau/agnelle	[ano]/[anɛl]
beau/belle	[bo]/[bɛl]
chameau/chamelle	[ʃamo]/[ʃamɛl]
jumeau/jumelle	[ʒymo]/[ʒymɛl]
gémeau/gémelle	[ʒemo]/[ʒemɛl]
nouveau/nouvelle	[nuvo]/[nuvɛl]
jouvenceau/jouvencelle	[ʒuvɑ̃so]/[ʒuvɑ̃sɛl]
maquereau/maquerelle	[makro]/[makrɛl]
pastoureau/pastourelle	[pasturo]/[pasturɛl]
moreau/morelle	[mɔro]/[mɔrɛl]

2e type

[ɔ] + Ø/[ɛ] + [t]

ce/cette [sɔ]/[sɛt]

3e type

[ø] + Ø/[ɛ] + [j]

vieux/vieille [vjø]/[vjɛ: j]

Ces trois types ne sont pas tout à fait identiques: l'alternance [ɔ]/[ɛ], qui précède l'addition d'un [t] indicatif du féminin, comporte une ouverture vocalique d'un degré au moins (mi-fermé à mi-ouvert) et une antériorisation vocalique complète; ces deux mêmes phénomènes n'apparaissent que partiellement chacun dans l'alternance [ɔ]/[ɛ]. Dans la variation [ø]/[ɛ], on ne peut guère parler d'antériorisation vocalique — ce sont deux voyelles antérieures — mais c'est surtout un cas d'ouverture vocalique accompagnée d'une délabialisation vocalique, les deux variations se produisant simultanément. Ces trois variations de voyelles aboutissent toutes à [ɛ] devant la consonne du féminin.

Il importe aussi de souligner le fait que ces cas de variations vocaliques complexes ne concernent que bien peu de vocables; elles semblent se maintenir cependant du fait que certains de ces termes jouissent d'une fréquence élevée: **vieux/vieille, ce/cette, beau/belle, nouveau/nouvelle, jumeau/jumelle.**

1.3 Voyelle nasale + Ø/voyelle orale + consonne

L'ensemble des vocables dont l'alternance de genre est marquée par **voyelle nasale + Ø/voyelle orale + addition consonantique** constitue 25% des termes marqués par addition consonantique. Cet ensemble comporte lui-même deux sous-ensembles: un premier où se produit une simple dénasalisation de la voyelle et un second où la dénasalisation vocalique se trouve accompagnée d'une fermeture simultanée de la voyelle.

1.3.1 Voyelle nasale + Ø/simple dénasalisation vocalique + consonne

La présente série de vocables caractérisée par une simple dénasalisation vocalique - une voyelle nasale est remplacée par sa voyelle orale correspondante - comprend à elle seule 789 termes, soit 79% de l'effectif décrit en 1.3 et comporte trois cas de variations **voyelle nasale/voyelle orale.**

1er cas

[ɛ̃] + Ø/[ɛ] + [n]

ancien/ancienne	[ɑ̃sjɛ̃]/[ɑ̃sjɛn]
certain/certaine	[sɛrtɛ̃]/[sɛrtɛn]
chien/chienne	[ʃjɛ̃]/[ʃjɛn]
daim/daine	[dɛ̃]/[dɛn]
Fabien/Fabienne	[fabjɛ̃]/[fabjɛn]
Ghislain/Ghislaine	[ʒislɛ̃]/[ʒislɛn]
mien/mienne	[mjɛ̃]/[mjɛn]

mondain/mondaine	[mɔ̃dɛ̃]/[mɔ̃dɛn]
serein/sereine	[sərɛ̃]/[sərɛn]
soudain/soudaine	[sudɛ̃]/[sudɛn]
Sylvain/Sylvaine	[silvɛ̃]/[silvɛn]
tien/tienne	[tjɛ̃]/[tjɛn]

2e cas

[ɔ̃] + Ø/[ɔ] + [n]

bon/bonne	[bɔ̃]/[bɔn]
breton/bretonne	[brətɔ̃]/[brətɔn]
démon/démone	[demɔ̃]/[demɔn]
espion/espionne	[ɛspjɔ̃]/[ɛspjɔn]
gascon/gasconne	[gaskɔ̃]/[gaskɔn]
grognon/grognonne	[grɔɲɔ̃]/[grɔɲɔn]
huron/huronne	[yrɔ̃]/[yrɔn]
lion/lionne	[ljɔ̃]/[ljɔn]
mignon/mignonne	[miɲɔ̃]/[miɲɔn]
patron/patronne	[patrɔ̃]/[patrɔn]

3e cas

[ɑ̃] + Ø/[a] + [n]

Christian/Christiane	[kristjɑ̃]/[kristjan]
faisan/faisane	[fəzɑ̃]/[fəzan]
Gaëtan/Gaëtane	[gaetɑ̃]/[gaetan]
gitan/gitane	[ʒitɑ̃]/[ʒitan]
Jean/Jeanne	[ʒɑ̃]/[ʒan]
occitan/occitane	[ɔksitɑ̃]/[ɔksitan]
paon/paonne	[pɑ̃]/[pan]
paysan/paysanne	[peizɑ̃]/[peizan]

persan/persane	[pɛrsɑ̃]/[pɛrsan]
roman/romane	[rɔmɑ̃]/[rɔman]

Une constante apparaît ici: dans l'alternance de genre, la dénasalisation simple se produit toujours devant une nasale et cette nasale est toujours [n]. Le nombre de vocables relatif à chacun de trois cas précédents est loin de s'équivaloir. Le premier cas, [ɛ̃]/[ɛn], compte 656 termes, soit 83%, tandis que les deux autres, [ɔ̃]/[ɔn] et [ɑ̃]/[an], ne comptent respectivement que 88 et 46 vocables, soit 11% et 6% chacun. Aucun vocable terminé par [œ̃] au masculin ne réalise son féminin en [œn].

1.3.2 Voyelle nasale + Ø/dénasalisation et fermeture vocaliques + consonne

La présente série de vocables se distingue de la précédente du fait que la dénasalisation vocalique qui se produit au moment de l'addition d'une consonne indicative du féminin s'accompagne d'une fermeture de la voyelle, les deux phénomènes étant simultanés. Cette série compte 207 vocables, soit 21% de l'effectif de 1.3; elle comporte deux cas de variations **voyelle nasale/voyelle orale fermée** qui peuvent se produire devant trois consonnes distinctes.

1er cas: [ɛ̃] devient [i] devant consonne

[ɛ̃] + Ø/[i] + [n]

Alain/Aline	[alɛ̃]/[alin]
coquin/coquine	[kɔkɛ̃]/[kɔkin]

cousin/cousine	[kuzɛ̃]/[kuzin]
divin/divine	[divɛ̃]/[divin]
félin/féline	[felɛ̃]/[felin]
fin/fine	[fɛ̃]/[fin]
gamin/gamine	[gamɛ̃]/[gamin]
Justin/Justine	[ʒystɛ̃]/[ʒystin]
Jocelyn/Jocelyne	[ʒɔslɛ̃]/[ʒɔslin]
sanguin/sanguine	[sɑ̃gɛ̃]/[sɑ̃gin]

[ɛ̃] + Ø/[i] + [n]

bénin/bénigne	[benɛ̃]/[beniɲ]
malin/maligne	[malɛ̃]/[maliɲ]

[ɛ̃] + Ø/[i] + [m]

Joachim/Joachime	[ʒɔaʃɛ̃]/[ʒɔaʃim]

[ɛ̃] + Ø/[i] + [ʃ]

poulain/pouliche	[pulɛ̃]/[puliʃ]

Ce premier cas compte 194 termes dont 190 se rattachent à la première série, celle où la variation vocalique [ɛ̃] → [i] se produit devant la consonne [n].

Dans deux des trois autres sous-groupes, [ɲ], [ʃ] et [m], un phénomène de régularisation semble intervenir. Pour **bénin/bénigne** et **malin/maligne**, on constate que, en français oral, la forme féminine s'aligne de plus en plus souvent sur la série en [n] pour donner [malɛ̃]/[malin] et [benɛ̃]/[benin]: il s'agit là d'une simple régularisation morphologique.

Il semble par ailleurs que ce soit une régularisation lexicale qui amène les gens à opposer le masculin **poulain** [pulɛ̃] au féminin **pouliche** [puliʃ]. Aujourd'hui, on ne distingue guère ces deux termes l'un de l'autre à la manière des dictionnaires[1]; ils contiennent plutôt une même base lexémique avec variation féminine de **dénasalisation et fermeture vocaliques + consonne.**

2e cas

[œ̃] + Ø/[y] + [n]

aucun/aucune	[okœ̃]/[okyn]
brun/brune	[brœ̃]/[bryn]
chacun/chacune	[ʃakœ̃]/[ʃakyn]
commun/commune	[kɔmœ̃]/[kɔmyn]
importun/importune	[ɛ̃pɔrtœ̃]/[ɛ̃pɔrtyn]
inopportun/inopportune	[inɔpɔrtœ̃]/[inɔpɔrtyn]
opportun/opportune	[ɔpɔrtœ̃]/[ɔpɔrtyn]
quelqu'un/quelqu'une	[kɛlkœ̃]/[kɛlkyn]
un/une	[œ̃]/[yn]

Si l'on considère, comme le fait le **Robert**, que quelques-uns de ces vocables peuvent être des noms, des adjectifs, des pronoms, l'effectif de cette sous-catégorie atteint à peine treize termes; mais elle se maintient aisément grâce à la fréquence élevée de certains termes: **un/une, aucun/aucune, quelqu'un/quelqu'une**, etc. L'alternance vocalique [œ] → [y]

---

1. Cf. note, p. 45.

ne touche que 1% des vocables dont le féminin est marqué par l'addition d'un [n] et à peine 0,3% de l'ensemble des vocables marqués par addition consonantique.

1.4 Voyelle + Ø/fermeture et antériorisation vocaliques + consonne

Des variations vocaliques comportant une fermeture et une antériorisation de la voyelle interviennent dans le cas de certains noms de personnes.

Angélo/Angélique	[ãʒelo]/[ãʒelik]
Angélo/Angéline	[ãʒelo]/[ãʒelin]
Joséphat/Joséphine	[ʒozefa]/[ʒozefin]
Oliva/Olivette	[ɔliva]/[ɔlivɛt]
Bernardo/Bernardine	[bernardo]/[bernardin]

Ces mêmes variations sont également affectées d'une dénasalisation lorsque la forme masculine se termine par une voyelle nasale.

Colomban/Colombine	[kɔlɔ̃bã]/[kɔlɔ̃bin]
Laurent/Laurette	[lɔrã]/[lɔrɛt]
Régent/Régine	[reʒã]/[reʒin]

Il importe de noter que cette sous-catégorie est la première à être constituée entièrement de noms propres de personnes. Comme le relevé exhaustif de ce type de vocables n'a pas été fait, on ne peut connaître l'étendue exacte de cette série. Ces quelques exemples semblent néanmoins indiquer qu'elle compte des termes dont la fréquence n'est pas très élevée,

beaucoup moins que ceux des sous-catégories précédentes, 1.1 à 1.3.

À la page suivante, on dresse un tableau synthèse de la façon de marquer le genre par addition consonantique accompagnée de variation(s) vocalique(s). La ligne du haut présente l'ensemble des consonnes ou groupes consonantiques; la colonne de gauche, celui des différents cas de variations vocaliques relevées dans le **Robert** et dans notre "corpus" de noms propres de personnes. Sous chaque consonne et vis-à-vis chaque cas de variation vocalique, on indique le nombre de lexèmes ayant ce type d'opposition **masculin/féminin.** Ainsi, à la position [ɐ] → [ɛ]/+[ʀ], il existe 378 vocables dont le masculin se termine par [ɐ] (ex. [leʒɐ]) et dont le féminin prend la forme [ɛ:ʀ] (ex. [leʒɛ:ʀ]).

La colonne de gauche rapporte les dix-huit cas distincts dont on a parlé dans ce chapitre. Les onze premiers concernent des vocables de toutes catégories grammaticales variables en genre, tandis que les sept derniers ne semblent convenir qu'aux noms propres.

L'examen des variations vocaliques permet de constater que dix voyelles se prêtent à terminer la forme masculine. On y relève les quatre nasales [ɛ̃], [œ̃], [ɑ̃] et [ɔ̃], les trois voyelles mi-fermées [ɐ], [ø] et [o], de même que le [ɔ], le [u] et le [ɑ]. Les cinq autres voyelles n'apparaissent pas à la fin de la forme masculine dont la voyelle change au féminin.

TABLEAU II — Voyelle + Ø / autre voyelle + consonne

	[ə]	[ɛ]	[a]	[ɔ]	[d]	[ɑ̃]	[f]	[ɔ]	[ʃ]	[v]	[z]	[ʒ]	[m]	[n]	[ɲ]	[ʁ]	[j]	[l]	[ʁ]	Σ
[ø] → [ɛ]																			378	378
[œ] → [ɔ]	1	48																		49
[y] → [ə]																		3		3
[ø] → [ɛ]																	1			1
[œ] → [ɛ]																		11		11
[ø] → [e]		1																		1
[ɛ] → [e]														656						656
[ɔ] → [o]														88						88
[ɑ̃] → [a]														46						46
[ɛ] → [i]									1				1	190	2					194
[ø] → [y]														13						13
[o] → [i]			1											2						3
[o] → [e]														1						1
[e] → [a]														1						1
[o] → [i]														1						1
[o] → [ɛ]		1																		1
[ɑ̃] → [i]														2						2
[ɑ̃] → [ɛ]		1																		1
Σ	1	51	1						1				1	1000	2		1	14	378	1450

Cependant, ces cinq voyelles peuvent se présenter, selon les vocables, devant la consonne indicative du féminin. Ainsi, le [ɛ] alterne avec sept autres voyelles et se place devant cinq consonnes du féminin ([t], [n], [ʃ], [l], [r]) selon ce qu'indique le tableau suivant pour chaque voyelle alternante.

VOYELLES AU MASCULIN	VOY. FÉM.	CONSONNES DU FÉMININ	N VOC.
[ɛ][e][ø][ɑ][o][œ][ɑ̃]	[ɛ]	[n][t][ʃ][l][r]	1049
[ɑ][o][ɛ̃][ɑ̃]	[l]	[n][p][k][ʃ][m]	200
[u][o][ɔ̃]	[ɔ]	[n][t][l][p]	140
[e][o][ɑ̃]	[a]	[n]	48
[œ]	[y]	[n]	13
			1450

Dans l'alternance **masculin/féminin** accompagnée d'une variation vocalique, la voyelle [ɛ] peut provenir de sept voyelles et prendre place devant cinq consonnes pour les deux tiers des vocables. Viennent ensuite le [l] et le [ɔ] dont les effectifs et les combinaisons s'équivalent presque en nombre; puis le [a] et le [y], qui ne se présentent que devant [n]. Cette consonne peut suivre n'importe quelle de ces cinq voyelles; le [r] ne peut accompagner que la voyelle [ɛ]; et ainsi de suite.

Par ailleurs, le regroupement des effectifs du tableau II se rapportant à chacun des divers cas de variations vocaliques montre l'importance relative de chaque sous-ensemble.

Simple dénasalisation vocalique:		
([ɛ̃]/[ɛ], [ɔ̃]/[ɔ],[ɑ̃]/[a])	790 vocables	(54,48%)
Simple ouverture vocalique:		
([e]/[ɛ], [o]/[ɔ], [u]/[ɔ], [ø]/[a])	431 vocables	(29,72%)
Fermeture et dénasalisation vocaliques:		
([ɛ̃]/[i], [œ̃]/[y])	207 vocables	(14,28%)
Antériorisation et ouverture vocaliques:		
([o]/[ɛ], [ɸ]/[ɛ], [ə]/[ɛ], [o]/[a])	14 vocables	(0,97%)
Antériorisation et fermeture vocaliques:		
([o]/[i], [ɑ]/[i], [ɑ]/[ɛ], [ɑ̃]/[i], [ɑ̃]/[ɛ])	8 vocables	(0,55%)

Les deux cas les plus simples, ceux de la dénasalisation vocalique et de l'ouverture vocalique, comprennent déjà près de 85% de tous les vocables dont le féminin est marqué par une seule variation vocalique + addition consonantique. Les cas où la voyelle

subit un double changement se partagent le 15% qui reste de façon fort inégale.

La dernière ligne du tableau II indique qu'il existe seulement dix consonnes devant lesquelles se produisent des variations vocaliques de genre. Le [n] vient en tête et accapare les deux tiers des vocables (1000/1450); vient ensuite le [r] avec le quart des termes (378/1450); puis le [t] et le [l] avec des effectifs respectifs de 51 et 14 termes; enfin, le [p], le [k], le [m], le [ʃ], le [ɲ], et le [ʒ] suivent, ne marquant qu'un ou deux termes chacun.

Ces relevés permettent de déduire que les consonnes indicatives du féminin, accompagnées de variation(s) vocalique(s) sont surtout les occlusives [n] et [t] de même que les vibrantes [r] et [l], toutes des **dentales.** À elles quatre, elles marquent 99,6% des termes dont la voyelle varie au moment de l'addition d'une consonne de genre.

Synthèse

Jusqu'à présent, on a relevé 3990 vocables dont le féminin est marqué par **zéro/consonne.** Pour 2540 de ceux-ci, la consonne du féminin s'ajoute directement à la forme masculine: il s'agit là de la simple addition consonantique. Quant aux 1450 autres mots, ils reçoivent aussi la marque du féminin par addition consonantique, mais celle-ci entraîne simultanément une variation de la voyelle finale de la forme masculine. On regroupe ces deux effectifs dans le tableau III qui suit.

TABLEAU III — Synthèse relative à l'addition consonantique

V \ C	[p]	[t]	[k]	[b]	[d]	[g]	[s]	[ʃ]	[v]	[z]	[m]	[n]	[ɲ]	[kt]	[j]	[l]	[r]	Σl	cpo
[i]		80					3			69		2			1			155	
V-[i]			1					1			1	195	2					200	
[ɛ]		97			1		1	1		63				2				165	
V-[ɛ]		3										65			1	11	378	1049	1717 (43%)
[a]		39			1					58				2				100	
V-[a]												48						48	
[ɔ]							5			1								6	
V-[ɔ]	1	48										88				3		140	
[o]		1			35		3			7								46	205
[u]		3					3		1	5						1		13	(5%)
[y]										19								19	
V-[y]												13						13	
[ø]										548								548	580 (15%)
[œ]		51												2				53	
[ə]		2						1										2	
[ɔ̃]		2		1	16	3	1											23	1296
[ɑ̃]		1182	1		27		6	2										1218	(32%)
[r]		35			146		9		1									191	
[ɬ]		1																1	192
Σc	1	1544	2	1	226	3	31	4	2	770	1	1002	2	6	2	15	378	3990	(5%)

La colonne de gauche de ce dernier présente les voyelles telles qu'elles apparaissent devant la consonne indicative du féminin. Deux cas peuvent se produire: les formes masculine et féminine d'un terme sont identiques jusqu'à l'addition de la consonne du féminin, on note alors le phonème (voyelle ou consonne) qui termine la forme masculine; le passage du masculin au féminin entraîne un changement de la voyelle finale du masculin, on note alors cette variation par V et on fait suivre ce symbole de la voyelle qui précède la consonne du féminin. Ainsi, dans V → [i], V représente les quatre voyelles qui alternent avec [i] précédant une consonne du féminin (cf. p. 75).

Comme dans les tableaux I et II, la ligne du haut contient la liste des consonnes ou groupes consonantiques susceptibles d'indiquer le féminin; la ligne inférieure [Σ] cumule l'effectif relatif à chaque consonne indicative du genre; la colonne Σl présente la somme (Σ) des divers effectifs de chaque ligne (l); la colonne Σgv, celle des effectifs de chaque groupe de voyelles (gv) décrits à la droite du tableau.

Le tableau III présente la synthèse relative à l'addition consonantique, c'est-à-dire aux 3990 vocables dont le féminin se marque par l'ajout d'une consonne. Cet ensemble constitue environ 69% (3990/5880) de tous les vocables marquables en genre. À l'aide des éléments de ce tableau, il devient possible de dégager les principales contraintes qui caractérisent cette façon d'indiquer le genre.

Le féminin se marque habituellement à l'aide d'une seule consonne; seulement six vocables le font au moyen de deux consonnes, le groupe [kt][1].

La consonne indicative du féminin suit généralement une voyelle; on observe toutefois deux exceptions à ce sujet, car [r] et [f] peuvent aussi terminer une forme masculine marquée par une autre consonne, [r] pour 191 vocables et [f] pour un seul vocable.

Seules les consonnes [ʃ] et [ʒ] et les semi-consonnes [ɥ] et [w] s'avèrent inaptes à indiquer le féminin et seules les voyelles [ø], [œ] et [ə] ne peuvent se présenter devant une consonne marquant le féminin. C'est dire par le fait même que dix-sept consonnes différentes servent à marquer le féminin et qu'une consonne "féminine" peut se présenter directement devant douze voyelles, devant cinq voyelles suite à une variation vocalique et devant deux consonnes [r] et [l].

Ceci donne la constitution du tableau III qui, en théorie, offre 323 (17 x 19) possibilités de marquer le féminin par addition consonantique. Comme on n'y dénombre que soixante-deux cases contenant des effectifs, il faut admettre que le français utilise à pei-

---

1. Le groupe [rs] a marqué l'opposition **masculin/féminin** du couple lexical **gars/garce** [gɑ]/[gɑ:rs], jusqu'au seizième siècle environ, selon Robert; mais cette opposition est maintenant disparue de l'usage.

ne le cinquième des possibilités de marquer le genre par addition consonantique. De fait, la majorité des possibilités, soit 263 sur 323, d'indiquer le genre en ajoutant une consonne restent inexploitées. Il s'agit là d'une contrainte importante qui restreint à 20% l'effectif des combinaisons réelles.

Parmi ces dernières, dix-neuf proviennent d'hapax; huit ne servent qu'à indiquer le genre de deux vocables et sept, celui de trois vocables. Ces trois cas remplissent trente-quatre cases du tableau III et constituent à eux seuls 54,84% des combinaisons réelles. Aucune case n'a que quatre termes et les cases représentant de cinq à neuf vocables sont au nombre de cinq. Il ne reste en définitive que vingt-trois possibilités de marquer le genre par addition consonantique dont les effectifs se situent entre 10 et 1182 vocables.

On peut penser qu'il existe un rapport inverse entre l'unicité formelle, les hapax de forme par exemple, et leur fréquence. En effet, ces formes s'appliquent surtout à des mots de hautes fréquences.

laid/laide	[ɛd]	gentil/gentille	[ij]
froid/froide	[ad]	soûl/soûle	[ul]
haut/haute	[ot]	ras/rase	[az]
épais/épaisse	[ɛs]	vieux/vieille	[ɛj]
frais/fraîche	[ɛʃ]	salaud/salope	[ɔp]

Une étude des discours, oraux et écrits, devrait permettre de confirmer cette hypothèse que dicte présentement une connaissance générale de la langue.

On y relève aussi des termes dont l'usage s'est restreint avec l'histoire ou commence de le faire.

franc/franque	[ɑ̃k]	loup/louve	[uv]
poulain/pouliche	[ɨʃ]	serf/serve	[ɛrv]

La même hypothèse convient sans doute aux cas ne s'appliquant qu'à deux ou trois vocables, dont font partie les termes suivants.

blanc/blanche	[ɑ̃ʃ]	faux/fausse	[os]
franc/franche		gros/grosse	
long/longue	[ɔ̃g]	doux/douce	[us]
(et composés)		roux/rousse	
mou/molle	[ɔl]	bénin/bénigne	[ɨp]
fou/folle		malin/maligne	
foufou/fofolle		etc.	

On note une fois encore que les formes les plus rares semblent se maintenir surtout grâce à leur fréquence d'utilisation. Mais revenons au tableau III afin de dégager certaines contraintes régissant les effectifs moyens et grands.

– Les contraintes vocaliques

Les effectifs compilés à la droite du tableau, soit ceux des colonnes Σl et Σgv, permettent de cerner les caractéristiques relatives aux contraintes qui règlent l'agencement des voyelles devant une consonne indicative du féminin. Ainsi, pour la voyelle [y], l'effectif total de la colonne Σl est de 19. Ce nombre provient à 100% de la colonne [z]: C'est dire

par le fait même que tous les vocables masculins terminés par [y] et dont le féminin est marqué par addition consonantique terminent ce féminin par un [z]. Il s'agit là d'un lien très étroit, sinon exclusif[1], entre une finale masculine et une forme féminine. La force de ce lien s'impose à un point tel que, à l'oral, plusieurs termes terminés par [y] au masculin et non marqués au féminin en français standard tendent à prendre cette marque en [z]: [pwaly]/[pwaly:z], [ɛkskly]/[ɛkskly:z], [tety]/[tety:z], etc.

---

1. Il n'existe, semble-t-il, qu'un seul exemple contrevenant à cet usage, celui de [kry]/[kryt] que fournit la langue dite populaire. Ce cas provient sans doute du fait que ce même niveau de langue recourt ici à l'indice du féminin le plus utilisé, addition d'un [t], marquant coup sur coup, de cette façon et dans des contextes similaires, deux déterminés [puri] et [kry], variables à l'oral: [ynpɔmpurit], [ynpɔmkryt]: [ynpatatpurit], [ynpatatkryt]; etc.

   Il faut ajouter à cela que l'action menée par les féministes a conduit récemment certains organismes responsables de la "féminisation" terminologique à doter le terme **substitut** [sybstity] d'un féminin en [t], **substitute** [sybstitut]: c'est là une dérogation, faite d'autorité, au fonctionnement naturel de la langue.

Voici les principales contraintes qu'il est possible de dégager de la même manière pour les cas où une seule consonne se trouve privilégiée.

SANS VARIATION VOCALIQUE	AVEC VARIATION VOCALIQUE
[ø] + [z] = 100%	[œ̃] → [y] + [n] = 100%
[y] + [z] = 100%	[ɑ̃] → [a] + [n] = 100%
[ɛ] + [t] = 98%	[a] → [ɛ] + [r] = 100%
[ɑ̃] + [t] = 97%	[ɛ] → [e] + [n] = 99,7%
[ɑ] + [s] = 83%	[ɛ] → [i] + [n] = 98,1%
[ɔ] + [d] = 76%	[ɔ] → [ɛ] + [l] = 91,0%
[r] + [ɑ] = 76%	
[ʒ] + [d] = 69%	

Quelques voyelles seulement privilégient surtout deux consonnes.

	[i] + [t] (51%)	ou	+ [z] (46%)
	[ɛ] + [t] (60%)	ou	+ [z] (38%)
	[a] + [t] (39%)	ou	+ [z] (58%)
[ɔ] →	[ɔ] + [t] (34%)	ou	+ [n] (63%)

Ainsi se dégagent quatre contraintes d'exclusivité (100%); six autres s'avèrent très fortes (90% et plus) et quatre autres demeurent très perceptibles (69% à 83%), car les effectifs hors-contraintes se trouvent répartis sur plusieurs cas (cf. tableau III). Les contraintes de la liste "sans variation vocalique" se produisent devant les consonnes [t], [d], [z] et [s] alors que les contraintes "avec variation vocalique" le font devant [n], [r] et

[t]: on en reparlera lors de l'étude des consonnes indicatives du féminin.

Les contraintes qui viennent d'être identifiées affichent des limites certaines quant à la prévisibilité des combinaisons **masculin/féminin.** En effet, une forme masculine n'a de correspondant féminin assuré que dans les cas des finales en [ø], [y], [œ] et [o], ce qui représente environ le quart des vocables variables par alternance **Ø/consonne;** la prévisibilité diminue légèrement pour les masculins terminés par [ɑ̃] où 1182 termes, soit 97%, ont un féminin marqué par addition de [t], ce qui représente 30% du même groupe de vocables; elle décroît ensuite rapidement à 71% et à 76% pour les masculins en [ɛ] et en [ɔ] dont le féminin fait [ɛn] et + [d], pour 17% de l'ensemble des vocables variables par **Ø/consonne.** Dans les autres cas, la prévisibilité semble encore moindre.

Ce manque de prévisibilité a d'ailleurs fait croire à certains qu'il est préférable de "générer" le masculin à partir du féminin: ceux-ci trouvent plus facile d'extraire avec exactitude une forme plus courte (le masculin) contenue dans une forme plus longue (le féminin) que d'entrevoir, à partir du masculin, quelle sera la forme féminine admise par l'usage. Cette façon de procéder sied davantage au traitement de la langue par ordinateur qu'elle ne correspond au processus d'apprentissage de cette langue, témoin les enseignements sous-jacents à l'étude des déviations à l'usage commises en discours. Les exemples relevés

précédemment montrent que la déviation ne porte pas sur la finale du masculin mais que, au contraire, elle concerne la détermination exacte de la finale du féminin (présence ou absence de consonne, "choix" de telle ou telle consonne): l'acquisition des formes plus courtes conduit à celle des plus longues, comme la maîtrise des plus longues présuppose celle des plus courtes.

Les données du tableau III permettent de dégager clairement l'ensemble des combinaisons **voyelles/consonnes** du féminin (tableau IV) de même que les effectifs lexicaux correspondant à chacune d'elles; les consonnes sont placées par ordre décroissant de combinaison avec la voyelle ou la consonne.

Chaque ligne **voyelle-consonne** du premier groupe représente une exclusivité ou contrainte obligatoire à 100%. Plus on descend dans la lecture de ce tableau, moins les contraintes sont fortes. Mais il s'impose de signaler le fait qu'aucune forme vocalique ou consonantique, terminant un vocable masculin, ne peut être marquée au féminin par plus de six consonnes distinctes (groupe 6) sur un ensemble de dix-sept consonnes indicatives du féminin.

Il ne semble pas exister de lien entre la grandeur de l'effectif lexical et le nombre de combinaisons **voyelles/consonnes**, à l'exclusion, bien entendu, des tout petits effectifs. Ainsi, le féminin des vocables terminés par [u] ou par [ɔ̃] dont les effectifs respectifs ne sont que de treize et de vingt-trois termes peut être marqué par cinq consonnes dif-

TABLEAU IV

Combinaisons des voyelles/consonnes du féminin

Groupes	Les voyelles ou consonnes du masculin suivantes	peuvent être suivies de ces consonnes au féminin	Effectifs
1	V → [a]	[n]	48
	[y]	[z]	19
	V → [y]	[n]	13
	[ø]	[z]	548
	[œ]	[t]	2
	[f]	[t]	1
2	[ɑ]	[s] [z]	6
	[ɛ]	[t] [kt]	53
3	[a]	[z] [t] [kt] [d]	100
	V → [ɔ]	[n] [t] [l] [p]	140
	[o]	[d] [z] [s] [t]	46
	[r]	[d] [t] [s] [v]	191
4	[l]	[t] [z] [s] [n] [j]	155
	V → [l]	[n] [n] [k] [ʃ] [m]	200
	V → [ɛ]	[n] [r] [l] [t] [j]	1049
	[u]	[z] [t] [s] [v] [l]	13
	[ɔ̃]	[d] [g] [t] [s] [b]	23
	[œ̃]	[t] [d] [s] [ʃ] [k]	1218
5	[ɛ]	[t] [z] [s] [d] [ʃ] [kt]	165

différentes alors que la voyelle [ø] qui termine 548 lexèmes masculins ne peut être suivie que de la consonne [z]. En fait, presque chaque groupe de ce tableau comprend de petits effectifs, des moyens et des grands. Et on peut affirmer que, pour un effectif élevé, plus le nombre de combinaisons voyelles/consonnes est petit, plus grande est la contrainte.

L'observation de ces faits montre certainement que les contraintes relatives aux marques du genre faites par addition consonantique concernent autant les voyelles que les consonnes. Plusieurs d'entre elles privilégient exclusivement ou fortement telle ou telle consonne et, inversement, certains groupes vocaliques excluent catégoriquement certaines consonnes.

En ce sens, il semble tout à fait normal en français de ne pas rencontrer une consonne nasale indicative du féminin après une voyelle nasale, car cette dernière se dénasalise devant la consonne nasale. Mais comment expliquer qu'aucune voyelle nasale ne soit effectivement suivie de la consonne [z] comme marque du féminin? D'une part, les voyelles nasales se prêtent toutes quatre à être suivies d'un [t] féminin; le [ɔ̃] et le [ɑ̃] peuvent l'être également de [d] et de [s]; et on rencontre même cinq consonnes distinctes à la suite de chacune de ces deux voyelles. D'autre part, les finales de vocables, certes peu nombreuses voyelles nasales + [z] existent en français: onze [ɔ̃:z], bronze [brɔ̃:z], quinze [kɛ̃:z],

etc. Il serait donc normal d'avoir [z] comme marque du féminin après une voyelle nasale; et pourtant cela n'est pas.

Dans le tableau III (p. 78), on relève vingt-huit cases se rapportant aux effectifs moyens et hauts.

	[ɑ̃] + [t] = 1182	v → [ɔ] + [t] =	48
v →	[ɛ̃] + [n] = 656	[a] + [t] =	39
	[œ̃] + [z] = 548	[r] + [t] =	35
v →	[ɛ] + [r] = 378	[o] + [w] =	35
v →	[i] + [n] = 195	[ɑ] + [d] =	27
	[r] + [d] = 146	[y] + [z] =	19
	[ɛ] + [t] = 97	[ɔ] + [d] =	16
v →	[ɔ] + [n] = 88	v → [y] + [n] =	13
	[i] + [t] = 80	v → [ɛ] + [l] =	11
	[i] + [z] = 69	[r] + [s] =	9
	[ɛ] + [z] = 63	[ɔ] + [z] =	7
	[a] + [z] = 58	[ɑ] + [s] =	6
	[ɛ] + [t] = 51	[ɑ̃] + [s] =	5
v →	[a] + [n] = 48	[u] + [z] =	5

Cette liste à laquelle s'ajoutent les trente-quatre cas portant chacun sur un, deux ou trois vocables devrait permettre de comparer l'ordre théorique **voyelles + consonnes** à l'ordre d'usage qu'on retrouve à l'oral et dans les textes.

La colonne gv (p. 78) regroupe les effectifs **voyelles + consonnes** en cinq sous-ensembles. On y constate que, lorsque le féminin est marqué par addition consonantique, une consonne suit une voyelle orale antérieure non labiale (écartée) pour 43%

(1717) des vocables; qu'elle suit une voyelle nasale pour 32% (1296) des vocables; qu'elle succède à une voyelle orale antérieure labiale (arrondie pour 15% (580) des lexèmes et à une voyelle orale postérieure pour seulement 5% des vocables. C'est à peine plus que l'effectif d'une consonne qui en suit une autre, totalisant 192 vocables. En somme, la consonne indicative du féminin accompagne une voyelle pour 95% des lexèmes; mais elle suit une voyelle orale pour 63% des termes et une nasale pour 32%. Ces deux derniers pourcentages paraissent disproportionnés étant donné le fait qu'il n'existe que quatre voyelles nasales contre douze orales et que, en discours, les nasales représentent, selon Delattre[1], environ un septième (6,29/42,14) des voyelles. Cela montre bien que les présentes conclusions ne valent qu'au plan de la langue.

- Les contraintes consonantiques

L'addition consonantique constitue la marque majeure du féminin en français oral relativement à la quantité de vocables qu'elle régit. On le sait maintenant, seize consonnes et un groupe consonantique, qu'on appelle dorénavant dix-sept consonnes, servent à cet usage; seuls sont exclus le [f] et le [ʒ]. Ce système très général comporte cependant nombre de contraintes qu'il importe de dégager afin de bien distinguer les généralités et les cas particuliers.

---

1. DELATTRE, P. Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish, p. 97.

Une lecture rapide de la ligne Σc du tableau III (p. 78) permet d'identifier deux groupes de consonnes. Le premier concerne les dix consonnes dont les effectifs lexicaux varient de 1 à 6; le second se rapporte aux sept autres consonnes et caractérise les effectifs lexicaux moyens et grands.

Les dix consonnes du premier groupe ne servent à marquer le féminin que de vingt-quatre vocables; c'est dire qu'elles concernent seulement 0,006 des 3990 lexèmes marqués au féminin par une addition consonantique. Ces consonnes se répartissent en deux catégories: des (bi)labiales et des palato-vélaires, soit des antérieures et des postérieures.

MARQUES CONSONANTIQUES PLUS RARES

consonnes antérieures	vocables	consonnes postérieures	vocables
[p]	1	[k]	2
[b]	1	[g]	3
[v]	2	[n]	2
[m]	1	[kt][1]	6
	5	[ʃ]	4
		[ʒ]	2
			19

1. Le groupe [kt] prend place parmi les postérieures du fait que le [k] semble plus stable que le [t]; ce dernier se dévoise fréquemment et laisse seul le [k] comme indice du féminin ([sysɛ]/[sysɛk]).

Les cinq lexèmes du sous-système des consonnes antérieures ont peine à se maintenir. Le [b] de **Colomb/Colombe** et le [m] de **Joachim/Joachime** appartiennent à des noms propres rares; le [p] de **salaud/salope** représente le seul féminin en [p]; le couple **serf/serve**, marqué par [v], est à peu près disparu: seul le [v] féminin de **loup/louve** perdure relativement bien.

Par contre, le sous-système des consonnes postérieures se maintient assez facilement à l'oral. La marque [j] s'applique à deux lexèmes fréquents: **gentil/gentille** [ʒɑ̃ti]/[ʒɑ̃tij], **vieux/vieille** [vjø]/[vjɛj]; il en va de même du [ʃ] de **blanc/blanche** [blɑ̃]/[blɑ̃ʃ], **franc/franche** [frɑ̃]/[frɑ̃ʃ] et **frais/fraîche** [frɛ][frɛʃ], comme du [g] de **long/longue** [lɔ̃]/[lɔ̃g] et de ses composés moins usités, **oblong** et **barlong**. On note toutefois que le [ɲ] de **bénigne** [benin] et **maligne** [malin] tend à céder sa place à [n], beaucoup plus fréquent, et que le [k] de **franc/franque** [frɑ̃]/[frɑ̃k], certes peu utilisé, sert, suite à l'escamotage du [t] du groupe [kt], à marquer le féminin des couples **exact/exacte** [ɛgza]/[ɛgzak] et **distinct/distincte** [distɛ̃]/[distɛ̃k] en maintes régions de la francophonie.

Les 3966 autres lexèmes constituent 99,4% des vocables dont le féminin est marqué par addition consonantique. Les voici regroupés par consonne du féminin selon un ordre de fréquence décroissante à gauche et selon le type de consonne à droite.

MARQUES CONSONANTIQUES AFFECTANT
UN GRAND NOMBRE DE VOCABLES

Ordre des fréquences			Ordre des consonnes		
[t]	1544	(38,94%)	[t]	1544	occlusives
[n]	1002	(25,26%)	[d]	226	2772
[z]	770	(19,41%)	[n]	1002	(69,90%)
[r]	378	(9,53%)	[s]	31	fricatives
[d]	226	(5,70%)	[z]	770	(801)(20,20%)
[s]	31	(0,78%)	[l]	15	vibrantes
[l]	15	(0,38%)	[r]	378	(393)(9,90%)
	3966			3966	

Ce tableau parle de lui-même. Sept consonnes se prêtent à elles seules à marquer par addition consonantique, le féminin de 99,4% des vocables. Parmi ces consonnes, les occlusives [t], [d] et [n] marquent 70% des lexèmes, les fricatives [s] et [z] en marquent 20% et les vibrantes [l] et [r] font de même pour le 10% qui reste. Un seul point commun entre ces sept consonnes, ce sont toutes les dentales. C'est ainsi que, en français, les dentales marquent le féminin de presque tous les vocables variables par addition consonantique et de 70% de l'ensemble des lexèmes variables en genre, comme on le verra plus loin au cours de cette étude.

On a déjà vu qu'il existe de multiples contraintes relatives aux combinaisons **voyelles/consonnes.** Trouve-t-on des contraintes similaires relativement aux combinaisons **consonnes/voyelles**? Les premières s'interchangent-elles avec les secondes? Pour le

déterminer, dressons un relevé semblable à celui du tableau IV en partant, cette fois, des consonnes indicatives du féminin.

TABLEAU V

Combinaisons des consonnes/voyelles du féminin

Groupes	Les consonnes du féminin	peuvent être précédées de ces voyelles ou consonnes	Effectifs
1	[r]	[ə] → [ɛ]	378
	[g]	[ɔ̃]	3
	[n]	[ɛ̃] → [i]	2
	[p]	[o] → [ɔ]	1
	[b]	[ɔ̃]	1
	[m]	[ɛ̃] → [i]	1
2	[k]	[ɑ̃], [o] → [i]	2
	[j]	[i], [ø] → [ɛ]	2
	[v]	[u], [r]	2
3	[l]	[o] → [ɛ], [u] → [ɔ], [u]	15
	[kt]	[a], [ɛ], [ɛ̃]	6
	[ʃ]	[ɑ̃], [ɛ], [ɛ̃] → [i]	4
4	[n]	[ɛ̃] → [ɛ], [ɛ̃] → [i], [ɔ̃] → [ɔ], V → [a], [ɑ̃] → [y], [i]	1002
	[d]	[r], [o], [ɑ̃], [ɔ̃], [ɛ], [a]	226
5	[z]	[ø], [i], [ɛ], [a], [y], [o], [u], [ɑ]	770
	[s]	[r], [ɑ̃], [a], [i], [o], [u], [ɛ], [ɔ̃]	31
6	[t]	[ɑ̃], [ɛ], [i], [ɛ̃], [o] → [ɔ] [a], [r], V → [ɛ], [u], [ɔ̃], [o], [y], [ø]	1544

On note que les consonnes du féminin se partagent en six groupes; chacun d'eux peut être précédé respectivement d'une, deux, trois, six, huit et treize voyelles. C'est là une différence marquée d'avec les voyelles (p. 87) qui ne comptent que cinq groupes dont le maximum de combinaisons avec les consonnes est de six. Chaque consonne du féminin peut, en général, être précédée d'une grande diversité de voyelles, comme l'indiquent les groupes quatre, cinq et six du tableau. En fait, le [s] qui marque le féminin d'à peine trente et un vocables peut néanmoins être précédé de sept voyelles distinctes et d'une consonne.

Dans les trois premiers groupes du tableau V, on identifie une seule contrainte. La consonne [r], dont l'effectif s'élève à 378, n'accepte devant elle que l'ouverture vocalique de type [e]→[ɛ]. C'est la seule consonne qui, avec un effectif élevé, n'offre qu'une possibilité de combinaison. Pour les autres cas de ces trois groupes, la limite même de l'effectif empêche une plus grande diversité de combinaisons consonnes/voyelles.

Cependant, la comparaison des lignes des consonnes [r], [l] et [n] à celles des consonnes [d], [z], [s] et [t] fait voir que les trois premières se présentent surtout suite à une variation vocalique et que les quatre dernières forment directement le féminin sans que la voyelle finale du masculin ne subisse de changement. La contrainte variation vocalique est de l'ordre de 99,8% en moyenne devant [r], [l] et

[ɔ], tandis que l'**absence de variation vocalique** atteint généralement 100% devant [d], [z], [s][1] et 96,5% devant [t]. Les variations vocaliques affectent 36% des vocables susceptibles de varier en genre par addition consonantique et l'absence de telles variations caractérise 64% des vocables dont le féminin est marqué par l'ajout d'une consonne.

Telles apparaissent les principales caractéristiques de 70% des lexèmes, ceux dont le féminin se marque par addition consonantique. Cette addition ne se fait pas au hasard: l'ensemble des contraintes qui régissent les combinaisons **voyelles/consonnes** et **consonnes/voyelles** indique, presque hors de tout doute, que les contraintes relatives aux voyelles s'avèrent aussi importantes que celles qui se rapportent aux consonnes, même si les voyelles sont plus contraignantes par rapport à un choix de consonnes que ne le sont ces dernières par rapport à un choix de voyelles. Pourtant, une loi générale s'impose: les consonnes dentales sourdes ou sonores marquent à l'oral le féminin de la majorité des vocables du français. Cette constatation ne vaut bien entendu que pour l'effectif lexical; une étude statistique portant sur le discours, pourrait sans doute pondérer l'importance de cette marque dans l'ensemble des variations **masculin/féminin**.

---

1. Une variation vocalique de type [ɔ] → [ɛ] a lieu cependant devant [s] dans le cas de **abbé/abbesse** [abɛs].

À cet égard, on a déjà souligné la fréquence d'utilisation élevée dont jouissent la plupart des 31 vocables dont le féminin est marqué par l'addition de la consonne [s]: cela signifie que la place réelle occupée par les termes de ce type est certainement plus grande que ne le laisse croire la présente étude. Par ailleurs, il importe aussi de souligner le caractère productif de certains types d'alternance tels [ɛ̃]/[ɛn], [a]/[a:z], [ɛ]/[ɛ:z], (canadien/ne, québécois/e, montréalais/e), etc. face à l'absence de productivité de types ayant un féminin marqué par + [v], + [p], + [n] (louve, salope, maligne).

La présente étude ne tient pas compte de cet aspect créateur de la langue, ni de ses répercussions en discours. Nos relevés se limitent, faut-il le rappeler, aux vocables inscrits dans le **Robert** (petit) ce qui implique, entre autres, l'absence de plusieurs toponymes et de maints anthroponymes (chomskien, mall[illegible]en, saussurien,...); notre but n'est pas de faire l'inventaire de tous les vocables variables de la langue mais, à partir d'un grand nombre de vocables, de décrire le système qui en régit les variations de genre et de nombre. Pour arriver à cette fin par une étude de discours, il faudrait disposer d'un corpus si immense qu'il nous serait presque impossible de le traiter.

Nous demeurons toutefois conscient qu'une telle étude nuancerait à juste titre certains de nos résultats actuels, ce que nous soulignerons à quelques reprises par la suite (chapitre V, 2; chapitre X, 1, etc.).

2. L'alternance Ø/voyelle

Le français marque aussi l'opposition **masculin/féminin** par l'alternance **Ø/voyelle.** Cette sorte d'alternance comprend deux champs assez restreints. Dans le premier, l'addition d'une voyelle marque le féminin sans altérer la base du masculin; dans le second, l'addition de la voyelle indicative du féminin produit un changement de timbre sur la voyelle pénultième.

2.1 L'alternance Ø/simple voyelle

Pour l'alternance **Ø/simple voyelle,** notre relevé compte trente vocables; ceci représente seulement 0,007 (30/4160) de tous les vocables marqués par addition, mais 65% (30/46) de ceux marqués par addition vocalique. Les voyelles du féminin qui alternent avec le masculin non marqué (Ø) sont les suivantes, présentées par ordre décroissant d'effectif.

Ø/[a]

Aldée/Aldéa	[aide]/[aidea]
André/Andréa	[ɑ̃dre]/[ɑ̃drea]
Donald/Donalda	[dɔnald]/[dɔnalda]
Gabriel/Gabriella	[gabriɛl]/[gabriɛla]
Noël/Noëlla	[nɔɛl]/[nɔɛla]
Paul/Paula	[pɔl]/[pɔla]
Raphaël/Raphaëla	[rafaɛla]/rafaɛla]
Théodore/Théodora	[teɔdɔra]/[teɔdɔra]

Ø/[l]

Anasthase/Anasthasie	[anasta:z]/[anastazi]
Émile/Émilie	[emil]]/[emili]
Jules/Julie	[ʒyl]/[ʒyli]
Noël/Noëllie	[nɔɛl]/[nɔɛli]
Octave/Octavie	[ɔkta:v]/[ɔktavi]
Pélage/Pélagie	[pela:ʒ]/[pelaʒi]
Stéphane/Stéphanie	[stefan]/[[stefani]

Ø/[e]

Basile/Basilée	[bazil]/[bazile]

Dans notre relevé, les trois séries précédentes comptent respectivement chacune vingt-deux, sept et un mots. Cette liste ne comprend que des prénoms de personnes; elle n'est certainement pas exhaustive: elle se limite à ceux qu'on a pu repérer et faire repérer[1].

La voyelle latinisante [a] sert aussi à doubler une forme féminine française de plusieurs noms propres (au moins une douzaine), terminés surtout par une voyelle nasale au masculin; le féminin de ces patronymes se fait par addition de la consonne [n] suite à une dénasalisation de la voyelle (cf. p. 67 ss).

---

1. Nous cherchons davantage l'exhaustivité des types de variations que celles des vocables.

[ɛ̃] + Ø/[in] + [a]

Albertin/Albertina	[albertɛ̃]/[albertina]
Albin/Albina	[albɛ̃]/[albina]
Faustin/Faustina	[fostɛ̃]/[fostina]
Fridolin/Fridolina	[fridɔlɛ̃]/[fridɔlina]
Jasmin/Jasmina	[ʒasmɛ̃]/[ʒasmina]
Sévérin/Sévérina	[severɛ̃]/[severina]

[ɛ̃] + Ø/[ɛn] + [a]

Fabien/Fabienna	[fabjɛ̃]/[fabjɛna]

[ɛ̃] + Ø/[an] + [a]

Adrien/Adriana	[adriɛ̃]/[adriana]

[ɑ̃] + Ø/[an] + [a]

Christian/Christiana	[kristjɑ̃]/[kristjana]

[o] + Ø/[in] + [a]

Angélo/Angélina	[ɑ̃ʒelo]/[ɑ̃ʒelina]

[e] + Ø/[an] + [a]

Laurier/Laurianna	[lɔrje]/[lɔrjana]

Des faits similaires semblent se produire devant [i] dans un seul cas toutefois, celui de Léon/Léonie [leɔ̃]/[leɔni].

En fait, dans la majorité de ces exemples, l'alternance très latinisante Ø/[a] domine comme marque du féminin par addition vocalique. Par ailleurs, les noms relevant de l'opposition Ø/[i] paraissent correspondre davantage à une marque purement française. C'est aussi la première fois qu'on rencontre une façon de marquer le genre, réservée aux noms propres de personnes.

2.2 L'alternance Ø/fermeture vocalique + voyelle

Cette façon de marquer le genre ne diffère de la précédente que par la fermeture vocalique qui affecte la voyelle pénultième de la forme féminine. Ce phénomène se produit lors de l'addition de la voyelle indicative du féminin, comme il le fait ailleurs dans des cas de dérivation morphologique (ex. [kɔ̃plɛ] → [kɔ̃plete]). Suivent les quatre exemples de notre relevé.

[ɛ] + c + Ø/[e] + c + [i]

Aurèle/Aurélie	[ɔrɛl]/[ɔreli]
Eugène/Eugénie	[øʒɛn]/[øʒeni]
Fidèle/Fidélie	[fidɛl]/[fideli]

[ɛ] + c + Ø/[e] + c + [a]

Alfred/Alfréda	[alfrɛd]/[alfreda]

Si ces noms propres de personnes représentent l'ensemble des cas d'addition vocalique, on peut dire que la fermeture vocalique de la pénultième est toujours

de type [ɛ] devient [e], et qu'elle se produit lors de l'addition des marques du féminin [i] ou [a].

En somme, en tant que marque du genre, l'alternance **Ø/voyelle** se fait à l'aide des seules voyelles [a], [e] et [i]. Elle porte sur un nombre très restreint de termes et elle ne se produit que sur des noms propres de personnes.

3. L'alternance Ø/suffixe

En français, l'opposition entre le masculin et le féminin se marque également par l'alternance **Ø/suffixe.** Un suffixe indicatif du féminin peut s'ajouter directement à la forme du masculin ou bien encore compléter cette dernière simultanément à la production de certaines variations vocaliques ou consonantiques. Cette manière d'indiquer le genre concerne cent vingt-quatre vocables, soit 3% de l'ensemble des termes marqués par addition.

3.1 L'alternance Ø/simple suffixe

L'alternance **Ø/simple suffixe** concerne une centaine de vocables, dont 63% sont des noms propres de personnes. En fait, une seule série accapare la majorité de tous les autres termes de cet effectif: il s'agit de l'opposition **Ø/[ɛs]**.

Ø/[ɛs]

âne/ânesse	[ɑ:n]/[ɑnɛs]
comte/comtesse	[kɔ̃:t]/[kɔ̃tɛs]

diable/diablesse	[djɑ:bl]/[djɑblɛs]
hôte/hôtesse	[o:t]/[otɛs]
maître/maîtresse	[mɛ:tr]/[mɛtrɛs]
ogre/ogresse	[ɔ:gr]/[ɔgrɛs]
prince/princesse	[prɛ̃:s]/[prɛ̃sɛs]
Suisse/Suissesse	[sɥis]/[sɥisɛs]
tigre/tigresse	[ti:gr]/[tigrɛs]
traître/traîtresse	[trɛ:tr]/[trɛtrɛs]

Selon nos relevés, l'alternance Ø/[ɛs] compte trente-sept vocables et constitue 29,8% (37/124) des termes marqués au féminin par addition suffixale. Il s'agit là d'une importance très relative puisque cette opposition ne s'applique qu'à cinq termes sur mille. De plus, cette marque touche surtout des vocables rares et peu utilisés en discours tels **borgnesse, chanoinesse, papesse, comtesse, druidesse, drôlesse, pairesse, quakeresse,** etc.

Les autres suffixes indicatifs du féminin marquent presque exclusivement des noms propres de personnes: on peut les grouper selon les ressemblances suivantes: [in], [ɛt], [jɑ] et leurs semblables et une douzaine d'autres servant chacune à marquer seulement un ou deux mots.

Ø/[in]

Alphonse/Alphonsine	[alfɔ̃:s]/[alfɔ̃sin]
Charles/Charline	[ʃa:rl]/[ʃarlin]
Claude/Claudine	[klo:d]/[klodin]
Gérald/Géraldine	[ʒerald]/[ʒeraldin]
Hector/Hectorine	[ɛktɔ:r]/[ɛktɔrin]

Noël/Noëlline	[nɔɛl]/[nɔɛlin]
Pascal/Pascaline	[paskal]/[paskalin]
Paul/Pauline	[pɔl]/[pɔlin]
Ubald/Ubaldine	[ybald]/[ybaldin]
Victor/Victorine	[viktɔ:r]/[viktɔrin]
Ø/[tin]	
Aubert/Aubertine	[obɛ:r]/[obɛrtin]
Clément/Clémentine	[klemɑ̃]/[klemɑ̃tin]
Constant/Constantine	[kɔ̃stɑ̃]/[kɔ̃stɑ̃tin]
feuillant/feuillantine	[fœjɑ̃]/[fœjɑ̃tin]
Hubert/Hubertine	[ybɛ:r]/[ybɛrtin]
Léon/Léontine	[leɔ̃]/[leɔ̃tin]
Robert/Robertine	[rɔbɛ:r]/[rɔbɛrtin]
Ø/[din]	
Armand/Armandine	[armɑ̃]/[armɑ̃din]
Édouard/Édouardine	[edwa:r]/[edwardin]
Gérard/Gérardine	[ʒera:r]/[ʒerardin]
Ø/[lin]	
Jacques/Jacqueline	[ʒak]/[ʒaklin]
Ø/[bin]	
Colomb/Colombine	[kɔlɔ̃]/[kɔlɔ̃bin]

Le suffixe [in] et les quatre autres de même base servent à marquer le féminin d'au moins vingt-cinq noms propres de personnes et d'un seul nom commun.

La formation des suffixes dérivés semble être le résultat de l'addition de suffixe [in] à une forme féminine existante ou latente de type addition consonantique. Ainsi, [rɔbɛ:r], [armɑ̃] et [kɔlɔ̃] ont d'abord un féminin respectif en [t], [d] et [b]: [rɔbɛ:rt], [armɑ̃:d] et [kɔlɔ̃:b].

L'ajout du suffixe [in] à des formes féminines donne les suffixes dérivés [tin], [din] et [bin]. Ces derniers contiennent en quelque sorte deux marques du féminin; mais ils peuvent ensuite fonctionner d'une façon autonome comme dans [leɔ̃] + [tin] ⟶ [leɔ̃tin] ou [ʒera:r] + [din] ⟶ [ʒerardin]. Cette autonomie est aussi celle du suffixe [lin] dans [ʒaklin].

Un phénomène semblable se produit à partir de la voyelle [a] qui, par addition vocalique, sert à marquer le féminin (cf. p. 98). D'une part, cette voyelle peut s'ajouter à la fin d'un terme déjà marqué au féminin par la voyelle [in]; les deux, ensemble, donnent le suffixe du féminin [ja].

[emil] ⟶ [emili]
[emili] + [a] ⟶ [emilja]

Ce suffixe [ja] fonctionne ensuite d'une façon autonome; il peut indiquer directement le féminin de certains vocables.

[klɔ:d] ⟶ [klɔdja]
[dan] ⟶ [danja]

Il peut également s'ajouter à des vocables déjà marqués au féminin par la consonne [s].

[klemɑ̃] → [klemɑ̃:s]
[klemɑ̃:s] + [ja] → [klemɑ̃sja]

D'autre part, la voyelle [a] entre dans la formation de divers suffixes dérivés: elle s'ajoute aux consonnes indicatives du féminin [t], [d], [r], [n] et [z] et elle forme avec ces dernières les suffixes du féminin autonomes et doublement marqués [ta], [da], [ra], [na] et [za].

[lwi] → [lwi:z]
[lwi:z] + [a] → [lwiza]

Voici des exemples représentant chacun des suffixes de base [a], suffixes latinisants qui perdurent en français.

Ø/[ja]

Claude/Claudia	[klo:d]/[klodja]
Dan/Dania	[dan]/[danja]
Émile/Émilia	[emil]/[emilja]
Jules/Julia	[ʒyl]/[ʒylja]
Octave/Octavia	[ɔkta:v]/[ɔktavja]
Victor/Victoria	[viktɔ:r]/[viktɔrja]

Ø/[sja]

Clément/Clémencia	[klemɑ̃]/[klemɑ̃sja]
Laurent/Laurencia	[lɔrɑ̃]/[lɔrɑ̃sja]

Ø/[ta]

Albert/Alberta	[albɛ:r]/[alberta]
Donat/Donata	[dɔna]/[dɔnata]
Hubert/Huberta	[ybɛ:r]/[yberta]
Robert/Roberta	[rɔbɛ:r]/[rɔberta]

Ø/[da]

Florent/Florenda	[flɔrɑ̃]/[flɔrɑ̃da]
Laurent/Laurenda	[lɔrɑ̃]/[lɔrɑ̃da]
Yoland/Yolanda	[jɔlɑ̃]/[jɔlɑ̃da]

Ø/[na]

Alexis/Alexina	[alɛksi]/[alɛksina]
Georgie/Georgina	[ʒɔrʒi]/[ʒɔrʒina]

Ø/[ra]

Xavier/Xavièra	[gzavje]/[gzavjera]

Ø/[za]

Louis/Louisa	[lwi]/[lwiza]

Au moins dix-neuf termes, tous des noms propres de personnes, forment ainsi leur féminin par l'addition d'un suffixe latinisant de finale [a]: plus d'une demi-douzaine de suffixes de ce type et il en existe peut-être d'autres ...

Une quatrième catégorie de suffixes marquant le féminin de noms propres provient de l'alternance **Ø/**[ɛt]. Dans cette série, [ɛt] ne peut être considéré comme un diminutif, mais il doit l'être comme un simple suffixe indicatif du féminin. Parfois, cette marque en double une autre comme dans les deux derniers exemples ci-après.

Ø/[ɛt]

Antoine/Antoinette	[ɑ̃twan]/[ɑ̃twanɛt]
Claude/Claudette	[klo:d]/[klodɛt]
Étienne/Étiennette	[etjɛn]/[etjɛnɛt]
Georges/Georgette	[ʒɔ:rʒ]/[ʒɔrʒɛt]
Guillaume/Guillaumette	[gijo:m]/[gijomɛt]
Henri/Henriette	[ɑ̃ri]/[ɑ̃riɛt]
Hugues/Huguette	[yg]/[ygɛt]
Maurice/Mauricette	[mɔris]/[mɔrisɛt]
Moïse/Moïsette	[moi:z]/[moizɛt]
Pascal/Pascalette	[paskal]/[paskalɛt]
Pierre/Pierrette	[pje:r]/[pjerɛt]
Yves/Yvette	[i:v]/[ivɛt]

Ø/[jɛt]

Jules/Juliette	[ʒyl]/[ʒyljɛt]

Ø/[zɛt]

Louis/Louisette	[lwi]/[lwizɛt]

À ces quatre types d'alternance **Ø/suffixe**, caractérisés par le fait qu'ils marquent plus de dix voca-

bles, s'ajoutent divers autres suffixes servant chacun à indiquer le féminin d'un à trois termes seulement.

Ø/[an]

André/Andréanne [ãdre]/[ãdreɑn]
Élie/Éliane [eli]/[elian]
Guy/Guyanne [gi]/[gian]

Ø/[esk]

maure/mauresque [mo:r]/[moresk]

Ø/[id]

sylphe/sylphide [silf]/[silfid]

Ø/[mi]

Noé/Noémie [noe]/[noemi]

Ø/[lɛn]

Guy/Guylaine [gi]/[gilɛn]

Ø/[ɔn]

buffle/bufflonne [byfl]/[byflɔn]

Ø/[ɔt]

Charles/Charlotte [ʃar:l]/[ʃarlɔt]

C'est ainsi que plus d'une vingtaine de suffixes dont la majeure partie appartiennent à quatre bases différentes ([ɛs], [in], [a], [ɛt]) indiquent le féminin d'une centaine de termes. À l'exception de [ɛs], presque tous ces suffixes servent à marquer le féminin de noms propres de personnes.

3.2 Voyelle + consonne + Ø/fermeture vocalique + consonne + suffixe

L'ajout d'un suffixe indicatif du féminin provoque dans certains cas la fermeture, ou la postériorisation, de la voyelle pénultième. Ces phénomènes se produisent lors du passage d'une syllabe fermée (le masculin) à une syllabe ouverte (le féminin).

[ɛ] + c + Ø/[e] + c + [ɛs]

nègre/négresse	[nɛ:gr]/[negrɛs]
poète/poétesse	[pɔɛt]/[poetɛs]
prêtre/prêtresse	[prɛ:tr]/[pretrɛs]
prophète/prophétesse	[prɔfɛt]/[profetɛs]

[œ] + c + Ø/[ɔ] + c + [ɛs]

docteur/doctoresse	[dɔktœ:r]/[dɔktɔrɛs]

[ɛ] + c + Ø/[e] + c + [ja]

Aurèle/Aurélia	[ɔrɛl]/[orelja]
Fidèle/Fidélia	[fidɛl]/[fidelja]

Ces sept exemples ne diffèrent de ceux des pages 102 et 106 que par la fermeture vocalique affectant la pénultième de la forme féminine. Ils sont à rapprocher du type [bɛrʒɛ]/[bɛrʒɛ:r]: [ɛ] devient [e] lors de l'alternance d'une syllabe ouverte avec une syllabe fermée; [e] devient [ɛ] dans le cas inverse. Il s'agit là de faits phonologiques connus.

3.3 Consonne + Ø/consonne + suffixe

L'ajout de suffixe se présente aussi pour quatre termes suite à un changement de consonnes: [k] alterne avec [ʃ] ou avec [s] et [z], avec [g].

[k] + Ø/[ʃ] + [ɛs]

duc/duchesse	[dyk]/[dyʃɛs]
archiduc/archiduchesse	[arʃidyk]/[arʃidyʃɛs]

[k] + Ø/[s] + [ja]

Luc/Lucia	[lyk]/[lysja][1]

[k] + Ø/[s] + [ɛt]

Luc/Lucette	[lyk]/[lysɛt]

---

1. Le mot Lucia possède à lui seul trois indices du féminin: l'alternance [k]/[s], le [i] et le [a], car Luce [lys], Lucie [lysi], Lucia [lysja] existent et s'opposent tous trois à [lyk].

[ɛ] + Ø/[ɑ] + [ɑrɛs]

doge/dogaresse [dɔ:ʒ]/[dɔgarɛs]

Ces six exemples se joignent au groupe des suffixes les plus fréquents [ɛs], [ja] et [ɛt]. Ils possèdent en quelque sorte une double marque du genre: opposition consonantique et addition suffixale. En français moderne, cette variation de consonnes n'est plus permise seule dans le cas de [dyk]/?[dyʃ], mais elle l'est toujours pour les noms [lyk]/[lys].

3.4 Voyelle nasale + Ø/voyelle orale + consonne nasale + suffixe

La présente sous-catégorie comporte deux marques du féminin. La première, **voyelle nasale + Ø/dénasalisation vocalique + consonne**, a été explicitée auparavant en 1.3.1. Cette alternance se réalise ci-après sous les formes [ɔ̃]/[ɔn] et [ɛ̃]/[in]; à celles-ci s'ajoutent divers suffixes.

[ɔ̃] + Ø/[ɔn] + [ɛs]

patron/patronesse [patrɔ̃]/[patrɔnɛs]
larron/larronnesse [larɔ̃]/[larɔnɛs]

[ɔ̃] + Ø/[ɔn] + [ɛt]

Yvon/Yvonnette [ivɔ̃]/[ivɔnɛt]

[õ] + Ø/[ɔn] + [id]

Léon/Léonide [leõ]/[leɔnid]

[õ] + Ø/[ɔn] + [il]

Léon/Léonile [leõ]/[leɔnil]

[ɛ̃] + Ø/[in] + [ɛt]

Lin/Linette [lɛ̃]/[linɛt]

Notre relevé ne compte que six exemples de ces types d'opposition dont les formes féminines, à l'exception de [patrɔnes] qui a connu un regain de popularité grâce à la chanson de Brel, sont toutes très rares. Encore une fois, une majorité de noms propres de personnes caractérisent cette série doublement marquée au féminin.

En somme, le corpus contient seulement 124 termes dont le féminin est marqué à l'aide de l'addition suffixale. Ces suffixes se rattachent à quatre types principaux de finales [ɛs], [in], [a] et [ɛt] auxquels se joignent neuf autres suffixes marquant le féminin.

Dans le tableau suivant, on présente chaque groupe de suffixes, les variations qui les précèdent ou les consonnes qui s'ajoutent à la base suffixale pour former chaque suffixe, de même que les effectifs lexicaux de chaque sous-catégorie.

TABLEAU VI

L'addition suffixale, marque du féminin

	[ɛs]		[in]		[(j)ɔ]		[ɛt]		Autres
ø	37	ø	14	ø	9	ø	12	[an]	3
[ɛ]/[œ]	4	[t]	7	[s]	2	[j]	1	[ɛsk]	2
[œ]/[ɔ]	1	[d]	3	[t]	4	[z]	1	[mi]	1
[k]/[ʃ]	2	[l]	1	[d]	3	[k]/[s]	1	[ien]	1
[ɔ̃]/[ɔn]	2	[b]	1	[n]	2	[ɔ̃]/[ɔn]	1	[ɔn]	1
				[r]	1	[ɛ̃]/[in]	1	[ɔt]	1
				[z]	1			[id]	2
								[it]	1
								[ærɛs]	1
Total	46		26		22		17		13

Ce synoptique regroupe une trentaine de terminaisons caractéristiques de cet ensemble lexical restreint, cent vingt-quatre mots seulement. On y relève également seize cas uniques, c'est-à-dire des oppositions **masculin/féminin** pour lesquelles il n'existe sans doute qu'un seul exemple, et onze autres cas dont les effectifs lexicaux ne varient que de deux à quatre. En fait, les quatre cas les plus simples totalisent soixante-douze termes. trente-sept noms communs ø/[ɛs] et trente-cinq noms propres ø/[in], ø/[jɔ], ø/[ɛt].

Ainsi, en même temps qu'elle touche peu de vocables, l'addition suffixale, comme marque du féminin, se

présente sous des formes très variées. Un contraste qui a certainement ses répercussions au plan de l'apprentissage et de la maîtrise de la langue. Une moins grande régularité "systémique" caractérise ainsi l'alternance du masculin et du féminin chez les noms propres.

4. L'alternance Ø/lexème

En français, un quatrième type d'addition se rapporte indirectement à la notion de genre: il s'agit de l'addition lexicale. On dit "indirectement" pour la simple raison que l'addition lexicale ne détermine pas le genre, mais elle indique seulement de quel sexe est tel ou tel être. En ce sens, elle peut s'appliquer à tout ce qui est susceptible de se reproduire en termes de **mâle** et de **femelle**, que ces êtres appartiennent au monde végétal ou au monde animal. Ainsi, pour être plus précis, on distingue un **frêne mâle** d'un **frêne femelle**, une **souris mâle** d'une **souris femelle**, un **enfant mâle** d'un **enfant femelle**, etc. **Mâle** et **femelle** s'imposent alors comme les termes servant à indiquer le "sexe" par addition lexicale, que le mot ainsi déterminé soit masculin (frêne, enfant) ou féminin (fourmi, girafe).

Cette distinction implique que les êtres qui ne se trouvent pas désignés de cette façon sont considérés seulement sous l'aspect du genre et non sous celui du sexe. En effet, quand on parle des **souris**, on inclut aussi bien les mâles que les femelles. Ce vocable est féminin; il porte donc le genre, sans

distinction de sexe. Ces deux aspects sont concomitants dans le cas de l'alternance **Ø/consonne**: dans **chat/chatte** [ʃa]/[ʃat], l'alternance **Ø/[t]** indique à la fois le genre du vocable et le sexe de l'animal.

La détermination du sexe par addition lexicale se fait d'une part par simple juxtaposition des termes **mâle** et **femelle** ou à l'aide d'autres termes équivalents désignant un être sexué: **un zébu femelle, une taupe mâle, une baleine mâle, un poney jument, un mustang jument, un mustang étalon**, etc. Chez les humains, on recourt aux oppositions **monsieur/madame** ou **monsieur/mademoiselle**. C'est le cas le plus fréquent, semble-t-il.

D'autre part, on peut marquer la même précision au moyen d'une détermination par subordination. Les termes utilisés alors sont les mêmes ou encore des termes généraux coiffant l'espèce: **la femelle du zébu, le mâle de la taupe, la poule du tétras, le coq de la perdrix**, etc. Ce procédé reste toutefois ambigu, car **la femelle du zébu** désigne à la fois **la compagne du zébu** et **un zébu femelle**, etc.

En somme, l'addition lexicale demeure un moyen d'indiquer le sexe des êtres en distinguant entre mâles et femelles, moyen qui n'affecte pas le genre des vocables servant à désigner ces mêmes êtres. À ce titre, ce procédé ne fait pas partie des marques du genre, même s'il reste un moyen fort utile de classification et de précision.

Voilà comment l'alternance **Ø/addition** se révèle un indice très important du genre en français oral. Cette opposition **masculin/féminin** se réalise de trois façons: alternance **Ø/consonne**, alternance **Ø/voyelle**, alternance **Ø/suffixe**. Au plan de la langue, la première variation concerne environ 4000 vocables et s'avère de loin la plus répandue; à côté d'elle, les deux autres paraissent négligeables n'indiquant le genre que pour 46 et 124 termes chacune.

Chaque type d'alternance possède des caractéristiques propres au féminin. La variation **Ø/suffixe** distingue presque toujours entre [ɛs] qui marque le féminin de plusieurs substantifs "communs" et [in], [ja], [ɛt] qui font de même envers les noms propres de personnes. L'alternance **Ø/voyelle** regroupe ses féminins surtout autour de [i] et [a]: la première paraissant une forme bien française alors que la seconde demeure très latinisante. Quant à la variation **Ø/consonne**, on serait d'abord porté à croire qu'elle indique le féminin à l'aide de n'importe quelle consonne, puisque dix-sept formes consonantiques servent à cette fin; mais un décompte des effectifs lexicaux montre que dix d'entre elles ne concernent que 0,6% des lexèmes et que les sept autres, les dentales [t], [d], [s], [z], [n], [l] et [r], marquent le féminin de 99,4% des termes de cette catégorie. En définitive, l'ensemble lexical marqué par **Ø/addition** constitue 71,73% (4160/5800) de tous les vocables qui, à l'oral, sont susceptibles de varier en genre. Voilà une situation théorique qui sera nuancée dans notre analyse de discours, Genre et nombre: étude appliquée.

CHAPITRE V

L'ALTERNANCE BINAIRE +/+

Relativement à la morphologie du genre, on entend par alternance binaire celle où un ou deux phonèmes se trouvent remplacés par un ou deux autres phonèmes comme indices différenciateurs entre le masculin et le féminin. Dans cette alternance, pas de marque Ø: mais une forme masculine s'oppose à une forme féminine différente.

Notre relevé contient mille six cent cinq vocables marqués de cette façon, soit 27,6% de tous les termes variables en genre à l'oral. Cette opposition de genre se produit entre consonnes, entre voyelles, entre suffixes et même entre lexèmes entiers.

1. L'alternance consonantique: c/c

L'alternance consonantique sert à différencier les formes masculines et féminines de mille soixante-cinq vocables, c'est-à-dire 66% environ des termes marqués par alternance binaire. Elle comporte deux sous-catégories: l'alternance consonantique simple et l'alternance consonantique accompagnée d'une variation vocalique.

1.1 L'alternance consonantique simple

Le français compte au moins 378 vocables dont l'opposition **masculin/féminin** se fait à l'oral en remplaçant une consonne par une autre. Environ 95% (358/378) de ces vocables se rangent sous la même

opposition consonantique, dans laquelle [f] indique le masculin et [v] le féminin.

Notre relevé restreint (p. 38 à 45) présente les exemples **bref/brève** [brɛf]/[brɛ:v] et **neuf/neuve** [nœf]/[nœ:v]. À ceux-ci s'ajoutent les vocables **veuf/veuve** [vœf]/[vœ:v], **sauf/sauve** [so:f]/[so:v] et trois cent cinquante-quatre termes dans lesquels l'alternance [f]/[v] est précédée de [i].

[f]/[v]

actif/active	[aktif]/[akti:v]
craintif/craintive	[krɛ̃tif]/[krɛ̃ti:v]
hâtif/hâtive	[ɑtif]/[ɑti:v]
nocif/nocive	[nɔsif]/[nɔsi:v]
oisif/oisive	[wazif]/[wazi:v]
passif/passive	[pasif]/[pasi:v]
punitif/punitive	[pynitif]/[pyniti:v]
réceptif/réceptive	[reseptif]/[resepti:v]
relatif/relative	[rolatif]/[rolati:v]
sportif/sportive	[spɔrtif]/[spɔrti:v]
vif/vive	[vif]/[vi:v]

Il s'agit là d'une contrainte très importante: l'alternance [f]/[v] marque en effet 35,5% (378/1065) des termes dont le masculin et le féminin se distinguent par une opposition consonantique et presque toutes ces bases lexémiques se terminent en [i].

À ce premier groupe de vocables, caractérisés par une simple alternance de consonnes, on ne peut ajouter

que vingt termes répartis en onze oppositions consonantiques; c'est dire qu'on dénombre à peine deux vocables par cas.

[s]/[n]

Francis/Francine	[frɑ̃sis]/[frɑ̃sin]
Delphis/Delphine	[dɛlfis]/[dɛlfin]
Régis/Régine	[reʒis]/[reʒin]

[k]/[s]

Frank/France	[frɑ̃:k]/[frɑ̃:s]
Luc/Luce	[lyk]/[lys]

[l]/[n]

Hermile/Hermine	[ɛrmil]/[ɛrmin]

[r]/[d]

Maur/Maud	[mɔ:r]/[mɔ:d]

[m]/[n]

Solime/Soline	[sɔlim]/[sɔlin]
quidam/quidane	[kidam]/[kidan]

[ks]/[s]

Alix/Alice	[aliks]/[alis]

[ks]/[ʒ]

sphinx/sphinge	[sfɛ̃:ks]/[sfɛ̃:ʒ]

[s]/[z]

balès/balèze	[balɛs]/[balɛ:z]

[k]/[ʃ]

sec/sèche	[sɛk]/[sɛʃ]

[s]/[j]

fils/fille	[fis]/[fi:j]

[p]/[m]

père/mère	[pɛ:r]/[mɛ:r]
grand-père/grand-mère	[grɑ̃pɛ:r]/[grɑ̃mɛ:r]
arrière-grand/père/ arrière-grand/mère	[arjɛrgrɑ̃pɛ:r]/ [arjɛrgrɑ̃mɛ:r]

+ autres variations

compère/commère	[kɔ̃pɛ:r]/[kɔmɛ:r]
parrain/marraine	[parɛ̃]/[marɛn]
papa/maman	[papa]/[mamɑ̃]

Ces vingt derniers exemples comprennent neuf noms de personnes, trois vocables très rares: balès, sphinx et quidam, et trois couples de termes

très fréquents: **sec/sèche, fils/fille** de même que **père/mère** et leurs composés et dérivés[1].

Il importe de relever le fait que l'alternance consonantique [p]/[m] du couple **père/mère** [pɛ:r]/[mɛ:r] constitue vraiment un cas exceptionnel. Pour ces deux vocables, l'opposition de genre se trouve marquée à l'initiale et non à la finale. Elle se retrouve identique ou sous des formes similaires dans plusieurs langues issues de l'indo-européen.

[p]/[m]

grec	πατηρ	μητηρ
latin	pater	mater
français	père	mère
espagnol	padre	madre
italien	padre	madre
portugais	pais	mãe
persan (iranien)	pedar	mâdar

1. L'opposition [p]/[m] persiste dans les dérivés de ces termes: **compère/commère** (+ dénasalisation du préfixe), **parrain/marraine** (marqué aussi à la finale par dénasalisation + addition consonantique [ɛ̃]/[ɛn]. Elle fait de même dans le couple **papa/maman** [papa]/[mamã] où elle se trouve doublée selon un procédé propre au langage "enfantin" du type **foufou/fofolle.**

[f]/[m]

anglais	father	mother
allemand	Vater	Mutter
suédois	far	mor [mu: r]
norvégien	far	mor [mɔ: r]

[b]/[m]

vietnamien	ba	ma

Ces quelques exemples indiquent bien que cette marque a résisté à l'usure du temps. La fréquence d'utilisation de ces vocables de même que le fait qu'ils font partie des premiers apprentissages linguistiques ont rendu possible le maintien séculaire de ces oppositions marquées à l'initiale.

Bref, l'alternance consonantique simple se produit surtout par l'opposition de [f] masculin à [v] féminin, même s'il existe au moins douze variétés d'alternances, dont une seule apparaît en début de vocable.

1.2 L'alternance consonantique + fermeture vocalique

Le relevé restreint (p. 38 à 45) contient trois exemples relatifs à cette sous-catégorie.

chanteur/chanteuse	[ʃɑ̃tœ: r]/[ʃɑ̃tø: z]
crieur/crieuse	[kri œ: r]/[kri ø: z]
menteur/menteuse	[mɑ̃tœ: r]/[mɑ̃tø: z]

Dans ces cas, l'alternance consonantique [ʀ]/[z] engendre une fermeture vocalique: la voyelle mi-ouverte [œ] qui précède [ʀ] est remplacée par sa correspondante mi-fermée [ø] devant [z]. Cela provient sans doute du fait que [ʀ] ne peut, en syllabe fermée, suivre une voyelle mi-fermée antérieure, c'est-à-dire ni [e], ni [ø].

Le dictionnaire ne contient que deux exceptions, et encore, à ce type d'alternance: il s'agit des couples **gouverneur/gouvernante** [guvɛʀnœːʀ]/[guvɛʀnɑ̃ːt] et **chevreuil/chevrette** [ʃəvʀœːj]/[ʃəvʀɛt] où on rencontre les variations [ʀ]/[t] et [j]/[t], accompagnées de changements vocaliques divers[1]. Mais voici d'autres exemples relatifs au cas le plus général.

[œ] + [ʀ]/[ø] + [z]

baigneur/baigneuse	[bɛɲœːʀ]/[bɛɲøːz]
berceur/berceuse	[bɛʀsœːʀ]/[bɛʀsøːz]
conteur/conteuse	[kɔ̃tœːʀ]/[kɔ̃tøːz]

1. L'opposition **gouverneur/gouvernante** au sens de "celui ou celle qui dirige l'éducation d'un ou plusieurs enfants" ne s'applique plus en français moderne, le terme **gouverneur** n'étant plus usité en ce sens. Aujourd'hui, il vaut mieux considérer qu'il s'agit là d'une opposition lexémique. Il en est de même de l'alternance **chevreuil/chevrette** dans laquelle le polysémique **chevrette** ne s'oppose que, dans certains contextes, au monosémique **chevreuil**.

chercheur/chercheuse	[ʃɛrʃœːr]/[ʃɛrʃøːz]
golfeur/golfeuse	[gɔlfœːr]/[gɔlføːz]
joueur/joueuse	[ʒwœːr]/[ʒwøːz]
logeur/logeuse	[lɔʒœːr]/[lɔʒøːz]
meneur/meneuse	[mənœːr]/[mənøːz]

Le **Robert** renferme 685 vocables dont le masculin et le féminin se différencient de cette façon. Cet effectif représente 42,67% (685/1605) des termes marqués par alternance et 64,32% (685/1065) de ceux marqués par alternance consonantique; il inclut naturellement et sans connotation péjorative des couples tels chercheur/chercheuse, chroniqueur/chroniqueuse, professeur/professeuse, soudeur/ soudeuse, ... désignant des métiers et des professions.

Un autre fait ressort. La presque totalité des vocables marqués par **alternance consonantique + variation vocalique** suivent un modèle unique; les consonnes sont presque toujours [r]/[z] et les voyelles [œ]/[ø]. Il existe là une contrainte si importante que, très souvent, on considère globalement l'opposition [œːr]/[øːz] en la désignant comme une alternance de suffixes[1]. Cependant, nous préférons continuer à décrire ces oppositions selon le titre de cette sous-partie, étant donné la facilité de déterminer la variation [œ]/[ø] devant [r] et [z], et conserver le terme **suffixe** pour les cas où une telle alternance semble impossible, voire peu probante.

---

1. On fait alors de même pour les oppositions [œːr]/[ɑ̃ːt] et [œːj]/[ɛt].

Synthèse

Le tableau récapitulatif de la page 128 où l'on place, à gauche, les voyelles précédant les consonnes alternantes, elles-mêmes situées sur la ligne horizontale du haut, permet de voir l'ensemble des contraintes régissant l'alternance consonantique.

L'alternance consonantique se produit après la voyelle [i] pour 33,9% des cas (361/1065) et suite à la variation vocalique [œ]/[ø] pour 64,32% (685/1065) des vocables. Cette dernière façon, [r]/[z], s'avère la forme comprenant le plus grand nombre de vocables alors que l'alternance [f]/[v] en compte trois cent cinquante-huit (358), soit 33,61%. L'alternance consonantique simple caractérise 35% (378/1065) de ces lexèmes et l'alternance consonantique avec variation vocalique concerne 64,5% (687/1065) des termes de cette catégorie.

Les regroupements présentés dans ce même tableau font voir aussi qu'il existe des contraintes relatives aux voyelles. En effet, l'alternance consonantique, qui se produit surtout après [i] et [œ]/[ø], ne peut suivre près de la moitié des voyelles: sont exclues les voyelles [e], [ɛ̃], [u], [ɔ], [ɑ] et [ə].

Quant aux consonnes ou groupes de consonnes, on en compte seize qui présentent la possibilité de former une alternance consonantique; seules semblent exclues [b], [g], [ɲ], et les semi-consonnes [ɥ] et [w] qui n'apparaissent jamais en finale. C'est là un

TABLEAU VII — L'alternance consonantique

cons. / voy.	[f]/[v]	[s]/[n]	[k]/[s]	[l]/[n]	[r]/[d]	[m]/[n]	[k]/[ʃ]	[s]/[z]	[s]/[j]	[ks]/[s]	[ks]/[z]	[p]/[m]	[r]/[z]	[j]/[t]	[r]/[t]	Σ
[i]	354	3		1		1			1	1						361
[ɛ]	1						1	1				4				7
[a]						1						2				3
[y]			1													1
[œ]	2															2
[o]	1				1											2
[ɛ̃]											1					1
[ɑ̃]			1													1
[œ] [ø]													685			685
[œ] [ɛ]														1	1	1
[œ] [ə]															1	1
Σ	358	3	2	1	1	2	1	1	1	1	1	6	685	1	1	1065

nombre équivalent de consonnes à celui qu'on a relevé lors de l'addition consonantique comme marque du féminin (cf. p. 98).

De ce même tableau se dégage également le fait que, en tant que marques de genre par alternance consonantique, les consonnes se répartissent en trois groupes: d'aucunes ne se présentent qu'au masculin; d'autres, qu'au féminin; d'autres encore apparaissent aux deux genres.

CONS. MASC.	CONS. M. OU F.	CONS. FÉM.
p k ks f l r	s j m	t d ʃ v z ʒ n

Parmi les consonnes du masculin, quatre [p], [k], [l] et [r] marquent aussi le féminin par addition consonantique (cf. p. 98). Cependant, il n'y a guère de confusion possible entre les deux genres, car, par alternance, [p] marque le masculin à l'initiale [pɛ:r]/[mɛ:r] et, par addition, il indique le féminin à la finale [saiɔ]/[saiɔp]. Par alternance avec [n], [l] n'apparaît qu'après [i] dans un nom propre rare [ermil]/[ermin], alors que, par addition, il le fait après [u], [u] → [ɔ] et [o] → [ɛ] selon les exemples suivants: [su]/[sul], [fu]/[fɔl] et [bo]/[bɛl]. Le féminin d'addition consonantique terminé par [r] suit

toujours la voyelle [ɛ] provenant de l'ouverture vocalique d'un [e], [leʒe]/[leʒɛ:r], tandis que le masculin d'alternance consonantique terminé par [r] se trouve toujours, si l'on excepte le couple [mɔ:r]/[mɔ:d], précédé de la voyelle [œ], [mɑ̃ʒœ:r]/[mɑ̃ʒø:z]. De ces quatre consonnes, seul le [k]/[s] des prénoms **Frank/France** [frɑ̃:k]/[frɑ̃:s] peut se confondre avec le [k] féminin d'addition consonantique des mots **franc/franque** [frɑ̃]/[frɑ̃:k]; mais, comme les contextes d'utilisation de ces formes homophoniques diffèrent, on ne risque guère de prendre l'un pour l'autre. Quant aux deux autres formes du masculin par alternance consonantique, [f] et [ks], elles ne se rencontrent pas comme marques du féminin par addition consonantique. Tout cela indique jusqu'à quel point le français oral présente peu (une seule) de confusions possibles au plan du genre entre le masculin marqué par alternance de consonnes et le féminin d'addition consonantique.

Seulement trois consonnes marquent à la fois le masculin et le féminin: [s], [j] et [m]. La première, le [s], semble assez ambivalente: elle termine une forme masculine dans **Régis** [reʒis], **Delphis** [delfis], **Francis** [frɑ̃sis], **balès** [balɛs] et **fils** [fis] et une forme féminine dans **Luce** [lys], **Alice** [alis] et une trentaine de vocables marqués par addition consonantique (cf. p. 56 et 60). On avait noté alors la très grande disponibilité de cette consonne, car elle pouvait suivre dix terminaisons masculines différentes à partir d'un effectif très restreint: cette disponibilité se confirme à nouveau puisque le [s] d'alternance consonantique

est tantôt masculin, tantôt féminin. Les deux autres consonnes, [j] et [m], doivent être considérées surtout comme des indices du féminin. En effet, que ce soit par alternance ou par addition, elles marquent le féminin de termes très fréquents: **mère** [mɛ:r], **fille** [fi:j], **vieille** [vjɛ:j] et **gentille** [ʒɑ̃ti:j], alors que leur usage comme indice du masculin touche des termes beaucoup moins utilisés: **chevreuil** [ʃəvrœ:j], **Solime** [solim] et **quidam** [kidam].

En définitive, on constate qu'un clivage s'est effectué entre les finales masculines et féminines marquées par alternance consonantique. Parmi les sept consonnes indiquant à coup sûr une forme féminine par alternance consonantique, on relève quatre dentales [t], [d], [z] et [n], deux palatales [ʃ] et [ʒ] et une labio-dentale [v]. Seul le [ʒ], qui ne convient qu'au féminin **sphinge** [sfɛ̃:ʒ], est un apport de l'alternance consonantique. Les six autres consonnes servent déjà à marquer le féminin par addition consonantique; le fait de les retrouver ici comme marques du féminin n'a pour effet que de confirmer le système établi précédemment, à savoir que, en français, le féminin est marqué surtout par les consonnes dentales et, il s'impose de l'ajouter immédiatement, par la labio-dentale sonore [v]. Il va de soi que cette assertion concerne seulement le nombre de vocables affectés par cette marque selon le relevé du dictionnaire et non les mots tirés de discours ou de textes d'auteurs.

2. L'alternance vocalique: v/v

La langue française compte à peine une quarantaine de termes dont l'opposition **masculin/féminin** se fait en changeant une voyelle par une autre, c'est-à-dire par alternance vocalique. Comme marque du genre, l'alternance vocalique était privilégiée en latin. En effet, seul le changement de [u] à [a] indique le passage du masculin au féminin entre les expressions **illum bonum filium** et **illam bonam filiam.** En français, les descendants de **bonum/bonam,** c'est-à-dire [bɔ̃]/[bɔn], se distinguent par dénasalisation vocalique et addition consonantique ou vice-versa; ceux de **filium/filiam,** soit [fils]/[fi:j], se différencient par l'alternance consonantique [s]/[j]. Quant au couple **illum/illam,** il a donné au moins cinq descendants: les oppositions **le/la, il/elle** et **l'**. On y reviendra plus loin au cours de ce sous-chapitre.

Notre relevé compte seulement trente-huit vocables pour lesquels l'opposition de genre se fait en changeant une voyelle par une autre. Cela indique déjà la part infime, 0,6% (38/5800), qui, en langue, revient au changement de voyelle comme indice du genre; mais la fréquence d'utilisation élevée des exemples qui précèdent fait voir l'importance de cette marque en discours. Ces trente-huit termes se répartissent selon les onze groupes d'oppositions vocaliques suivantes.

[o]/[a]

Antonio/Antonia	[ɑ̃tɔnjo]/[ɑ̃tɔnja]
Angélo/Angéla	[ɑ̃ʒelo]/[ɑ̃ʒela]
Léo/Léa	[leo]/[lea]
Claudio/Claudia	[klodjo]/[klodja]
Mario/Maria	[marjo]/[marja]
Sylvio/Sylvia	[silvjo]/[silvja]

Cette première série de termes compte dix-huit noms propres de personnes; elle comprend de la sorte presque la moitié des vocables marqués par alternance vocalique. Ces noms sont tous de provenance latine et italienne; mais plusieurs se trouvent bien intégrés à la langue française, même si les deux formes, la masculine et la féminine, sont latinisantes.

[ɔ̃]/[a]

Louison/Louisa	[lwizɔ̃]/[lwiza]
Odilon/Odila	[ɔdilɔ̃]/[ɔdila]
mon/ma	[mɔ̃]/[ma]
ton/ta	[tɔ̃]/[ta]
son/sa	[sɔ̃]/[sa]

L'alternance vocalique [ɔ]/[a] ne semble comprendre que ces cinq termes, deux noms propres et trois déterminants de possession. En latin, le genre de ces derniers différait par l'alternance [u]/[a] (meum/meam) et c'est encore par alternance vocalique qu'il continue de se différencier en français; seules les voyelles indicatives du genre sont changées et son devenues [ɔ]/[a].

Il importe aussi de rappeler, au sujet de ces trois déterminants, que la forme marquée par [a] est toujours féminine alors que celle terminée par [ɔ̃] s'avère ambiguë. En effet, [mɔ̃], [tɔ̃] et [sɔ̃] sont masculins et de forme masculine devant des mots masculins commençant par une consonne ou par une voyelle avec laquelle toute liaison est interdite: **mon père** [mɔ̃pɛ:r], **ton héros** [tɔ̃ero], **son livre** [sɔ̃li:vr]; mais, malgré cette forme masculine, ils deviennent féminins lorsqu'ils accompagnent des termes féminins avec lesquels ils entrent en liaison: **mon agnelle** [mɔ̃napɛl], **ton héroïne** [tɔ̃nerɔin], **son auto** [sɔ̃nɔto]. De plus, il arrive parfois qu'aucun membre d'un syntagme ainsi formé ne soit marqué en genre: **mon ancien ami** ou **mon ancienne amie** se prononcent de même manière [mɔ̃nɑ̃sjɛnami]. À l'oral, ce syntagme est ambigu quant au genre et seul le contexte permet de déterminer s'il s'agit **d'un ami** [ɛ̃nami] ou **d'une amie** [ynami].

[e]/[a]

Élisée/Élisa	[elize]/[eliza]
Laurier/Lauria	[lorje]/[lorja]
Olivier/Olivia	[ɔlivje]/[ɔlivja]
Orphée/Orpha	[ɔrfe]/[ɔrfa]

[ɛ̃]/[a]

Faustin/Fausta	[fostɛ̃]/[fosta]
Félicien/Félicia	[felisjɛ̃]/[felisja]
Gratien/Gratia	[grasjɛ]/[grasja]

[ɑ̃]/[a]

Alban/Alba [albɑ̃]/[alba]
Norman/Norma [nɔrmɑ̃]/[nɔrma]

Ces trois types d'alternance vocalique [e]/[a], [ɛ̃]/[a], et [ɑ̃]/[a] présentent seulement des noms propres dont la forme masculine s'avère typiquement française alors que la féminine, terminée en [a], demeure beaucoup latine. Il s'agit en quelque sorte d'une alternance français/latin, langue fille/langue mère, comme dans le cas de Louison/Louisa et Odilon/Odila.

Notre relevé contient quatre autres cas d'alternances vocaliques relatives aux noms propres.

[ɔ̃]/[e]

Salomon/Salomé [salɔmɔ̃]/[salɔme]

[ɛ̃]/[i]

Sylvain/Sylvie [silvɛ̃]/[silvi]

[ɑ̃]/[i]

Clarence/Clarisse [klarɑ̃:s]/[klaris]

[ɔ]/[o]

Paul/Paule [pɔl]/[po:l]

La variation vocalique se produit en syllabe ouverte finale pour les deux premiers exemples, ce qui correspond au procédé le plus général; mais, dans les deux derniers couples de termes, ce changement a lieu en syllabe fermée finale, fait très rare en langue française comme marque du genre proprement dite.

Notre corpus ne présente que deux autres cas, et non les moindres, de marques de genre par alternance vocalique. Il s'agit des variations suivantes.

[ə]/[a]

le/la [lə]/[la]

[i]/[ɛ]

il/elle [il]/[ɛl]

Ces deux couples qui proviennent d'une même souche latine: **ille** (masc.) et **illa** (fém.), accentués à l'initiale, ont donné les pronoms personnels français **il/elle** [il]/[ɛl]; mais, suite à un déplacement d'accent de l'initiale à la finale qui s'est produit dans leur emploi de déterminants et de substituts, ces mêmes termes ont aussi donné les articles le (masc.) et la (fém.): **illu** → **le** et **illa** → **la**[1].

---

1. FOUCHÉ, Pierre. **Phonétique historique du français**, Paris, Klincksieck, 1958, vol. II, p. 155.

Il est tout à fait remarquable, cependant, que chacun de ces deux couples de termes ait conservé la même façon de marquer le genre qui le caractérisait en latin, à savoir l'alternance vocalique. Celle-ci se produit à l'initiale et sous forme [i]/[ɛ] pour **il** et **elle** [il]/[ɛl], tandis qu'elle a lieu à la finale sous forme [ə]/[a] pour **le** et **la** [lə]/[la]. En réalité, seules ont changé les voyelles indicatives de cette opposition; le système, lui, est demeuré intact. Ce fait provient sans doute de leur très haute fréquence d'emploi[1].

Il existe par ailleurs des formes syncopées de ces paires de termes. D'une part, les déterminants **le** et **la** perdent leur marque de genre devant des termes commençant par une voyelle "liante" et deviennent simplement [l]: l'homme [lɔm], l'héroïne [lerɔin], l'ancien ami [lɑ̃sjɛnami], etc. Le [l] est ambigu au plan du genre, car il accompagne tantôt un terme masculin, tantôt un terme féminin, tantôt un terme dont le genre ne peut être déterminé que par le contexte. D'autre part, les pronoms **il** et **elle** [il]/[ɛl] s'abrègent souvent à l'oral et deviennent tout simplement [i]/[ɛ] ou [l]/[a]. Dans leur cas, seule demeure la marque du genre, le reste du "morphème" étant "escamoté".

---

1. La même alternance vocalique se retrouve dans les composés comportant ce déterminant: le mien/la mienne, lequel/laquelle, etc.

Le tableau qui suit fait le point sur l'alternance vocalique en tant que marque du genre en français. Les voyelles apparaissant au masculin se trouvent placées à gauche à la verticale; celles du féminin prennent place sur la ligne horizontale supérieure.

TABLEAU VIII

L'alternance vocalique: v/v

	[i]	[e]	[ɛ]	[a]	[o]	v
[i]			1			1
[e]				4		4
[ø]				1		1
[o]				18		18
[ɔ]					1	1
[ɛ̃]	1			3		4
[ɔ̃]		1		5		6
[œ̃]	1			2		3
f	2	1	1	33	1	38

Ce tableau montre bien que la voyelle [a] peut être considérée en français oral comme indice majeur du féminin dans l'alternance d'une voyelle avec une autre. En effet, si l'on excepte les couples **Sylvain/Sylvie, Clarence/Clarisse, Salomon/Salomé** et **Paul/Paule,** il en reste trente-trois dont l'alternance vocalique comprend au masculin l'une ou l'autre des voyelles suivantes: [e], [ø], [o], [ɛ̃], [ɔ̃],

[ɑ̃], et, au féminin, la seule voyelle [a]. L'unique couple qui reste, [il]/[ɛl], tend à s'intégrer à ce système puisque, en langue parlée, il se réduit souvent à [l]/[a].

Ces constatations rejoignent les précédentes (p. 120) concernant l'addition vocalique. Le [a] s'avère, par addition et par alternance vocaliques, la voyelle indicative du féminin pour le plus grand nombre de vocables. Des études statistiques pourront sans doute révéler qu'elle fait de même relativement au plus grand nombre de mots, étant donné qu'elle apparaît dans les déterminants féminins **la, ma, ta** et **sa**. Il importe enfin de souligner que, dans l'ensemble de ces alternances vocaliques, les voyelles [i], [e], [o] terminent tantôt un masculin, tantôt un féminin, mais que le [ɛ] et le [a] caractérisent seulement le féminin. En somme, la grande diversité des voyelles du masculin s'oppose à la sélection "restrictive" du féminin.

3. L'alternance suffixale: s/s

L'alternance suffixale comprend des vocables dont les éléments qui changent les uns avec les autres se trouvent généralement formés de plusieurs phonèmes. Au plan morphologique, on peut ajouter [jɛ:r] et [abl] au lexème [pɔrt] pour former les mots [pɔrtabl] et [pɔrtjɛ:r]; chaque partie ainsi accolée s'appelle suffixe et donne un nouveau sens au lexème de base. Il en est de même des suffixes indicatifs du genre: les uns marquent le masculin; les autres, le féminin.

Seulement quatre termes: **acteur, directeur, demandeur, pêcheur**, appartiennent à cet ensemble dans l'échantillon de départ (p. 38 à 45). Mais notre relevé général en contient quatre cent cinquante-neuf qui opposent leur masculin et leur féminin en changeant de suffixe. On y relève treize alternances suffixales diverses. Les onze premières, qui suivent, ne conviennent qu'à un seul lexème de base, désignant généralement un nom propre de personne.

[a:r]/[in]

Adélard/Adéline [adelar]/[adelin]

[ist]/[in]

Évangéliste/Évangéline [evãʒelist]/[evãʒelin]

[je]/[in]

Olivier/Olivine [ɔlivje]/[ɔlivin]

[ɛl]/[lin]

Michel/Micheline [miʃɛl]/[miʃlin]

[a:r]/[ja]

Adélard/Adélia [adela:r]/[adelja]

[r]/[ld]

Adélard/Adélaïde [adela:r]/[adelaid]

[r]/[dɛt]

Bernard/Bernadette [bɛrnaːr]/[bɛrnadɛt]

[ɛːr][ɪld]

Clotaire/Clothilde [klɔtɛːr]/[klɔtɪld]

[aʃ]/[ɛl]

Eustache/Eustelle [østaʃ]/[østɛl]

[ɪje]/[ɛt]

lévrier/levrette [levrije]/[levrɛt][1]

[ɪtœːr]/[aːt]

serviteur/servante [servitœːr]/[servɑ̃ːt]

Au féminin, les quatre premiers noms ont la même forme que celle décrite en 3.1 du chapitre IV, consacré à l'addition suffixale. Il en va ainsi des mots terminés par [je] et [ɛt]. Quant aux autres termes, ils constituent chacun un cas particulier, illustrant ainsi, à nouveau, la grande diversité des variations spécifiques aux noms propres.

---

1. Dans ce cas, l'alternance suffixale s'accompagne d'une variation vocalique [e]/[ɔ] de la pénultième.

En plus de ces onze couples de vocables, l'alternance suffixale marque le genre de 448 autres termes, répartis en deux séries semblables selon la forme, mais très inégales selon la quantité de termes affectés. L'une se rapporte à l'alternance [œ:r]/[ris] et l'autre, à l'alternance [œ:r]/[rɛs]. La première compte 438 vocables et la seconde ne convient qu'à 10 termes.

[œ:r]/[ris]

acteur/actrice	[aktœ:r]/[aktris]
ambassadeur/ambassadrice	[ãbasadœ:r]/[ãbasadris]
créateur/créatrice	[kreatœ:r]/[kreatris]
détecteur/détectrice	[detɛktœ:r]/[detɛktris]
formateur/formatrice	[fɔrmatœ:r]/[fɔrmatris]
inventeur/inventrice	[ɛ̃vãtœ:r]/[ɛ̃vãtris]
moteur/motrice	[mɔtœ:r]/[mɔtris]
recteur/rectrice	[rɛktœ:r]/[rɛktris]
séducteur/séductrice	[sedyktœ:r]/[sedyktris]
tuteur/tutrice	[tytœ:r]/[tytris]

[œ:r]/[rɛs]

bailleur/bailleresse	[bajœ:r]/[bajrɛs]
chasseur/chasseresse	[ʃasœ:r]/[ʃasrɛs]
codemandeur/codemanderesse	[kodmãdœ:r]/[kodmãdrɛs]
défendeur/défenderesse	[defãdœ:r]/[defãdrɛs]
demandeur/demanderesse	[dəmãdœ:r]/[dəmãdrɛs]
enchanteur/enchanteresse	[ãʃãtœ:r]/[ãʃãtrɛs]
pêcheur/pêcheresse	[pɛʃœ:r]/[pɛʃrɛs]
quaker/quakeresse	[kwɛkœ:r]/[kwɛkrɛs]

vendeur/venderesse	[vɑ̃dœ:r]/[vɑ̃drɛs]
vengeur/vengeresse	[vɑ̃ʒœ:r]/[vɑ̃ʒrɛs]

Les dix termes de cette dernière série peuvent également s'insérer au chapitre IV, 3.1, consacré à l'alternance **Ø/simple suffixe.** En effet, chacun de ces vocables peut être prononcé en conservant intacte ou presque ([œ] → [ə]) la forme masculine, à laquelle vient s'ajouter le suffixe [ɛs].

chasseur/chasseresse	[ʃɑsœ:r]/[ʃɑsərɛs]
pêcheur/pêcheresse	[pɛʃœ:r]/[pɛʃərɛs]
etc.	

On a toutefois rangé ces termes dans la catégorie de l'alternance suffixale étant donné que la voyelle pénultième [ə] de la forme féminine se trouve habituellement omise. En somme, en tant que marque du genre, le changement suffixal touche 28,6% (459/1605) des vocables marqués par alternance. Cependant, la variante [œ:r]/ris] groupe à elle seule 95,4% (438/459) des termes de cette sous-catégorie. Il ne reste en définitive que 2,2% (10/459) de termes marqués par l'alternance [œ:r]/[rɛs] et un autre 2,2% de vocables dont le masculin et le féminin relèvent de suffixes divers.

4. L'alternance lexicale: 1/1

Par rapport aux marques du genre, l'alternance lexicale consiste à faire usage de vocables différents pour désigner le masculin et le féminin. C'est un procédé de distinction très clair, mais également

très peu économique. Y recourir constamment conduirait pratiquement à doubler le lexique français et, partant, à exiger beaucoup de la mémoire de chaque individu.

Le français n'a senti et ne sent la nécessité de distinguer de cette façon qu'un nombre très limité de termes, un peu plus d'une quarantaine. Ceux-ci se répartissent en deux sous-ensembles: le premier comprend les cas d'alternance lexicale binaire et le second, ceux d'alternance lexicale ternaire.

4.1 L'alternance lexicale binaire

On nomme alternances lexicales binaires, celles où le masculin se trouve identifié à l'aide d'un terme et où le féminin l'est au moyen d'un autre terme; dans ces cas, l'opposition **masculin/féminin** se fait à l'aide de deux termes différents et de seulement deux. Les oppositions lexicales qui forment cette sous-catégorie se rangent toutes en deux ensembles lexicaux, celui du monde animal et celui des humains, plus spécialement de la parenté.

- L'alternance lexicale binaire chez les animaux

alérion/aiglette	[alerjɔ̃]/[ɛglɛt]
bélier/brebis	[belje]/[brəbi]
bouc/chèvre	[buk]/[ʃɛ:vr]
cerf/biche	[sɛ:r]/[biʃ]
cheval/jument	[ʃval]/[ʒymɑ̃]
coq/poule	[kɔk]/[pul]
coquelet/poulette	[kɔklɛ]/[pulɛt]

faux bourdon/abeille	[foburdõ]/[abɛ:j]
jars/oie	[ʒa:r]/[wa]
lièvre/hase	[ljɛ:vr]/[ɑ:z]
mâle/femelle	[mɑ:l]/[fəmɛl]
matou/chatte	[matu]/[ʃat]
sanglier/laie	[sãglie]/[lɛ]
singe/guenon	[sɛ̃:ʒ]/[gə:nõ]
taureau/vache	[toro]/[vaʃ]
veau/génisse	[vo]/[ʒenis]
verrat/truie	[vɛra]/[trui]

- L'alternance lexicale binaire chez les "humains"

confrère/consoeur	[kõfrɛ:r]/[kõsœ:r]
dieu/déesse*	[djø]/[deɛs]
frère/soeur	[frɛ:r]/[sœ:r]
garçon/fille	[garsõ]/[fi:j]
gendre/bru	[gɑ̃:dr]/[bry]
homme/femme	[ɔm]/[fam]
mari/femme	[mari]/[fam]
moine/moniale	[mwan]/[mɔnjal]
monsieur/madame	[məsjø]/[madam]
monsieur/mademoiselle	[məsjø]/[madmwazɛl]
neveu/nièce	[nvø]/[njɛs]
oncle/tante	[õ:kl]/[tɑ̃:t]
roi/reine*	[rwa]/[rɛ:n]
sauveur/salvatrice	[sovœ:r]/[salvatris]
vainqueur/victorieuse*	[vɛ̃kœ:r]/[viktɔrjø:z]

Dans cette dernière liste, les deux termes des cinq oppositions affectées d'un astérisque (*) possèdent une parenté d'ordre étymologique; mais leurs formes masculine et féminine, semblables à l'origine, ont

évolué de façon telle qu'il s'impose, en français moderne, de les considérer comme présentant un changement de lexème. Elles n'ont en commun que la consonne initiale au même titre que **bélier/brebis** [belje]/[brəbi] qui n'ont entre eux aucun rapport étymologique[1].

Il importe également de relever le fait que les couples **monsieur/madame** et **monsieur/mademoiselle** comptent deux marques du genre: une alternance de lexèmes (**sieur/dame** et **sieur/demoiselle**) et une alternance vocalique [ə]/[a] (**mon/ma**: [mə]/[ma])[2].

Dans la trentaine d'exemples précités et qui constitue en quelque sorte une liste fermée, le mâle est toujours désigné par un mot masculin et la femelle, par un terme féminin. Il existe au moins un exemple d'alternance lexicale où deux mots masculins désignent l'un le mâle et l'autre la femelle. Il s'agit de l'opposition **un laneret/un lanier** [œlanərɛ]/[œlanje][3]. Ces deux termes sont apparentés étymo-

---

1. Pour les couples **père/mère, papa/maman,** etc. considérés généralement comme faisant partie de ces listes, voir l'alternance consonantique, p. 122.

2. À ce sujet, voir p. 133.

3. Ces oppositions pourraient aussi se ranger sous l'étiquette "alternance suffixale" p. 139.

logiquement et signifient respectivement **mâle du lanier (laneret)** et **faucon femelle (lanier)**. On n'a pas relevé d'exemples où il en serait de même pour deux termes féminins.

4.2 L'alternance lexicale ternaire

Parmi les couples de termes relevés en 4.1, une dizaine servent de lexèmes fondamentaux faisant partie de l'alternance lexicale à trois termes. Celle-ci comporte généralement deux termes masculins en opposition à un terme féminin. Le premier terme masculin se voit affecté du trait sémantique **mâle reproducteur** et le second porte le trait sémantique **mâle châtré**.

– 2 masculins/1 féminin

étalon/hongre//jument	[etalɔ̃]/[ɔ̃:gr]//[ʒymɑ̃]
étalon/cheval//jument	[etalɔ̃]/[ʃval]//[ʒymɑ̃]
bélier/mouton//brebis	[beljə]/[mutɔ̃]//[brəbi]
coq/chapon//poule	[kɔk]/[ʃapɔ̃]//[pul]
taureau/boeuf//vache	[toro]/[bœf]//[vaʃ]
verrat/porc//truie	[vɛra]/[pɔ:r]//[tryi]
bouquin[1]/lièvre//hase	[bukɛ̃]/[ljɛvr]//[a:z]
matou/chat//chatte	[matu]/[ʃa]//[ʃat][2]
homme/eunuque//femme	[ɔm]/[ønyk]//[fam]

1. Également **bouquet** [bukɛ], lièvre mâle.

2. Pour [ʃa]/[ʃat], voir p. 54.

– 1 masculin//2 féminins

monsieur// [məsjø]//
madame/mademoiselle [madam]/[madmwazɛl]

Ces oppositions ternaires forment un ensemble fermé et constituent en quelque sorte, en français, un microsystème pour lequel le locuteur privilégie la plupart du temps un seul terme. Bien souvent, c'est à partir du terme désignant l'animal châtré qu'on nomme l'ensemble: **des chevaux, des moutons, des porcs** ou **des cochons, des lièvres et des chats**; mais il arrive aussi, selon l'utilité pour l'homme, que ce soit le féminin qui remplisse ce rôle: des **poules**, des **vaches** (chez un producteur laitier).

Quant à l'opposition 1 **masculin/2 féminins**, elle répond à des critères sémantiques d'un autre ordre. Le terme **monsieur** désigne un homme de la naissance à la mort, alors que les termes **madame et mademoiselle** répondent à des critères assez vagues de statut social, d'âge, de fonction, etc. C'est, semble-t-il, le seul exemple où la distinction lexicale est plus grande au féminin qu'au masculin. Cela se produit aussi en allemand avec la série **Herr// Mädchen/Frau** ou **Herr//Fraülein/Frau.**

C'est ainsi que le français distingue par alternance +/+ le masculin et le féminin de plus de seize cents (1600) couples de vocables. La presque totalité de ces effectifs relèvent de procédés très inclusifs. Les oppositions [f]/[v] et [r]/[z] dominent

carrément l'alternance consonantique, tandis que l'alternance [i]/[a] fait de même au niveau des changements de voyelles. Si on ajoute à cela, le remplacement du suffixe [œ:r] par le suffixe [ris] de même qu'une quarantaine d'oppositions lexicales binaires et ternaires, on obtient un portrait général de cette façon de marquer le genre en français.

Certains relevés faits au cours de ce chapitre sont venus confirmer des observations antérieures, à savoir que le féminin, lorsqu'il est marqué par une consonne, l'est au moyen d'une dentale et lorsqu'il est marqué par une voyelle, l'est surtout par [a]. Il importe aussi de rappeler que l'alternance, qu'elle soit consonantique, vocalique, suffixale ou lexicale, est le procédé qui, à l'oral, marque les termes qui, en discours, s'avèrent les plus fréquents. Ceux-ci incluent, en effet, les pronoms [il]/[el], les déterminants [mɔ̃]/[ma], [tɔ̃]/[ta], [sɔ̃]/[sa], des couples comme [pɛ:r]/[mɛ:r] et bien des termes familiers concernant la hiérarchie ou l'ordre familial et le monde animalier relatif au travail, à la nourriture et au bien-être de l'homme.

CHAPITRE VI

L'ALTERNANCE +/Ø ou SUPPRESSION

La variation **+/Ø** sert à désigner les vocables dont la forme masculine est plus longue que celle du féminin; c'est l'inverse de l'alternance **Ø/addition.** En français, il existe une trentaine de vocables qui marquent ainsi leur opposition **masculin/féminin.** Ils se répartissent en trois catégories: pour former le féminin, on supprime soit une consonne, soit une voyelle, soit un suffixe.

1. L'alternance consonne/Ø

Selon notre relevé, la variation **consonne/Ø** ne comporte que trois couples de termes. Dans le premier, la suppression d'une consonne se fait directement au féminin et, dans les deux autres, la suppression de la consonne engendre une variation vocalique: [ɛ] ⟶ [e] [ɛ] ⟶ [u].

[l]/Ø

Rhéal/Rhéa [real]/[rea]

[ɛ] + [l]/[e] + Ø

Zoël/Zoé [zɔɛl]/[zɔe]

[ɛ] + [l]/[u] + Ø

Michel/Michou [miʃɛl]/[miʃu]

Ces trois exemples offrent une similitude importante, à savoir que la consonne [l] serait la seule marque consonantique du masculin qu'on puisse enlever pour marquer le féminin. Il faut rappeler que cette consonne n'indique, par addition consonantique, le féminin que d'une quinzaine de termes dont un seul, directement [su]/[sul]. Quant aux variations vocaliques de l'alternance [l]/Ø ci-dessus, elles diffèrent de celles de l'alternance Ø/[l] étudiées précédemment (p. 65). Cette marque, [l]/Ø, ne caractérise en plus que des noms propres de personnes, assez rarement utilisés, dont la fréquence est loin d'atteindre celle de **soûl/soûle**.

2. L'alternance voyelle/Ø

La variation **voyelle/Ø** sert à marquer l'opposition **masculin/féminin** d'au moins 18 vocables. Au féminin, la suppression de la voyelle se fait généralement sans entraîner d'autres changements; il arrive toutefois que cette suppression occasionne l'ouverture de la voyelle pénultième du féminin, comme dans le couple lexical **Irénée/Irène** [irene]/[iren]. Voici pour chaque cas d'alternance **voyelle/Ø**, les exemples que nous avons relevés.

- sans changement vocalique

[ɑ̃]/Ø

Alban/Albe	[albɑ̃]/[alb]
Florent/Flore	[flɔrɑ̃]/[flɔːr]
Laurent/Laure	[lɔrɑ̃]/[lɔːr]

[5̃]/Ø

cochon/coche[1]	[kɔʃ5̃]/[kɔʃ]
compagnon/compagne	[k5̃paɲ5̃]/[k5̃paɲ]
dindon/dinde[2]	[dɛ̃d5̃]/[dɛ̃:d]
Louison/Louise	[lwiz5̃]/[lwi:z]
Odilon/Odile	[ɔdil5̃]/[ɔdil]

[o]/Ø

Mario/Marie	[marjo]/[mari]
Sylvio/Sylvie	[silvjo]/[silvi]
taureau/taure	[toro]/[to:r]

[ɑ]/Ø

Nicolas/Nicole	[nikɔlɑ]/[nikɔl]
Oliva/Olive	[ɔlivɑ]/[ɔli:v]

[ø]/Ø

Élisée/Élise	[elizø]/[eli:z]

---

1. Le terme **coche** n'est plus guère employé de nos jours pour désigner une truie: c'est un archaïsme, un régionalisme.

2. Dans certaines régions de la francophonie, telle l'Estrie au Québec, le terme **dindon** est masculin: certaines gens mangent "du dinde" à l'Action de grâces.

[ɛ̃]/Ø

Martin/Marthe [martɛ̃]/[ma:rt]

- avec ouverture vocalique

[e] + c + [ɔ]/[ɛ] + c + Ø

Irénée/Irène [ireɲe]/[irɛn]

[e] + c + [ɔ]/[ɛ] + c + Ø

Angélo/Angèle [ãʒelo]/[ãʒɛl]

Selon ces exemples, l'alternance **voyelle/Ø** marque le genre surtout de noms propres (13/18) et de bien peu de noms communs (5/18). Les noms de personnes semblent assez usités et les noms communs servent à désigner des animaux de la ferme utiles à l'homme ou des humains eux-mêmes. C'est dire que, au plan de l'oral, ils jouissent d'un emploi non négligeable.

La liste précédente confirme également les observations déjà faites au sujet de la variété des voyelles terminant le masculin. Celles-ci se sont avérées très diversifiées (voir p. 132) et elles le demeurent encore une fois: sept voyelles distinctes terminent dix-huit formes masculines et toutes répondent à la même contrainte au féminin, à savoir la suppression.

En définitive, cette marque concerne 15% (18/35) des cas de suppression comme indice du féminin; mais elle demeure d'une importance infime dans l'ensemble

des vocables variables en genre. En fait, elle ne s'applique qu'à trois paires de mots sur mille.

3. L'alternance suffixe/Ø

L'alternance **suffixe/Ø** suit le même procédé que la variation **voyelle/Ø** à la seule différence que le féminin est marqué par la suppression du suffixe indicatif du masculin. Cette suppression suffixale peut se produire directement, c'est-à-dire sans affecter le lexème de base, et indirectement en causant une variation vocalique de la pénultième de la forme masculine. Notre relevé de vocables ne renferme que quatorze termes variant en genre selon l'alternance **suffixe/ Ø.**

- sans autre variation

[ɑ:r]/Ø

canard/cane	[kɑnɑ:r]/[kɑn]
Olivar/Olive	[ɔlivɑ:r]/[ɔli:v]
vieillard/vieille	[vjɛjɑ:r]/[vjɛ:j]

[je]/Ø

loup-cervier/loup-cerve	[lusɛrvje]/[lusɛ:rv]

[rɑ̃]/Ø

Bertrand/Berthe	[bɛrtrɑ̃]/[bɛ:rt]

[ald]/Ø

Rĕginald/Régine [reʒinald]/[reʒin]

[rist]/Ø

Évariste/Éva [evarist]/[eva]

[ɛ:r]/Ø

Lothaire/Lotte [lɔtɛ:r]/[lɔt]

[ɑ̃:dr]/Ø

Lysandre/Lyse [lizɑ̃:dr]/[li:z]

– avec variation vocalique

[j] + [ys]/[i] + Ø

Flavius/Flavie [flavjys]/[flavi]

[e] + c + [a:r]/[ɛ] + c + Ø

Adĕlard/Adèle [adela:r]/[adɛl]

[ø] + c + [ɥi]/[ɛ] + c + Ø

celui/celle [səlɥi]/[sɛl]
celui-ci/celle-ci [səlɥisi]/[sɛlsi]
celui-là/celle-là [səlɥila]/[sɛla]

Ces quatorze exemples montrent bien l'existence du sous-système **suffixe/Ø** comme marque du genre; mais ils en indiquent aussi les limites: trois noms communs, trois pronoms de même base morphémique et huit noms propres. Le tout ne présente de fait qu'une série, celle de [ɑ:r]/Ø, rassemblant des couples lexicaux vraiment distincts.

On note aussi que les huit noms propres sont marqués au masculin à l'aide de sept suffixes différents. cette variété suffixale ne fait qu'appuyer une non moins grande variété suffixale du féminin, selon les relevés des chapitres IV et V (pages 102 à 115 et 139 à 143). En fait, les noms propres s'insèrent facilement dans le système général, mais ils y semblent beaucoup moins sériables en sous-systèmes que les autres termes de la langue.

En bref, l'alternance **suffixe/Ø** ne touche qu'une douzaine de couples lexicaux, soit environ 40% (14/35) des cas de suppression comme indice du féminin. Dans l'ensemble des termes variables en genre, cette marque passe pratiquement inaperçue, car elle ne concerne qu'un vocable sur cinq cents, vocable qui de plus est peu fréquent.

En résumé, l'alternance +/Ø présente, au féminin, la suppression du [ɪ] pour trois termes, la suppression d'une voyelle pour dix-huit autres et celle d'un suffixe pour encore quatorze autres. Cette opposition morphologique ne marque le genre que pour trente-quatre lexèmes. C'est dire jusqu'à quel point elle reste marginale par rapport à l'ensemble des marques

du genre: elle convient à peine à six vocables sur mille et l'effectif cumulé des trois types de suppression n'atteint même pas celui de l'addition vocalique qui marque quarante-six lexèmes, ni celui de l'alternance vocalique qui indique le genre de trente-huit couples lexicaux dont plusieurs jouissent d'une fréquence d'emploi très élevée. Mais, l'alternance **+/Ø** existe et l'on doit en tenir compte même si elle constitue une sorte d'antisystème ou de système inverse par rapport à l'alternance **Ø/addition.** Un fait majeur mérite de retenir notre attention: l'alternance **consonne/Ø** s'avère pratiquement inexistante comme marque du genre.

Synthèse des marques du genre

Tel se présente l'ensemble du système morphosyntaxique du genre en français oral. Et si l'on se base sur la façon d'indiquer le féminin, il faut retenir trois grandes catégories de marques: L'addition, l'alternance et la suppression. Chacune d'elles peut se faire à l'aide de consonnes, de voyelles ou de suffixes; mais seule l'alternance proprement dite se produit entre lexèmes. De plus, ces marques se trouvent postposées à une base lexicale dans 99,86% (5792/5800) des cas marqués, les marques préfixées et infixées n'apparaissant que dans quelques cas d'alternances, tels **père/mère** et leur composés, de même que **il/elle** et **Paul/Paule.**

Le tableau qui suit présente la synthèse des marques orale du genre en langue, correspondant au mode de

TABLEAU IX

Synthèse des marques orales du genre en langue

		ADDITION			ALTERNANCE				SUPPRESSION					
	ø	Ø/c	Ø/v	Ø/s	c/c	v/v	s/s	l/l	c/Ø	v/Ø	s/Ø	Σ m	Σ sc	Σ c
ADDITION Ø/c	Ø/[t]	1544										28,62		
	Ø/[d]	228										3,90		
	Ø/[s]	31										0,52		
	Ø/[z]	770										13,28	68,79	
	Ø/[n]	1002										17,27		
	Ø/[l]	15										0,26		
	Ø/[r]	378										6,52		
	autres	24										0,41		71,73
Ø/v	Ø/[a]		34									0,59		
	Ø/[i]		11									0,19	0,80	
	autres		1									0,02		
Ø/s	Ø/[ɛs]			46								0,80		
	Ø/[in]			26								0,45		
	Ø/[ɔ̃]			22								0,38	2,14	
	Ø/[ɛt]			17								0,29		
	autres			13								0,22		
ALTERNANCE c/c	[t]/[y]				358							6,17		
	[ə]/[m]				6							0,10	10,36	
	[r]/[ɛ]				685							11,81		
	autres				16							0,28		
v/v	v/[a]					33						0,57	0,66	27,67
	autres					5						0,09		
s/s	ər V[ria]						439					7,55		
	ər V[rɛa]						10					0,17	7,91	
	autres						11					0,19		
l/l	l Λ							43				0,74	0,74	
SUPPRESSION c/Ø	i)/Ø								3			0,05	0,05	
	s)/Ø									3		0,05		
v/Ø	3)/Ø									5		0,09	0,31	0,60
	ɔ)/Ø									4		0,07		
	autres									6		0,10		
	ər)/Ø										3	0,05		
s/Ø	y)/Ø										3	0,05	0,24	
	autres										8	0,14		
	Σ	3990	46	174	1065	38	459	43	3	18	14	5850	100%	
	Σ sc	68,79	0,80	3,14	18,36	0,66	7,91	0,74	0,05	0,31	0,24	100%	100%	100%
	Σ c	71,73 ADDITION			27,67 ALTERNANCE				0,60 SUPPRESSION					

description utilisé jusqu'à présent pour les 5800 termes variables du français. En haut, au bas et à gauche apparaissent les catégories d'addition, d'alternance et de suppression. Puis viennent les sous-catégories précisant davantage la façon de marquer le genre; cela se fait à l'aide d'abréviations: Ø = zéro, c = consonne, v = voyelle, s = suffixe, l = lexème et / = alternance. La colonne des marques (m) proprement dites suit; elle contient les cas principaux de chaque sous-catégorie. Les effectifs de chaque marque prennent place au centre du tableau, chacun vis-à-vis sa sous-catégorie. À droite apparaissent les pourcentages de chaque marque (%m), ceux de chaque sous-catégorie (%sc) et ceux de chaque catégorie (%c). Au bas du tableau, la ligne Σ contient la somme de effectifs lexicaux de chaque sous-catégorie, suivie elle-même de deux autres lignes, l'une indiquant le % de chaque sous-catégorie (% sc) et l'autre celui de chaque catégorie (%c).

En comparant la colonne des marques (m) à celle de leur pourcentage (%m), on constate que huit marques seulement jouissent d'effectifs lexicaux supérieurs à 1%. Ce sont, par ordre décroissant:

Ø/[t]	= 26,67%	[œ:r]/[ris]	= 7,55
Ø/[n]	= 17,26%	Ø/[r]	= 6,50%
Ø/[z]	= 123,28%	[f]/[v]	= 6,17%
[r]/[z]	= 11,81%	Ø/[d]	= 3,90%

Ces huit marques qui concernent 93,14% des effectifs lexicaux rangent les oppositions de genre en deux grand champs: l'addition consonantique, avec cinq

marques importantes, touchent 67,61% des cas et les alternances consonantiques et suffixales, avec trois marques, regroupent 25,53% des oppositions **masculin/féminin.** Au plan de la quantité des lexèmes affectés, les dix-huit autres marques générales (inscrites au tableau IX) et la soixantaine d'autres marques particulières (l'ensemble des marques **autres**) représentent des cas plutôt marginaux en comparaison de ceux-ci.

Le tableau IX permet aussi de regrouper les oppositions de genre selon qu'elles sont faites à l'aide de consonnes, de voyelles, de suffixes et de lexèmes. Il suffit pour cela de jumeler les effectifs dans lesquels chacune de ces marques se retrouve soit au masculin seulement, soit au féminin seulement, soit en alternance **masculin/féminin.** On obtient alors les effectifs suivants pour lesquels le genre est marqué par:

une consonne	Ø/c	68,79%	87,20%
	c/c	18,36%	
	c/Ø	0,05%	
un suffixe	Ø/s	2,14%	10,27%
	s/s	7,91%	
	s/Ø	0,22%	
une voyelle	Ø/v	0,80%	1,79%
	v/v	0,66%	
	v/Ø	0,31%	
un lexème	1/1	0,74	0,74%

Ainsi, l'opposition de genre se marque par l'ajout, la suppression ou le remplacement d'une consonne pour 87,20% (5058/58000) des vocables français. Des 5058 termes marquables de cette façon, 4654 le sont au moyen d'une consonne dentale; c'est dire que les dentales marquent 92% (4654/5058) de l'ensemble des vocables susceptibles de varier en genre par une consonne et 80% (4654/5800) de l'ensemble des lexèmes variables en genre.

Un autre point mérite d'être rappelé, celui de la faiblesse de l'alternance c/Ø comme marque du genre, qui ne totalise que 0,05% de l'ensemble des vocables marquables en français. Il y a là une quasi exclusion entre l'addition consonantique (Ø/c) et la suppression consonantique (c/Ø), quasi exclusion qui n'apparaît pas au niveau des voyelles où v/Ø s'élève à 0,31%. Ceci s'avère d'autant plus que c/Ø équivaut à 0,80% et où v/Ø ne convient qu'à trois noms propres d'usage peu répandu alors que v/Ø concernent des vocables fréquents en discours. La sous-catégorie c/Ø est la seule à rassembler un effectif si minime, les autres sous-catégories lui étant au moins quatre fois supérieures.

Au niveau des catégories de marques, l'addition (cf. tableau IX p. 159) domine nettement, touchant 71,73% des effectifs lexicaux. Elle regroupe non seulement le plus grand nombre de vocables mais plusieurs marques y sont très importantes: l'addition d'un [t] comme marque du féminin représente à elle seule autant de vocables (26,67%) que ne le fait la catégorie alternance (27,67%) avec ses quatre sous-catégories.

Quant à la catégorie "suppression", avec un effectif de seulement 0,6%, elle paraît, de prime abord, faire figure d'antisystème; mais elle s'y rattache vraiment, car elle comporte les mêmes sous-catégories que l'addition et l'alternance, basées sur les consonnes, les voyelles et les suffixes. Seuls les effectifs sont plus restreints.

Voilà comment le français marque le genre grâce à un système à trois têtes: une majeure, l'addition; une moyenne, l'alternance et une mineure, la suppression. C'est un système ternaire par ses catégories, mais binaire par ses oppositions (les sous-catégories) indicatives du genre. Ces indices se trouvent postposés aux lexèmes à 99,86%. Ce système complet dans lequel existent toutes et chacune des possibilités de sous-catégories s'avère également complexe par le nombre élevé de marques qu'il recèle, par l'ensemble des contraintes existant entre les finales masculines et leurs variantes féminines. Il n'en demeure pas moins qu'il comporte des vocables de toutes catégories grammaticales, telles les substantifs "communs" et "propres", les déterminants (articles, possessifs, démonstratifs, etc.), car il trouve son fondement en dehors des catégories grammaticales traditionnelles. Reste, bien sûr, à pondérer tout cela par une confrontation au réel, c'est-à-dire au discours qui accordera à chaque type son poids linguistique véritable.

CHAPITRE VII

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AU NOMBRE

Les recherches effectuées jusqu'à maintenant sur le système morphosyntaxique oral du nombre ressemblent étrangement à celles du genre, en ce sens que, dans plusieurs études antérieures à celle-ci, les réalisations orales du nombre prennent place dans les ensembles et sous-ensembles préétablis du français écrit. Ceci donne des marques du nombre différant pour les substantifs (noms et adjectifs qualificatifs), pour les déterminants (articles, adjectifs possessifs et autres), pour les verbes, etc. Ce faisant, on s'est penché presque exclusivement sur les cas les plus généraux et il semble qu'on ait peu réussi à classer les variations de nombre dans l'ensemble du cadre morphosyntaxique du français.

Loin de nous l'idée de prétendre disposer de toute la vérité à ce sujet; mais nous croyons qu'il s'impose d'établir un classement qui tienne compte de tous les exemples existant en français et qui ne soit pas lié au carcan des catégories grammaticales de l'écrit. Il s'agit en fait de viser la plus grande exhaustivité possible afin de dégager l'ensemble des marques du nombre.

1. Singularité / pluralité et tradition

Le nombre est un élément de distinction des êtres, des choses, des objets, etc. selon la quantité. Il comporte deux volets distincts, la singularité et la pluralité ou l'unicité et la multiplicité. La singu-

larité n'implique pas nécessairement l'unicité, car, dans "On est brutaux", le **on** singulier transmet sa multiplicité à **brutaux**. Inversement, la pluralité peut impliquer l'unicité: **"Nous pensons à toute l'humanité souffrante", de dire le Souverain Pontife,** où le **nous** commande l'accord du verbe au pluriel même s'il ne représente qu'une seule et unique personne. En outre, l'unicité n'implique pas la singularité, car, dans la phrase **"Moins de deux** font un bon travail", l'accord verbal est pluriel malgré le sens d'unicité du sujet; le fait parallèle reste vérifiable aussi, car la multiplicité ne signifie pas la pluralité: **"Plus d'un** le sait". Ces quelques exemples suffisent déjà à montrer le nombre de difficultés sémantiques que sous-tendent les règles du nombre en français.

En réalité, l'expression du nombre ne semble pas aussi simple qu'on pourrait le penser de prime abord. C'est un domaine où la tradition joue un rôle important par l'usage qu'elle impose à chacun. En grec, un sujet neutre pluriel commandait l'accord du verbe au singulier: τα ζωα τρεχει; en français, le pronom **il** impersonnel commande l'accord du verbe au singulier même si le sujet réel(?) est pluriel: **il pleut des grêlons;** en allemand, c'est l'inverse et le véritable sujet régit le verbe: **es fallen Blätter;** en français encore, le pronom **on** laisse le verbe au singulier mais entraîne souvent un attribut pluriel: **on est normaux.** Chaque langue choisit sa voie et les exemples foisonnent, qui prouvent l'importance de la convention et la part, légitime ou non, de l'arbitraire en ce domaine.

En ce sens, on ne peut parler de pluralité que par stricte convention, car un pluriel n'est pas ou peu souvent l'addition ou la multiplication de singuliers identiques. Si l'on convient facilement que **nous** n'est pas exactement le pluriel de **je** puisqu'il inclut le **je** locuteur et divers autres **je** non locuteurs, il faut admettre aussi que le pluriel, **des chevaux** [deʃyo], n'est ni l'addition ni la multiplication d'un même **cheval**. En fait, le pluriel regroupe des êtres, des objets, etc. différents, mais suffisamment semblables pour être additionnés ou multipliés; le pluriel suppose une similitude très forte relative à divers singuliers; cette ressemblance doit être telle qu'elle permette au moins l'addition.

On disait précédemment que "le nombre est un élément de distinction selon la quantité". Mais à ce sujet, il faut tenir compte de la relativité des concepts, du support sémantique contextuel inhérent à chaque terme. On ne peut additionner **une tonne métrique** et **une tonne "anglaise"**, ni **un gallon impérial** et **un gallon américain**, ni **un mille routier** et **un mille marin**, etc. et obtenir **deux tonnes**, **deux gallons**, **deux milles**, etc. Ces éléments, pris deux à deux, diffèrent à ce point de sens que leur addition ou leur pluriel nécessite le recours à un commun dénominateur, comme s'il s'agissait d'additionner **une orange** et **une pêche**: en changeant de catégorie, on obtient **deux fruits**. C'est ainsi que l'expression de la pluralité oscille presque toujours entre la non-identité et la non-différence.

Par contre, si l'on cesse de considérer les termes au plan sémantique et qu'on n'en retient qu'un aspect, par exemple, celui de la prononciation, il devient possible de les additionner et d'obtenir une forme plurielle. C'est le cas, en particulier des homophones. En effet, dans la phrase "Sais-tu s'il s'est donné ces moyens-ci pour réclamer ses droits?", on compte quatre [se] distincts à l'écrit, mais identiques à l'oral. La pluralité ne s'exerce ici qu'à travers l'homophonie considérée comme dénominateur commun. C'est un exemple où l'oral excède l'écrit, ce dernier ne disposant pas de formes graphiques communes regroupant divers homophones hétérographes.

En somme, l'expression de la singularité et de la pluralité répond à de multiples considérations sémantiques, historiques, syntaxiques, etc. Elle s'avère tantôt très contraignante, tantôt très permissive, selon les détours arbitraires de la convention et de la tradition propres à chaque langue. Dans la suite, on tentera de cerner ce qu'il faut entendre par l'expression du nombre faite par approximation et on la distinguera aussi de celle effectuée de façon précise (annexe I). La présente partie se terminera par l'étude des caractéristiques morphologiques générales du nombre, étude qui sera complétée par la description du système morphologique oral du nombre en français.

2. Approximation et nombre

Il est possible d'exprimer la quantité d'une façon vague et d'une façon précise. Ces deux aspects s'extériorisent à l'aide de moyens différents. D'une

part, l'expression des quantités plus ou moins vagues concerne le domaine du relatif, de l'approximatif; c'est sur ce plan que se situe habituellement le discours; d'autre part, l'expression de quantités apportant à tous les mêmes précisions, c'est-à-dire le domaine propre du nombre au sens mathématique de ce terme, touche le niveau de l'exactitude, du dénombrement, etc.

L'expression de la quantité faite par approximation comporte plus d'un palier. Au niveau le plus vague, elle se rattache au sens même des mots et ceux-ci expriment la quantité, qu'ils soient singuliers ou pluriels de forme. Le deuxième plan compte des indicateurs de quantité monovalents, variables formellement du singulier au pluriel ou ne possédant que l'une ou l'autre de ces formes. Au troisième niveau se situent les indicateurs de quantité ambivalents dont la forme peut correspondre, mais ne correspond pas nécessairement, aux accords qu'elle engendre.

Le premier domaine compte des approximations quantitatives reliées uniquement à la sémantique. Un exemple permettra de voir plus clairement de quoi il s'agit. Prenons le fait que plusieurs individus liés entre eux par le trait de la "filiation" forment une **famille**. Au plan de la quantité, une **famille** comprend plusieurs personnes et on appelle ce terme un collectif. De plus, quelques familles liées entre elles par le même trait constituent ce qu'on désigne usuellement sous le mot **parenté**. Ce mot est un autre collectif; mais il suppose une pluralité plus grande d'individus que ne le fait le terme **famille**.

En outre, lorsque plusieurs parentés possèdent une langue et un mode de vie communs, on les désigne sous le nom de **peuple** ou de **race**; ce troisième collectif sous-tend une pluralité plus vaste que celles de **parenté** et de **famille**. En somme, à partir d'un singulier sémantique et morphologique, le mot **individu**, on obtient le développement de pluralités ou de quantités qui ne sont que sémantiques. En voici quelques exemples.

Ex.	Pluralité morphologique et/ou sémantique	Pluralité sémantique seulement
1er	des individus	une famille
	des familles	une parenté
	des parentés	un peuple/une race
2e	des maisons	un hameau
	des hameaux	un village
	des villages	un bourg
	des bourgs	une ville
3e	des individus	un groupe
	des groupes	une foule
	des foules	une multitude
4e	des ruisseaux	une rivière
	des rivières	un fleuve
	des fleuves	une mer/un océan

Les collectifs opposent une singularité formelle à une pluralité sémantique. La tradition indique à leur sujet que la forme l'emporte sur le sens; par conséquent, les accords qu'ils régissent, tels la relation sujet → verbe, la relation sujet → attribut, etc., se font au singulier, c'est-à-dire selon la forme.

- Une foule s'est assemblée sur la place.
- Chaque matin, ce village va travailler à la mine.
- Etc.

On verra plus loin qu'il ne semble pas en être toujours ainsi; mais on peut déjà affirmer que, employés seuls et sans complément pluriel, les collectifs singuliers laissent leurs régis au singulier. Dans leur cas, la forme a préséance sur le sens et le sens d'un collectif n'exprime que très vaguement la quantité; il s'agit là d'approximations très relatives; un groupe, cela peut comprendre aussi bien trois personnes que cent individus.

En deuxième lieu, il existe nombre d'indicateurs de quantité vague monovalents. Parmi eux, on dénombre plusieurs termes adjoints, tels les déterminants **articles, possessifs, démonstratifs,** etc. qui affectent leur déterminé d'un indice sémantique quantitatif précis au singulier, mais plus ou moins vague au pluriel. Si l'on se rend compte aisément que l'article **des** est plus restrictif que l'article **les** quand on oppose **Des chevaux sont malades** à **Les chevaux sont malades** et qu'on suppose une base

commune de cinquante chevaux pour les deux énoncés, on voit qu'il n'en est pas ainsi en l'absence d'un commun dénominateur. **Des chevaux sont malades** peut bien indiquer une dizaine de chevaux sur cinquante alors que **les chevaux sont malades** peut en désigner deux seulement dans un ensemble de deux. Ce type de déterminants pluriels renseigne très peu sur le nombre.

D'autres approximations quantitatives peuvent être faites à l'aide des indéfinis dont l'expression quantitative varie sur une échelle illimitée et à l'intérieur de laquelle se créent un certain nombre d'oppositions vagues du type **quelques, quelques-uns/plusieurs, on/tous, peu/beaucoup**, etc. C'est le domaine propre de l'imprécision quantitative du pluriel où les valeurs ne prennent qu'en contexte leur véritable signification; et celle-ci varie de deux à l'infini. En effet, "voir **plusieurs** éléphants au zoo" n'a habituellement pas le même sens quantitatif que "voir **plusieurs** éléphants dans un parc national d'Afrique", et encore! Quant aux accords régis par ces termes employés seuls, ils se font au pluriel sauf pour **on** qui commande le verbe au singulier, mais dont l'attribut est souvent pluriel (ex. On est normaux). Dans cette catégorie, certains déterminants, tels **plusieurs, d'aucuns**, etc. sont toujours pluriels, alors que d'autres, comme **chaque, chacun**, etc. ne peuvent s'utiliser qu'au singulier. C'est ainsi que l'expression approximative de la quantité se fait également à l'aide des déterminants, qu'ils soient sans connotation sémantique très particulière, tels les articles et les indéfinis, ou

qu'ils ajoutent au contexte un trait sémantique propre, tels les possessifs et les démonstratifs. Il faut noter enfin que l'indétermination complète, celle qui se marque par l'absence de déterminants explicites, comme dans "chevaux à vendre", sert également à l'expression approximative de la quantité.

En troisième lieu, il importe de mentionner les indicateurs de quantité vague ambivalents dont font partie des termes comme **la plupart, tout le monde,** etc. et l'ensemble des collectifs qui se prêtent à jouer le rôle d'adjoints. La pluralité sémantique inhérente au terme **la plupart** excède tellement sa singularité formelle que ce mot n'a pratiquement plus que des régis pluriels. Le même phénomène est en passe de se produire pour l'expression **tout le monde** qui, dans plusieurs régions de la francophonie, entraîne des accords pluriels à l'oral du type "Tout le monde sont arrivés", accords que le français écrit répudie depuis longtemps. On peut toutefois faire observer qu'il semble aussi logique d'avoir un pluriel après **tout le monde** qu'à la suite de **la plupart**, car "au mot **monde** correspond dans la pensée, l'idée d'une pluralité de personnes: Il y a assez de monde qui sont venus me voir (Hugo, L'Homme qui rit, II, 4, 8)".[1]. Ce fait se concrétise par l'emploi assez fréquent du pluriel après **monde** et cela, malgré l'interdit des grammairiens.

---

1. Grevisse, Le bon usage, par. 1970, renvoi 270.

L'utilisation quotidienne de la langue renferme aussi des exemples de pluriels formels qui entraînent des accords au singulier; cela advient chaque fois qu'un locuteur cesse de considérer une forme plurielle comme exprimant une pluralité de fait. Un test, effectué auprès des finissants d'un baccalauréat spécialisé en français, a montré que 95% d'entre eux écrivent sans s le terme **aucun** dans l'expression **sans aucuns frais.** Certes, la double négation contextuelle de **sans** et **aucun** influence fortement l'accord de ce dernier; mais il faut peut-être penser que le mot **frais** commence à être perçu globalement. Il en va de même des termes **funérailles, broutilles, agrès, graffiti, spaghetti,** etc., que plus d'un utilise fréquemment au singulier. Les gens parlent d'**une grande funéraille, d'un frais maximum, d'un bon agrès de pêche, d'un graffiti original,** etc. Au pays du Québec, par exemple, les amateurs de spaghetti mangent du spaghetti: cet usage s'est généralisé au singulier, à l'inverse de la forme plurielle d'origine. Quant aux Français d'ailleurs, ils mangent **des** spaghetti: une forme plurielle entraîne un déterminé pluriel. Autre région, autres usages; dans certains cas, le sens transcende la forme et la plie à ses exigences contextuelles.

L'apparence, cela est connu, cause bien des ennuis; c'est le cas en particulier des collectifs qui se prêtent à jouer un rôle d'adjoints ou de déterminants. Employés comme collectifs, ils commandent (p. 171) des régis au singulier s'ils sont eux-mêmes utilisés au singulier; mais employés comme déter-

minants ou adjoints, ils laissent au mot principal qu'ils accompagnent le soin de régir les accords. Ainsi, en tant que collectifs, **foule** et **multitude** signifient un rassemblement assez grand de personnes ou d'objets; en tant que déterminants ou adjoints, ils désignent une grande quantité d'êtres ou d'objets: l'idée de rassemblement cède le pas à celle de l'expression de la quantité.

- Une foule de dix mille personnes s'est assemblée sur la place.
- Une foule de curieux se sont amenés sur la place.

Dans le second exemple, le terme **une foule**, considéré globalement, signifie **plusieurs**, par opposition au premier exemple où **une foule** comporte en priorité l'idée de rassemblement. Dans de telles phrases, la difficulté consiste à déterminer le véritable rôle syntaxique de chaque terme. Sont-ils noyaux ou adjoints? Conservent-ils leur sens premier ou ont-ils subi un affaiblissement sémantique? Une ambivalence similaire existe non seulement pour la plupart des collectifs qui peuvent presque tous être affectés d'une perte de sens, mais aussi pour la majorité des termes que les grammaires décrivent comme des cas particuliers, tels **un grand nombre, la majorité, la minorité, une infinité, le reste de**, etc. dont M. Grevisse dit que "l'accord dépend de la pensée de celui qui parle ou qui écrit (**Le bon usage**, par. 1963, renvoi 267). Mais, à l'inverse, c'est le rôle que l'auteur accorde à chaque terme qui permet de découvrir sa pensée.

En somme, l'expression de la quantité faite par approximation et partant du nombre peut se trouver incluse dans le sens même des mots; les collectifs, en particulier, laissent leurs régis au singulier lorsqu'ils sont eux-mêmes singuliers de forme. Elle peut également se marquer à l'aide de termes adjoints qui déterminent directement l'accord, singulier ou pluriel, des termes qu'ils accompagnent. Mais il existe en outre un certain nombre de locutions ou de mots ambivalents que l'usager peut considérer tantôt comme collectifs, tantôt comme déterminants ou adjoints: en tant que collectifs, ils laissent leurs régis au singulier et, comme adjoints, ils relèvent des accords réservés aux adjoints, c'est-à-dire que c'est le terme qu'ils accompagnent qui régit les accords entre les diverses fonctions.

En dernier ressort, mis à part les quelques cas de non-inférence de la forme sur l'accord dont on a parlé précédemment, on peut dire que, en français, la pluralité formelle traduit une pluralité sémantique faite par approximation et toutes deux régissent les accords du pluriel. Quant à la singularité formelle, elle provient habituellement d'une singularité sémantique, mais c'est la première qui, en général, conditionne les accords entre les diverses fonctions.

3. Relativement au système morphologique

L'évolution linguistique qui a marqué le passage du latin au français a creusé un immense fossé entre l'oral et l'écrit. Tout le monde est conscient du fait que les marques du nombre, telles le s et

le x, occupent une place importante de la morphosyntaxe du français écrit. Elles constituent, avec le -(e)nt des désinences verbales, environ 90% des indices du pluriel. Rien de surprenant à cela, puisque le français écrit n'a guère réussi à se libérer des habitudes d'écriture transmises par les Latins; il s'est renouvelé et diversifié phonétiquement, tout en laissant "encarcané" par la tradition un système graphique qu'il aurait fallu modifier au fil des changements phonétiques et phonologiques. Tel ne fut pas le cas; et le français se retrouve avec deux sytèmes morphosyntaxiques du nombre, l'un pour l'oral, l'autre pour l'écrit, entre lesquels on ne peut identifier de rapports que suite à de véritables acrobaties.

Tout a été dit ou presque au sujet des accords du nombre du français écrit. Quant à la morphosyntaxe du nombre à l'oral, plus d'un linguiste en a déjà traité et on ne prétend pas oeuvrer à ce niveau en terrain neuf. Néanmoins, comme il importe de délimiter l'ensemble du système morphosyntaxique de l'oral et de déterminer jusqu'à quel point le système du nombre empiète ou n'empiète pas sur celui du genre, on procédera dans cette partie à l'étude des marques morphosyntaxiques orales du nombre. Cette observation sera faite globalement, c'est-à-dire en incluant les termes de toutes catégories grammaticales. Cela signifie en autres choses qu'on traite simultanément des verbes, des substantifs, des déterminants, etc. Il va de soi cependant que, pour les verbes, on ne tient compte que de l'opposition **singulier/pluriel** de la troisième personne de l'indicatif présent, les

autres oppositions conjugationnelles usuelles étant considérées davantage comme des oppositions de personne, de mode et de temps et non comme des oppositions de nombre proprement dit. De plus, la compréhension des oppositions de base étant assurée, on ne juge plus utile de commencer par l'étude détaillée d'un échantillon de vocables ainsi qu'on l'a fait pour la description du genre.

3.1 Nombre non marqué à l'oral

Sur les 40 000 vocables variables en nombre à l'écrit que renferme environ un dictionnaire moyen, on en relève approximativement un millier, soit seulement 2,5% dont la forme diffère du singulier au pluriel. C'est dire par le fait même que, relativement aux indices du nombre, il n'existe pas de morphologie particulière susceptible de rendre à l'oral l'opposition **singulier/pluriel** pour 97,5% des vocables. Toutefois, chacun sait que la morphosyntaxe latine était très développée à cet égard; elle l'était autant, sinon plus, que celle du genre. Pourtant, lors du passage d'une langue à l'autre, cette morphosyntaxe du nombre s'est effacée davantage que celle du genre pour lequel il reste encore près de 6 000 unités variables à l'oral[2]. On décèle ainsi une

---

1. Pour les verbes, on ne tient compte que des oppositions **singulier/pluriel** de la 3e personne du présent de l'indicatif.

2. Cf. p. 159.

certaine faiblesse, sinon une faiblesse certaine, des indices du nombre par rapport à ceux du genre.

L'histoire vient expliquer cet état de fait. Si l'on exclut le système de numération précise dans lequel le singulier un s'oppose à n'importe quel autre nombre (2, 3, 4, ...) pluriel, le français ne distingue guère les lexèmes selon des ensembles équivalents de singuliers et de pluriels comme il le fait pour le genre. En effet, si la plupart des substantifs portent le genre de façon intrinsèque en étant ou masculins ou féminins, il n'en est pas ainsi du nombre; seuls une centaine de termes sont toujours pluriels: **bestiaux, frais, ténèbres**, et seulement quelques-uns ne possèdent que le singulier: **chaque, nord, sud**, etc. Dès le latin, l'expression du nombre était généralement reliée à la morphologie et elle s'est atténuée à l'oral au fur et à mesure de la réduction du système formel. Certes, le français oral reste apte à marquer l'opposition **singulier/pluriel**; mais, étant donné qu'une infime partie du vocabulaire peut être marquée en nombre, il le fait d'une façon beaucoup moins redondante que pour le genre. Cette quasi absence de variations orales relatives au nombre devient une source d'embûches constantes à l'écrit où la plupart des termes varient à la fois en nombre selon le système latin.

3.2 Nombre marqué formellement à l'oral

Le vocabulaire français compte un peu plus de 1000 vocables pour lesquels on trouve des oppositions orales **singulier/pluriel**. Ces oppositions

suivent-elles le modèle des marques du genre? Les deux systèmes se confondent-ils au point de n'en former qu'un seul? Le nombre se marque-t-il de la même façon pour toutes les catégories grammaticales? Voilà autant de questions auxquelles il deviendra possible de répondre lors de l'étude détaillée des variations morphologiques orales servant à exprimer le nombre. Dans les chapitres VIII, IX et X consacrés à cette fin, on n'indiquera, pour simplifier la présentation, que les formes en opposition de nombre; c'est dire que les noms et les verbes apparaîtront seuls, sans déterminant pour les uns, sans pronom de conjugaison pour les autres[1], ainsi qu'il a été fait lors de l'étude des marques du genre.

Arrêtons là ces considérations générales relatives à l'expression du pluriel par approximation qui incluent, il va sans dire, les variantes morphosyntaxiques orales **singulier/pluriel**. En définitive, peu de vocables semblent posséder cette possibilité d'être porteurs d'une marque indicative du pluriel; mais cet ensemble mérite tout de même d'être décrit avec précision.

---

1. Pour les verbes, on ne tient compte que des oppositions **singulier/pluriel** de la troisième personne du présent de l'indicatif.

CHAPITRE VIII

L'ALTERNANCE Ø/CONSONNE ou ADDITION

Nos relevés compte 585 termes marqués en nombre par l'alternance **Ø/consonne.** Cet effectif se scinde à son tour en deux sous-groupes: l'un où l'alternance **Ø/simple consonne** indique telle quelle l'opposition **singulier/pluriel;** l'autre ou l'addition consonantique qui se produit au pluriel entraîne une variation de la voyelle terminant le singulier. Voici des exemples relatifs à ces deux champs dont le second présente plusieurs sous-parties, décrites selon le type de variations vocaliques.

1. L'alternance Ø/simple consonne

L'alternance **Ø/simple consonne** concerne à elle seule 500 vocables, soit 85,5% des termes marqués par **Ø/addition consonantique.** De plus, cet effectif constitue 50% de tous les termes dans lesquels se trouve l'opposition orale **singulier/pluriel.** Les consonnes du pluriel qui alternent avec le singulier zéro (Ø) sont les suivantes, présentées par ordre décroissant d'effectifs.

Ø/[s]

finit/finissent	[fini]/[finis]
maudit/maudissent	[modi]/[modis]
paraît/paraissent	[parɛ]/[parɛs]
naît/naissent	[nɛ]/[nɛs]
croît/croissent	[krwa]/[krwas]

L'alternance Ø/[s] compte 317 vocables, tous des verbes; elle constitue à elle seule 63,6% des termes dont le pluriel se marque par simple addition consonantique. Il s'agit là d'une marque du nombre nettement prédominante qui regroupe à l'écrit l'ensemble des verbes dits du deuxième groupe, de même que les dérivés de **paraître, naître, croître, paître**[1]. Des contraintes existent cependant, puisque le [s] du pluriel ne peut suivre que les trois voyelles [i], [ɛ] et [a], l'opposition la plus rentable étant de loin [i]/[is].

Ø/[z]

nuit/nuisent	[nɥi]/[nɥi:z]
séduit/séduisent	[sedui[/[seduiːz]
tait/taisent	[tɛ]/[tɛ:z]
plaît/plaisent	[plɛ]/[plɛ:z]
coud/cousent	[ku]/[ku:z]
éclot/éclosent	[eklo]/[eklo:z]

Une cinquantaine de verbes marquent l'opposition **singulier/pluriel** par l'alternance Ø/[z]. La majorité d'entre eux, soit 84%, ajoutent le [z] après un [i] singulier, alors que cinq le font après [ɛ] et

---

1. Seul le verbe **haïr** [ai:r] dispose de deux radicaux [ɛ]/[ai] en langue dite correcte; mais, en langue familière et populaire, on oppose souvent à l'oral [ilai] à [ilzais] (**il haït et ils haïssent**), la forme [ai] du singulier n'étant plus perçue comme exprimant le passé.

trois, après [u]. La série terminée par [dyi] comme [sedyi], [kɔ̃dyi], [prɔdyi], etc. compte à elle seule plus de vingt termes.

Ø/[d]

répand/répandent	[repɑ̃]/[repɑ̃:d]
rend/rendent	[rɑ̃]/[rɑ̃:d]
fond/fondent	[fɔ̃]/[fɔ̃:d]
tond/tondent	[tɔ̃]/[tɔ̃:d]
perd/perdent	[pɛ:r]/[pɛ:rd]
mord/mordent	[mɔ:r]/[mɔ:rd]
tord/tordent	[tɔ:r]/[tɔ:rd]
sourd/sourdent	[su:r]/[su:rd]

Comme marque du nombre, l'alternance Ø/[d] touche elle aussi une cinquantaine de termes français, tous des verbes. Vingt-huit d'entre eux, soit 58,3% (28/48) ajoutent le [d] du pluriel après la voyelle [ɑ̃]; ils suivent en cela le modèle de [rɑ̃]/[rɑ̃:d]. Dix autres opposent leur singulier et leur pluriel en [ɔ̃]/[ɔ̃:d]; sept le font en [ɔ:r]/[ɔ:rd] et deux seulement en [ɛ:r]/[ɛ:rd]. Un verbe ancien, devenu presque inusité en français moderne, termine cette liste; il s'agit de [su:r]/[su:rd] qui entre en confusion homophonique avec le déterminé de même prononciation.

Ø/[t]

met/mettent	[mɛ]/[mɛt]
vêt/vêtent	[vɛ]/[vɛt]
bat/battent	[ba]/[bat]

combat/combattent	[kɔ̃ba]/[kɔ̃bat]
sent/sentent	[sɑ̃]/[sɑ̃:t]
ment/mentent	[mɑ̃]/[mɑ̃:t]
part/partent	[pa:r]/[pa:rt]
sort/sortent	[sɔ:r]/[sɔ:rt]

L'alternance Ø/[t] compte, comme marque du nombre, une quarantaine de verbes dont la moitié environ (18/39) ajoutent le [t] du pluriel à une finale singulière en [ɛ] sur le modèle [vɛ]/[vɛt]. Le [t] du pluriel peut suivre également les voyelles [a] et [ɑ̃] du singulier pour neuf et sept termes respectivement; il s'ajoute aussi après [r] dans cinq cas sur trente-neuf selon la forme des deux derniers exemples.

Ø/[v]

écrit/écrivent	[ekri]/[ekri:v]
suit/suivent	[syi]/[syi:v]
reçoit/reçoivent	[rəswa]/[rəswa]
boit/boivent	[bwa]/[bwa:v]
sert/servent	[sɛ:r]/[sɛ:rv]

Vingt-neuf verbes rendent l'opposition **singulier/pluriel** au moyen de l'alternance Ø/[v]. La forme singulière se termine par [i] dans dix-sept cas: ces mots proviennent des dérivés de **écrire** (11), de **vivre** (3) et de **survivre** (3); elle finit par la voyelle [a] pour les cinq verbes qui suivent le modèle de **recevoir**; deux, celui de **devoir** et deux, celui de **boire**. **Servir** et ses composés complètent cette série où le singulier en [r] s'oppose à un pluriel en [rv].

Le français compte cinq autres cas d'alternance **Ø/addition consonantique simple**, dont chacun présente un seul exemple: il s'agit des paradigmes suivants.

Ø/[m]

dort/dorment [dɔ:r]/[dɔ:rm]

Ø/[p]

rompt/rompent [rɔ̃]/[rɔ̃:p]

Ø/[l]

moud/moulent [mu]/[mul]

Ø/[k]

vainc/vainquent [vɛ̃]/[vɛ̃:k]

Ø/[j]

bout/bouillent [bu]/[bu:j][1]

Les quatre premiers cas terminés au pluriel par [m], [p], [l] et [k] forment, avec leurs dérivés des sous-ensembles de quatre, trois, trois et deux termes, tous des verbes. Le dernier exemple, qui n'engendre aucun dérivé, se retrouve seul dans sa catégorie.

---

1. Voir annexe II, p. 269.

Le tableau suivant présente une synthèse de la façon de marquer le nombre par l'alternance **Ø/simple consonne.** La ligne du haut contient l'ensemble des consonnes qui se révèlent aptes à jouer le rôle d'indices du pluriel; la colonne de gauche, celui des voyelles et consonnes susceptibles d'être suivies d'une marque du pluriel. A chaque intersection apparaît le nombre de vocables offrant ce type d'opposition **singulier/pluriel.**

TABLEAU X

Le nombre marqué par Ø/consonne

S \ P	[p]	[t]	[k]	[d]	[s]	[v]	[z]	[m]	[l]	[j]	Σ
[i]					298	17	42				357
[ɛ]		18			15		4				37
[a]		9			4	9					22
[o]							5				5
[u]							3		3	1	7
[ɑ̃]		7		28							35
[ɔ̃]	3			10							13
[ɛ̃]			2								2
[ɛr]		3									3
[ər]				2		3					5
[ɔr]		2		7				4			13
[ur]				1							1
Σ	3	39	2	48	317	29	54	4	3	1	500

Les termes singuliers dont le pluriel est marqué par simple addition de consonne peuvent se terminer par huit voyelles distinctes: trois antérieures écartées ([i], [ɛ], [a]), deux postérieures ([o], [u]) et trois nasales ([ɛ̃], [ɑ̃], [ɔ̃]); les voyelles antérieures arrondies ([y], [ɔ], [œ]), la nasale ([œ̃]) de même que [e] et [ɔ] ne se prêtent pas à terminer un mot singulier dont le pluriel est indiqué à l'aide d'une consonne. De plus, une seule consonne, le [r], est susceptible de correspondre à une finale du singulier. À l'inverse, le pluriel ne peut être marqué que par dix consonnes distinctes: cinq occlusives ([p], [t], [d], [m]), trois "fricatives" ([s], [z], [v]) et par [l] et [j]. Il existe toutefois de multiples contraintes qui régissent l'agencement d'une consonne indicative du pluriel à une voyelle terminant une forme du singulier.

Ces contraintes ressortent du fait que sur cent vingt combinaisons possibles il y en a seulement vingt-cinq à être effectives, soit 20,8%. Le [s] qui marque à lui seul 63,4% (317/500) des formes plurielles ne s'ajoute qu'aux trois voyelles orales antérieures [i], [ɛ], [a]. Au niveau du genre et vis-à-vis ces mêmes voyelles (p. 60), le [s] ne sert à marquer le féminin que de quatre termes[1], dont un seul [epɛ]/[epɛs], mérite d'être considéré comme fréquent. Si on tient compte de cette restriction, cela indique que le [s] s'avère une marque de nombre après les

1. Champi-sse (nom et adj.), coulis-se, épais-se.

voyelles [i], [ɛ] et [a][1] et qu'il est une marque du genre après les voyelles [ɑ], [ɔ], [u], [ɔ̃], [ɑ̃] et les groupes [ɛ:r], [a:r] et [ɔ:r] (p. 60). C'est dire que **voyelle antérieure écartée + [s]** indique le nombre alors que **voyelle postérieure, voyelle nasale ou consonne [r] + [s]** marque le genre. Il en est ainsi de l'indice morphosyntaxique [v] qui marque le genre après [u] et [ɛ:r] (p. 60), mais qui indique le nombre lorsqu'il s'ajoute à [i], [a] ou [a:r]. À cet égard, aucune confusion entre le système du genre et celui du nombre. Pour l'ensemble des effectifs précédents, les termes qui, de la sorte, ne présentent pas de confusions entre les deux systèmes totalisent 71,2% soit 356 vocables sur 500.

Les confusions qui pourraient survenir d'une partie du système à l'autre apparaissent surtout au niveau des consonnes [t], [d], [z] et [l] où les combinaisons **singulier/pluriel** suivent d'assez près celles de l'alternance **masculin/féminin**. Mais de telles confusions s'éliminent d'elles-mêmes du fait que les variations **singulier/pluriel** précédentes ne s'appliquent qu'à des verbes alors que les variations **masculin/féminin** ne conviennent qu'aux autres sortes de vocables. En définitive, la confusion disparaît au plan des catégories qui, elles, sont déterminées par le contexte.

---

1. [ty]/[tys] sont-ils vraiment le singulier et le pluriel l'un de l'autre?

2. L'alternance voyelle + Ø/variation vocalique + consonne

L'addition d'une consonne indicative du pluriel entraîne parfois un changement de la voyelle finale du singulier. Cet état de fait qu'on décrit par le terme **voyelle + Ø/variation vocalique + consonne** touche quatre-vingt-cinq vocables. Il offre plusieurs types de variations regroupant chacun peu d'exemples. Pour alléger la présentation, on les analyse ci-après sans recourir à trop de subdivisions en sous-chapitres.

2.1 Voyelle + Ø/dénasalisation vocalique + consonne

L'alternance **voyelle + Ø/dénasalisation vocalique + consonne** regroupe environ soixante-dix mots répartis en trois types ou sous-catégories. La première correspond au titre de ce sous-chapitre alors que, dans la deuxième, la dénasalisation s'accompagne d'une ouverture vocalique, [ɛ̃] ⟶ [a], et que, dans la troisième, cette même dénasalisation coïncide avec une fermeture et une antériorisation vocaliques, [œ̃] ⟶ [ɛ].

1er type

[ɛ̃] + Ø/[ɛ] + [n]

tient/tiennent	[tjɛ̃]/[tjɛn]
vient/viennent	[vjɛ̃]/[vjɛn]

[ɛ̃] + Ø/[ɛ] + [ɲ]

craint/craignent [krɛ̃]/[krɛɲ]
plaint/plaignent [plɛ̃]/[plɛɲ]
peint/peignent [pɛ̃]/[pɛɲ]
déteint/déteignent [detɛ̃]/[detɛɲ]

2e type

[ɛ̃] + Ø/[a] + [ɲ]

joint/joignent [ʒwɛ̃]/[ʒwaɲ]
rejoint/rejoignent [rəʒwɛ̃]/[rəʒwaɲ]

3e type

[ɑ̃] + Ø/[ɛ] + [ɲ]

prend/prennent [prɑ̃]/[prɛn]

Les deux séries relatives au premier type comptent respectivement vingt-huit et vingt-deux termes. Le premier cas, [ɛ̃] + Ø/[ɛ] + [ɲ], comporte les verbes des familles **venir** (18) et **tenir** (10), tandis que le second regroupe plusieurs étymons différents, tels **peindre, feindre, teindre, étreindre, craindre, plaindre**, etc. Quant au deuxième type, [ɛ̃] + Ø/[a] + [ɲ], il comporte seulement huit termes, les composés de **joindre** auxquels s'ajoutent **oindre** et **poindre**, tous deux très peu usités. Une seule base lexicale, celle de **prendre**, qui se retrouve dans dix composés, soutient l'effectif des onze verbes du troisième type. Dans tous ces cas, un fait

reste constant: la voyelle se dénasalise lors de l'addition d'une consonne nasale. En outre, cette façon de marquer l'opposition **singulier/pluriel** ne convient qu'à des verbes et elle se répartit de manière équilibrée entre l'addition d'un [n] et celle d'un [ɲ] dont les effectifs respectifs correspondent à trente-six et à trente-trois vocables verbaux.

2.2 Voyelle + Ø/ouverture vocalique + consonne

L'ouverture vocalique qui se produit au moment de l'ajout d'une consonne indicative du nombre distingue le présent effectif du précédent. Cette variation de la voyelle survient habituellement seule; mais il existe quelques cas où elle s'accompagne d'une antériorisaton vocalique, [ɔ] ⟶ [ɑ], ou d'un dévoisement d'une semi-consonne [j] ⟶ [ɛ].

1er type

[ø] + Ø/[œ] + [v]

émeut/émeuvent	[emø]/[emœ v]
peut/peuvent	[nø]/[nœ v]
pleut/pleuvent (fig.)	[nlø]/[nlœ v]

[ø] + Ø/[œ] + [l]

veut/veulent	[vø]/[vœl]

[ɛ] + Ø/[ɑ] + [v]

sait/savent	[sɛ]/[sɑ v]

[u] + Ø/[ɔ] + [lv]

dissout/dissolvent	[disu]/[disɔ:lv]
absout/absolvent	[absu]/[absɔ:lv]
résout/résolvent	[rezu]/[rezɔ:lv]

2e type

[o] + Ø/[a] + [l]

vaut/valent	[vo]/[val]

3e type

assied/asseyent	[asje]/[asɛj]

Le premier type comporte trois cas d'ouvertures vocaliques. La voyelle antérieure arrondie mi-fermée [ø] change de timbre et devient mi-ouverte devant [l] et [v]; l'antérieure écartée et mi-ouverte [ɛ] s'ouvre devant [v] et devient [a], ainsi que la postérieure fermée [u] se rend jusqu'à la mi-ouverte [ɔ] devant [lv]. Chaque cas concerne respectivement sept, un et trois verbes. Le deuxième type ne vaut que pour **valoir** et ses composés, tandis que le troisième se limite à la conjugaison archaïsante des verbes **asseoir** et **rasseoir**. On peut penser à ce sujet que le [j] du singulier [asje] se dévoise au moment de l'ouverture vocalique, [e]→[ɛ], et de l'addition de la semi-consonne [j] indicative du pluriel.

Suit un tableau synthèse de la façon de marquer le nombre par addition consonantique accompagnée de variation(s) vocalique(s). Ce tableau se présente comme le précédent: les variations vocaliques observées sont inscrites à gauche, tandis que les consonnes du pluriel prennent place à la ligne supérieure.

TABLEAU XI

Voyelle + Ø/voyelle + consonne

var. voc.	[v]	[l]	[lv]	[n]	[p]	[j]	Σ
[ɛ̃] → [ɛ]				28	22		50
[ɑ̃] → [ɛ]				11			11
[(j)ø] → [ɛ]						1	1
[ɛ̃] → [a]					8		8
[ɛ] → [a]	1						1
[o] → [a]		4					4
[ø] → [œ]	6	1					7
[u] → [ɔ]			3				3
Σ	7	5	3	39	30	1	85

Les vocables dont on marque le pluriel par une addition consonantique accompagnée d'une variation vocalique peuvent se terminer au singulier par sept voyelles différentes [ɛ̃], [ɑ̃], [ø], [ɛ], [o], [ø] et [u]. En présence de la consonne du pluriel, cet ensemble se réduit du tiers et il devient [ɛ], [a], [œ] et [ɔ]. Dans chaque cas ici concerné la voyelle du pluriel diffère de celle du singulier.

Si l'on compare les effectifs des marques du nombre (tableau XI) à celui des marques du genre (p. 78), on se rend compte qu'un seul cas, celui de [ɛ̃] + Ø/[ɛ] + [n], rapproche ces deux tableaux. C'est dire par le fait même que les marques du nombre diffèrent de celles du genre dans 67,1% (57/85) des cas. Ce pourcentage voisine celui des vocables marqués en nombre par **alternance Ø/simple consonne** (p. 181).

3. Synthèse

Jusqu'à présent, on a relevé 585 termes dont le nombre est marqué par **Ø/consonne**. Pour 500 de ceux-ci, la consonne du pluriel s'ajoute directement à la forme du singulier: il s'agit là de la simple addition consonantique. Quant aux 85 autres, ils reçoivent aussi la marque du pluriel par addition consonantique, mais celle-ci entraîne simultanément une variation de la voyelle finale de la forme du singulier. Le tableau XII regroupe ces deux effectifs; il adopte la disposition des précédents, mais les formes du singulier qui aboutissent à une même voyelle devant une consonne du pluriel sont notées V → .

Ce tableau contient 169 cases qui correspondent à autant de possibilités de marquer le nombre en français oral. Parmi celles-ci, la langue n'en utilise effectivement que trente et une, celles qui ont des effectifs réels. En fait, le pluriel peut être marqué par addition consonantique au moyen de treize consonnes différentes, tandis qu'un nombre équivalent de formes singulières (12 voyelles et 1 consonne) se prêtent à précéder ces consonnes indicatives du plu-

TABLEAU XII

Synthèse relative au nombre marqué par Ø/consonne

S \ P	[p]	[t]	[k]	[d]	[s]	[v]	[z]	[m]	[n]	[ɲ]	[l]	[lv]	[j]	Σ	
[i]					298	•17	42								
[ɛ]		18			•15		4							357	
v→[ɛ]														37	
[a]		9			• 4	• 9			39	•22			• 1	62	498
v→[a]						• 1				• 8	• 4			22	85,13%
[ø] → [œ]						• 6					• 1			13	
[u] → [ɔ]												• 3		7	
[o]							5							3	15
[u]							3				• 3		• 1	5	15
[ɛ̃]		• 2												7	2,56%
[ã]		7		28										2	
[ɔ̃]	• 3			10										35	50
v → [r]		5		10		• 3		• 4						13	8,55%
Σ	3	39	2	48	317	36	54	4	39	30	8	3	2	22	22
														585	3,76%

riel. Si l'on considère les absents, on se rend compte que sept consonnes, [b], [g], [f], [ʃ], [ʒ], [r] et [kt], s'avèrent inaptes à marquer le pluriel par addition consonantique et que les voyelles [y], [ɑ], [ø] et [œ̃] ne terminent jamais une forme singulière marquable en nombre par l'ajout d'une consonne. En somme, les deux tiers des consonnes peuvent marquer une forme plurielle tandis que douze voyelles sur seize sont aptes à terminer une forme singulière.

De prime abord, on pourrait penser qu'il n'existe que peu de contraintes entre le singulier et le pluriel; mais comme la langue ne réalise que trente et une possibilités, les contraintes sont nombreuses. Ainsi, les consonnes du pluriel [p], [k], [n] et [lv] ne

peuvent suivre qu'une seule voyelle respectivement [ɔ̃] [ɛ̃] (v → [ɛ]), et [u] → [ɔ]; la voyelle singulière [ɔ] ne se combine qu'avec [z] au pluriel. Par ailleurs, la combinaison **singulier/pluriel** [l] + Ø/[l] + [s] accapare à elle seule 94% (298/317) des vocables où le [s] devient une marque effective du pluriel; il en est de même, mais à un degré moindre, pour les alternances [l] + Ø/[l] + [z] et voyelle + Ø/[ɛ] + [n] qui sont liées dans l'ordre de 77% et 73%. En définitive, les formes du singulier n'admettent à leur suite qu'un nombre restreint (1 à 5) de consonnes indicatives du pluriel.

On sait que l'alternance **Ø/consonne** sert à la fois à indiquer l'opposition **masculin/féminin** et l'opposition **singulier/pluriel**. Dans le cas du genre, il a été établi (p. 93) que 99,4% des lexèmes marqués par addition consonantique le sont au moyen des dentales. Au niveau du nombre, les termes marqués par **Ø/consonne** dentale ([t], [d], [s], [z], [n], [l]) forment 87% (505/585) de l'effectif; mais, quand on considère la labio-dentale [v] comme faisant partie des dentales, il faut ajouter les effectifs de [v], 36, et de [lv], 3, à l'ensemble précédent. Ceci porte à 93% (544/585) le nombre de termes marqués au pluriel par l'addition d'une dentale.

Cette similitude de marques pourrait engendrer une certaine confusion entre le genre et le nombre; mais, pour deux raisons, il n'en est rien. D'une part, 405 termes sur 585, soit 70% (voir les cases affectées d'un astérisque dans le tableau XII) présentent des combinaisons **singulier/pluriel** qui

s'avèrent inexistantes ou presque[1] relativement aux marques du genre[2]. D'autre part, les termes variables en nombre par **Ø/consonne** appartiennent tous à la catégorie des verbes dont l'une des principales caractéristiques est qu'ils ne présentent pas, dans leur conjugaison univerbale, de variations formelles de genre. Ceci reflète un aspect de l'économie d'ensemble du système morphosyntaxique français.

---

1. Cf. p. 181.
2. Cf. p. 78.

CHAPITRE IX

L'ALTERNANCE BINAIRE +/+

Le français compte à peine une trentaine de termes dans lesquels l'opposition **singulier/pluriel** se trouve indiquée à l'aide d'une véritable alternance, c'est-à-dire une alternance où les formes singulières se distinguent des plurielles par autre chose que la marque zéro (Ø). Relativement au nombre, ces oppositions sont d'ordre vocalique et d'ordre morphémique.

1. L'alternance vocalique

L'alternance vocalique, c'est-à-dire le remplacement d'une voyelle par une autre, sert à marquer la variation **singulier/pluriel** d'une vingtaine de vocables. Plusieurs voyelles indiquent le singulier, tandis que le pluriel se ramène toujours à [e] ou à [ɔ̃].

1er type

[ə]/[e]

le/les	[lə]/[le]
ce/ces	[sə]/[se]
monsieur/messieurs	[məsjø]/[mesjø]

[a]/[e]

la/les	[la]/[le]
ma/mes	[ma]/[me]
ta/tes	[ta]/[te]

sa/ses	[sa]/[se]
madame/mesdames	[madam]/[medam]
mademoiselle/mesdemoiselles	[madmwazɛl]/[medmwazɛl]

[ɔ̃]/[e]

mon/mes	[mɔ̃]/[me]
ton/tes	[tɔ̃]/[te]
son/ses	[sɔ̃]/[se]
monseigneur/messeigneurs	[mɔ̃sɛɲœr]/[mesɛɲœr]

[ʏ]/[e]

du/des	[dy]/[de]

[ɛ]/[e]

triplet/triplés	[triplɛ]/[triple][1]

Cet ensemble de quinze termes[2] marquables en nombre compte dix déterminants et cinq substantifs. Parmi ces derniers, quatre contiennent un déterminant aglutiné, de sorte qu'un seul substantif suit le modèle de ces déterminants. Les autres termes susceptibles de compléter cet effectif comportent tous l'un ou l'autre des déterminants déjà énumérés.

---

1. Cf. **Petit Robert** au terme **triplet**.
2. Nos effectifs n'incluent pas les mots qui ont conservé les caractéristiques morphologiques de leur langue d'origine, tels **méhari/méhara, gentleman/gentlemen, soprano/soprani**, etc.

le mien/les miens	[ləmjɛ̃]/[lemjɛ̃]
le tien/les tiens	[lətjɛ̃]/[letjɛ̃]
le sien/les siens	[ləsjɛ̃]/[lesjɛ̃]
la mienne/les miennes	[lamjɛn]/[lemjɛn]
la tienne/les tiennes	[lətjɛn]/[letjɛn]
la sienne/les siennes	[lasjɛn]/[letjɛn]
lequel/lesquels	[ləkɛl]/[lekɛl]
laquelle/lesquelles	[lakɛl]/[lekɛl]
duquel/desquels	[dykɛl]/[dekɛl]
le nôtre/les nôtres	[lənoːtr]/[lenoːtr]
la nôtre/les nôtres	[lanoːtr]/[lenoːtr]
le vôtre/les vôtres	[ləvoːtr]/[levoːtr]
la vôtre/les vôtres	[lavoːtr]/[levoːtr]
le leur/les leurs	[ləlœːr]/[lelœːr]
la leur/les leurs	[lalœːr]/[lelœːr]

On pourrait continuer ainsi avec d'autres exemples, tels du **miens/des miens**, du **leur/des leurs**, etc., mais cela n'ajoute rien à la première série, puisque, dans chaque exemple, seul le déterminant varie, qu'il soit ou non agglutiné.

L'alternance vocalique [ə]/[e] est notée ainsi par pur souci de simplification. Elle se réalise dans des expressions telles [ləptitrɛːr]/[leptitrɛːr]; mais il arrive assez souvent, à cause du dévoisement du [ə] que le pluriel soit marqué par simple addition vocalique du [e].

le portier/les portiers	[lpɔrtje]/[leportje]
le toit/les toits	[ltwa]/[letwa]
le cou/les cous	[lku]/[leku]
etc.	

De plus, devant les lexèmes à initiale vocalique, les oppositions [ə]/[e] et [ə]/[ɛ] perdent leur caractéristique de genre – [ə] et [ə] se dévoisent – et leur forme plurielle devient [ɛz].

l'assiette/les assiettes
l'attrait/les attraits
l'idole/les idoles
etc.

Ici, le pluriel se trouve marqué à la fois par la forme en [ɛ] et par la forme en [z]; cette dernière, appelée liaison, permet d'éviter l'hiatus et se range en discours parmi les éléments euphoniques[1].

---

1. Il est difficile de considérer la liaison en [z] comme une véritable marque du nombre. Tantôt, elle en est le seul indice (héritiers arabes de passage au pays [eritjezarabˈdɑpasaʒɔpɛi]); tantôt, elle correspond à une consonne d'euphonie (Partez-vous en voiture? [partevuzɑ̃vwaty:r]). Ces rôles multiples attribués à [z] l'empêchent d'être une marque sûre de nombre.

   Dans les couples **gentilhomme/gentilshommes** et **bonhomme/bonshommes**, les marques euphoniques des liaisons féminines du masculin [j] et [n] alternent avec la marque euphonique [z] du pluriel: [ʒɑ̃tijɔm]/[ʒɑ̃tizɔm], [bɔnɔm]/[bɔzɔm]. Il s'agit là, croyons-nous, de marques possédant plusieurs caractéristiques; vouloir leur en attribuer une seule semble fort risqué.

Un autre trait caractérise ces exemples. Au pluriel, l'opposition de genre disparaît au profit de la seule marque du nombre; cela s'entend surtout, bien évidemment, pour les déterminants; dans le couple [madam]/[mədam], l'opposition [ma]/[me] indique le nombre tandis que [dam] correspond à un lexème féminin qui, à son tour, s'oppose au lexème [sjø] de [məsjø]/[mesjø].

L'effacement de la marque du genre devant celle du nombre qui se produit chez les déterminants, la fréquence d'emploi élevée de ces termes, la faiblesse des autres marques du nombre, tout porte à croire que, en français oral, ces déterminants deviennent les véritables indices du nombre. Autrement dit, un "article" singulier s'avère à la fois un déterminé et un déterminant: c'est un déterminé en genre par le substantif qu'il accompagne et un déterminant de nombre par rapport à ce même terme; au pluriel, un "article" n'est que déterminant puisqu'il ne reçoit pas d'indice de genre du mot qu'il accompagne. Au plan du genre, ces "déterminés" sont loin d'être très précis: **le** et **la** deviennent **l'** comme dans l'habit [labi] (masculin) et l'habitude [labityd] (féminin); **mon**, **ton** et **son** prennent place devant des termes masculins ou féminins, tels **mon avoir** [mɔ̃navwa:r] (masculin), **mon arrivée** [mɔ̃narive] (féminin), etc. En définitive, même s'ils portent assez souvent le genre du mot qu'ils accompagnent, ces termes n'indiquent clairement que le nombre. Ce sont des déterminés de genre et des déterminants de nombre.

2e type

[ɑ]/[ɔ̃]

va/vont	[vɑ]/[vɔ̃]
a/ont	[ɑ]/[ɔ̃]
s'en va/s'en vont	[sɑ̃vɑ]/[sɑ̃vɔ̃]

[ɛ]/[ɔ̃]

fait/font	[fɛ]/[fɔ̃]
est/sont	[ɛ]/[sɔ̃][1]

Cinq verbes composent l'ensemble des termes dont l'alternance **singulier/pluriel** suit le modèle **voyelle/[ɔ̃]**. Ces verbes font partie des mots les plus fréquents de la langue et, ici comme chez les déterminants, l'indice du nombre se caractérise par une variation vocalique.

L'alternance vocalique peut, à cet égard, être considérée comme la marque caractéristique des termes les plus fréquents, tant au niveau du genre (voir p. 134 et p. 136) qu'à celui du nombre. Relativement au genre, les marques privilégiées du féminin correspon-

---

1. On inclut ici l'opposition [ɛ]/[sɔ̃] à cause de la ressemblance formelle avec les autres termes: mais, dans ce cas précis, il serait sans doute préférable de penser qu'il s'agit d'une alternance de lexèmes, les deux termes étant indécomposables et ne possédant pas de base commune.

dent à [ɛ] et [ə] (p. 138), tandis que le pluriel d'alternance vocalique aboutit toujours à [ø] pour les déterminants et quelques autres vocables et à [ɔ] pour cinq verbes. Ainsi, en recourant à un même système d'alternance, les gens ne peuvent confondre le genre et le nombre, car ils se marquent l'un et l'autre au moyen d'oppositions spécifiques.

2. L'alternance morphémique

Le français compte à peine une dizaine de termes pour lesquels l'alternance **singulier/pluriel** correspond à un changement de morphème. Les exemples de cette catégorie pourraient inclure quelques termes provenant de langues étrangères, telle l'opposition **targui (sing.)/touareg (plur.)**; mais cette étude n'en tient pas compte étant donné qu'elle porte sur le vocabulaire de souche française proprement dite. Voici les exemples de notre relevé.

celui/ceux	[səlɥi]/[sø]
celui-ci/ceux-ci	[səlɥisi]/[søsi]
celui-là/ceux-là	[səlɥila]/[søla]
un/des	[œ̃]/[de]
une/des	[yn]/[de]
lui/eux	[lɥi]/[ø]
lui/leur	[lɥi]/[lœːr]
à la/aux	[ala]/[o]
de la/des	[dəla]/[de]
oeil/yeux	[œːj]/[jø][1]

1. Le couple [œːj]/[jø] semble le seul exemple d'alternance lexicale de ce type.

Cette liste comprend cinq couples de substituts nominaux, quatre de déterminants et un de substantifs. L'alternance des morphèmes [lɥi]/[ø] se retrouve habituellement telle quelle dans [səlɥi]/[sø] et ses composés puisque, dans l'usage courant, la voyelle [ə] de la forme singulière subit un dévoisement total.

– Donne-moi celui-ci. [dɔnmwaslɥisi]
– Veux-tu celui-là? [vøtyslɥila]

À une exception près, le couple [lɥi]/[lœ:r], ces alternances de morphèmes possèdent une caractéristique qui les rapproche sensiblement des vocables marqués par alternance vocalique: les formes plurielles se terminent toujours par les voyelles: [e], [ø] ou [o].

La liste ci-avant n'inclut pas les oppositions **je/nous** [ʒə]/[nu] ni **tu/vous** [ty]/[vu] car ces alternances semblent déterminer davantage la personne que le nombre et le débat paraît loin d'être tranché à leur sujet (cf. p. 167). En effet, au plan du nombre, **je** et **tu** n'expriment que le singulier; mais **nous** et **vous** servent à rendre le singulier ou le pluriel: le recours assez fréquent aux tournures de politesse le confirme bien d'ailleurs.

Le relevé qui précède n'a pas inclus davantage les quelques cas où la pluralité comprise dans certains déterminants affecte non pas le terme qui les suit immédiatement mais d'autres mots situés dans le con-

texte. On fait plus particulièrement référence aux déterminants possessifs qui expriment une double pluralité et singularité, celles des possesseurs et celles des "possédés".

a)	ma, mon/notre	[ma], [mɔ̃]/[nɔ:tr]
	ta, ton/votre	[ta], [tɔ̃]/[vɔ:tr]
	sa, son/leur	[sa], [sɔ̃]/[lœ:r]
b)	mes/nos	[me]/[no]
	tes/vos	[te]/[vo]
	ses/leurs	[se]/[lœ:r][1]

Les oppositions notées en a) renvoient à un seul "possédé", de même qu'à un seul possesseur pour [mɔ̃], [tɔ̃], [sɔ̃] ou à plus d'un possesseur pour [nɔ:tr], [vɔ:tr] et [lœ:r].

Les oppositions relevées en b) correspondent à plusieurs "possédés", mais elles renvoient à un seul possesseur pour [me]], [te], [se] ou à plusieurs possesseurs pour [no], [vo], [lœ:r]. Comme le terme [lœ:r] apparaît en a) et en b), il est ambigu:

- Ils nous laissent leur garçon.
- Je te laisse leurs garçons.

---

1. Un parallélisme semblable existe au niveau de la série pronominale **le mien/le nôtre, le tien/le vôtre**, etc., mais on n'y relève qu'un groupe faisant référence à un ou plusieurs possesseurs: nôtre(s), vôtre(s), leur(s).

Cette ambiguïté contextuelle disparaîtrait si on remplaçait le couple **garçon/garçons**, non marqué oralement en nombre, par des termes, marqués en nombre à l'oral, du type [travɑ:j]/[travo]; dans ce cas le groupe **leur/leurs** resterait ambigu, mais le contexte, lui, ne le serait plus. Pour tous les autres termes relatifs à cette série de déterminants, l'oral fournit de l'information par rapport à la singularité ou à la pluralité des possesseurs et des "possédés".

En définitive, l'alternance proprement dite, qu'elle soit vocalique ou morphémique, porte sur un nombre très restreint de termes relativement aux marques du nombre. Ce mode de différenciation orale du singulier et du pluriel concerne quatorze déterminants, cinq verbes, cinq pronoms et six substantifs. Dans ces séries, les termes marqués au pluriel se regroupent autour de terminaisons vocaliques particulières telles [e], [ɔ̃], [ø], [o]; le couple [ɥi]/[œ:r] seul fait exception.

CHAPITRE X

L'ALTERNANCE CONSONNE/Ø
ou SUPPRESSION CONSONANTIQUE

En ce qui concerne les marques du nombre, l'alternance **consonne/Ø** correspond au fait que la consonne finale d'un vocable singulier se dévoise et disparaît (marque Ø) dans les emplois pluriels de ces mêmes lexèmes. Autrement dit, le pluriel de certains lexèmes peut être marqué par une suppression consonantique. Mais celle-ci ne se produit jamais seule; elle entraîne toujours une ou plus d'une variation de la voyelle précédant la consonne dévoisée. Lors de la chute de la consonne, la voyelle finale devient plus fermée et cette fermeture s'accompagne parfois d'un arrondissement ou labialisation vocalique et souvent d'une postériorisation de la voyelle. Ces caractéristiques affectent à tour de rôle ou concurremment quelque quatre cents lexèmes du français encore susceptibles de varier à l'oral selon l'alternance **consonne/Ø**.

1. L'alternance voyelle + consonne/fermeture vocalique + Ø

L'alternance **voyelle + consonne/fermeture vocalique + Ø** concerne une dizaine de vocables dont la variation **singulier/pluriel** est marquée au pluriel par l'effacement de la consonne finale du singulier, de même que par une fermeture de la voyelle. La voyelle qui termine la forme plurielle se trouve plus fermée que celle qui précède la consonne finale du singulier, selon les trois types suivants.

[œ] + c/[ø] + ∅

oeuf/oeufs	[œf]/[ø]
boeuf/boeufs	[bœf]/[bø][1]
aĭeul/aĭeux	[ajœl]/[ajø]
bisaĭeul/bisaĭeux	[bizajœl]/[bizajø]
trisaĭeul/trisaĭeux	[trizajœl]/[trizajø]

[ɛ] + c/[e] + ∅

cette/ces	[sɛt]/[se]
cet/ces	([sɛ] + [t])/([se] + [z])

[ɔ] + c/[o] + ∅

os/os	[ɔs]/[o]
notre/nos	[nɔ:tr]/[no]
votre/vos	[vɔ:tr]/[vo]

Chacune de ces séries de termes présente des particularités. La première compte cinq vocables, mais seulement trois bases lexémiques et les deux premiers couples ont tendance à évoluer différemment à l'oral: la forme singulière [œf] de l'expression [dœœf] en-

---

1. On pourrait être tenté de joindre [œ:j]/[jø] à ces deux premiers exemples: on note la suppression effective de la consonne au pluriel de même que la fermeture de la voyelle. Nous l'avons classé dans l'alternance lexicale (p. 203) à cause du yod devant [ø] et considéré qu'il s'agit là d'une opposition globale.

trafne souvent celle du pluriel [ø] qui reste à [œf] comme dans [dezœf]; pour [bœf], c'est l'inverse qui se produit en langue dite familière ou populaire, car le pluriel [debø] en conduit plus d'un à dire [œbø], [lɔptibø], etc. Les oppositions formelles de ces termes tendent à disparaître et ceux-ci, s'alignant alors sur la majorité, vont accroître l'ensemble déjà imposant des vocables dont le nombre n'est pas marqué à l'oral.

Les exemples relevant du deuxième cas paraissent plus simples à l'écrit qu'à l'oral. En effet, si l'alternance [sɛt]/[se] ne cause pas de difficultés quand ces déterminants accompagnent des mots féminins, il n'en va pas ainsi au contact de termes masculins. Dans ce cas, [se] alterne avec [sɛt] dans lequel il faut distinguer le groupe [sɛ] et l'élément euphonique [t]. Cet élément de liaison est courant en français; il prend la forme de [n] dans [mɔ̃nɛsɔʀ!], celle de [j] dans [ʒɑ̃tijɔm], celle de [ʀ] dans [tʀopɛmabl], etc. La comparaison de termes singuliers et pluriels comprenant l'alternance **cet/ces**

cet homme/ces hommes	[sɛtɔm]/[sezɔm]
cet ami/ces amis	[sɛtami]/[sezami]

montre que, à l'oral, l'opposition [sɛt]/[sez] comporte une variation de nombre par alternance vocalique [sɛ]/[se], puis une alternance des éléments euphoniques [t]/[z]. L'étude de **cet/ces** [sɛt]/[sez] ne prend place ici qu'à cause de sa ressemblance formelle avec l'opposition [sɛt]/[se]; en réalité il s'agit d'un cas d'alternance vocalique (p. 199)

doublé d'une alternance consonantique relative à la liaison. En français écrit, les éléments d'euphonie et de liaison appartiennent habituellement au premier terme: un gros[z]orignal, un petit[t]enfant, donnes-[z]en d'autres, etc. Cependant, on les indique parfois entre deux traits d'union: va-t-il réussir? Parle-t-il trop? etc.

La troisième série d'exemples comporte des caractéristiques bien spéciales. Les alternances [nɔ:tr]/[no] et [vɔ:tr]/[vo] sont les seules où la suppression consonantique affecte deux consonnes et l'opposition [ɔs]/[o] s'avère également la seule où l'oral est marqué en nombre alors que l'écrit, **os/os**, ne l'est pas. C'est en fait le seul exemple où le français compte plus de marques à l'oral qu'à l'écrit.

2. <u>L'alternance voyelle + consonne/labialisation et fermeture vocaliques + ∅</u>

La présente sous-catégorie ne compte que deux couples de termes. Elle se différencie de la précédente du fait que la voyelle finale du pluriel est à la fois arrondie et plus fermée que ne l'est sa correspondante du singulier. Lorsqu'on remplace [ɛ] par [ø] comme dans

vieil/vieux	[vjɛ:j]/[vjø]
ciel/cieux	[sjɛl]/[sjø],

on passe d'une voyelle antérieure, **écartée** et **mi-ouverte** à une voyelle antérieure, **arrondie** et **mi-fermée**.

3. L'alternance voyelle + consonne/postériorisation et fermeture vocaliques + Ø

La suppression consonantique accompagnée d'une fermeture et d'une postériorisation de la voyelle précédant la consonne du singulier se révèle la deuxième marque de nombre en importance quant à la quantité de termes qu'elle régit. Près de quatre cents vocables – nos relevés en contiennent 398 – se rangent sous cette description. Les consonnes supprimées au pluriel sont [l] et [j], tandis que les voyelles antérieures ouverte et mi-ouverte [a] et [ɛ] se trouvent toutes deux remplacées par la voyelle postérieure mi-fermée [o].

1er type: suppression de [l] au pluriel

[ɛ] + [l]/[o] + Ø

bel/beaux	[bɛl]/[bo]
nouvel/nouveaux	[nuvɛl]/[nuvo]
listel/listeaux	[listɛl]/[listo]

[a] + [l]/[o] + Ø

animal/animaux	[animal]/[animo]
royal/royaux	[rwajal]/[rwajo]
brutal/brutaux	[brytal]/[bryto]
bocal/bocaux	[bɔkal]/[bɔko]
général/généraux	[ʒeneral]/[ʒenero]
orignal/orignaux	[ɔriɲal]/[ɔriɲo]
signal/signaux	[siɲal]/[siɲo]
hôpital/hôpitaux	[ɔpital]/[ɔpito]

canal/canaux	[kanal]/[kano]
rival/rivaux	[rival]/[rivo]

Dans la première série, les couples **bel/beaux, nouvel/nouveaux** doivent être rapprochés des cas d'euphonie dont on a déjà parlé, tels ceux de **cet/ces** (p. 209), de **gentilhomme/gentilshommes** (p. 200), etc. Dans l'alternance [ɑ̃bɛlabi]/[debozabi], [ɛ] semble s'opposer à [o] pour indiquer le nombre, alors que [l] alterne avec [z] comme élément euphonique ou de liaison; on pourrait également considérer qu'il s'agit peut-être d'oppositions plus globales dans lesquelles le singulier [ɛl] alternerait avec le pluriel [oz]; mais cela paraît beaucoup moins sûr.

La seconde série, ou l'alternance [a] + [l]/[o] + ∅, régit à elle seule l'opposition **singulier/pluriel** de 384 termes. D'un point de vue historique, ce n'est pas la voyelle [a] qui devient [o]; on sait que le [l] de la finale [als] s'est vocalisé et a formé avec [a] la diphtongue [a͡u], que le [s] s'est dévoisé et que la diphtongue est devenue la monophtongue [o]:

[als] → [a͡us] → [a͡u] → [o].

Mais maintenant que cette évolution est chose du passé, l'opposition **singulier/pluriel** se marque par la suppression d'une consonne et par l'alternance des voyelles [a]/[o] dans 395 cas sur 410, compte tenu des termes du second type.

2e type: suppression de [j] au pluriel

ail/aulx	[ɑ: j]/[o]
aspirail/aspiraux	[aspira: j]/[aspiro]
bail/baux	[ba: j]/[bo]
corail/coraux	[kɔra: j]/[kɔro]
émail/émaux	[ema: j]/[emo]
fermail/fermaux	[fɛrma: j]/[fɛrmo]
soupirail/soupiraux	[supira: j]/[supiro]
travail/travaux	[trava: j]/[travo]
vantail/vantaux	[vãta: j]/[vãto]
ventail/ventaux	[vãta: j]/[vãto]
vitrail/vitraux	[vitra: j]/[vitro]

Les mots marqués en nombre par cette alternance constituent un ensemble fermé d'une dizaine de termes. Ce groupe diffère du précédent, alternance [al]/[o], qui, lui, jouit d'un effectif quarante fois supérieur. Néanmoins, dans les deux séries, seuls quelques termes, environ 15%, s'avèrent fréquents: **l'échelle Dubois-Buyse d'orthographe usuelle française** compte à peine une trentaine de mots marqués par l'alternance [al]/[o], tandis que la variation [ɑ: j]/[o] n'y est représentée que par le terme **travail**.

Dans la liste précédente, certains termes marqués par l'alternance **consonne/Ø** se rangent aussi dans l'ensemble des mots non marqués en nombre. On les énumère ci-après en leur adjoignant les vocables des sous-chapitres 1 et 2 qui présentent les mêmes particularités.

aĭeul // aĭeuls/aĭeux
ail // ails/aux
banal // banals/banaux
ciel // ciels/cieux
émail // émails/émaux
étal // étals/étaux
idéal // idéals/idéaux
oeil // oeils/yeux
listel // listels/listeaux
travail // travails/travaux
triplet // triplets/triplé(e)s

Cette série constitue un ensemble fermé auquel il manque ici tout au plus deux ou trois unités[1]. Elle comporte des termes dont le sens varie selon l'une ou l'autre forme plurielle: triplets ≠ triplé(es), travails ≠ travaux, émails ≠ émaux, etc. alors que d'autres possèdent deux formes plurielles de même sens: ails = aulx, idéals = idéaux, listels = listeaux, etc. Comme les dictionnaires et les grammaires mentionnent déjà l'usage qu'il faut faire des premiers, on ne s'y attardera pas davantage.

Résumons maintenant ce qu'il est convenu d'appeler l'alternance consonne/Ø comme marque du nombre. Pour ce faire, on dresse ci-après un tableau dans lequel prend place à gauche la finale singulière des mots: celle-ci comporte dans chaque cas une voyelle

---

1. Ces exemples appartiennent à l'ancien français, c'est pourquoi on ne les ajoute pas à cette liste.

suivie d'une ou deux consonnes. Le haut du tableau porte les finales vocaliques observées au pluriel après la chute de la ou des consonne(s) indicative(s) du singulier. Aux intersections apparaissent les effectifs relatifs à chaque cas. Les totaux des lignes et des colonnes sont inscrits respectivement à droite et au bas du tableau.

TABLEAU XIII

Synthèse relative à l'alternance consonne/zéro

S \ P	[ə]	[ø]	[o]	Σ
[ɛl]		1	3	4
[œl]		3		3
[al]			384	384
[aj]			11	11
[ɛj]		1		1
[ɛt]	2			2
[ɔtr]			2	2
[ɔs]			1	1
[œf]		2		2
Σ	2	7	401	410

Ce tableau fait ressortir que la suppression consonantique, en tant que marque du pluriel, ne concerne que six consonnes [l], [j], [t], [tr], [s] et [f]; il montre également que les voyelles qui, au singulier, précèdent ces consonnes appartiennent à l'en-

semble des voyelles ouvertes (ouvertes et mi-ouvertes) [a], [ɛ], [œ] et [ɔ] alors que les finales sans consonnes du pluriel se font dans chaque cas à l'aide d'une voyelle mi-fermée ([e], [ø], [o]). Les voyelles mi-fermées peuvent être considérées à juste titre comme des formes indicatives du pluriel. En effet, soit par alternance vocalique (p. 197 ss) soit par alternance morphémique (p. 203 ss), soit par alternance **consonne/Ø** (p. 205 ss), les formes plurielles autres que celles marquées par addition consonantique aboutissent toutes, sauf [lyi]/[lœːr] à l'une ou l'autre des voyelles mi-fermées [e], [ø], [o], [õ][1]. Autrement dit, deux marques caractérisent le pluriel, l'addition consonantique et l'aboutissement à une voyelle mi-fermée.

Au plan de la diversité des vocables affectés au pluriel par telle ou telle voyelle, le [o] vient en tête et touche 402 termes sur 440 (91,3%) alors que le [e], le [ø] et le [õ] ne concernent respectivement que 20, 12 et 5 vocables chacun. Cependant, comme dans l'usage, les termes ou vocables marqués au pluriel par [e], [ø] et [õ] s'avèrent presque tous très fréquents, qu'ils font partie des tout premiers apprentissages langagiers, ces marques doivent être considérées comme aussi importantes, voire plus importantes, que la voyelle [o].

---

1. Selon les auteurs, la voyelle [ɔ̃] est rangée parmi les mi-fermées [õ] ou parmi les mi-ouvertes [ɔ̃].

Synthèse des marques du nombre

Voilà ce qu'il reste en français des termes effectivement marqués en nombre à l'oral. Ces 1025 vocables dans lesquels transparaît encore une opposition **singulier/pluriel** représentent une infime partie du lexique français; mais les études portant sur l'usage qu'il en est fait en discours révèlent leur très grande importance, car ces vocables marqués s'inscrivent habituellement parmi les plus fréquents. C'est même grâce à ce haut degré d'utilisation qu'ils ont conservé à l'oral des traits distinctifs équivalant à ceux qui les caractérisaient jadis en latin.

Le tableau suivant (p. 220) présente la synthèse des marques orales du nombre; il correspond au mode de description utilisé jusqu'à présent pour les 1025 termes variables en nombre du français. Les divers types d'alternances prennent place à la première ligne et les sous-types sont disposés dans la colonne de gauche. L'effectif de chaque groupe apparaît aux intersections et il est reporté en pourcentage dans la colonne de droite. Le total des effectifs de chaque catégorie se trouve indiqué à la ligne du bas.

Ce tableau montre l'existence de vingt-deux façons de marquer l'opposition **singulier/pluriel**. Celles-ci se regroupent toutes en trois grandes catégories: l'alternance **Ø/consonne** ou l'addition consonantique au pluriel, l'alternance proprement dite de voyelles ou de morphèmes, l'alternance **consonne/Ø**. Au plan théorique, le premier et le troisième procédé

TABLEAU XIV

Synthèse des marques orales du nombre

	marques	∅/c	v/v	m/m	c/∅	%marque	% s. cat.		
ADDITION	∅/[s]	317				30,93	57,07	57,56%	verbes
	∅/[z]	54				5,27			
	∅/[d]	48				4,68			
	∅/[t]	39				3,80			
	∅/[v]	36				3,51			
	∅/[l]	8				0,78			
	∅/[tv]	3				0,29			
	∅/[p]	3				0,29			
	∅/[k]	2				0,20			
	∅/[j]	2				0,20			
	∅/[m]	4				0,39			
	∅/[n]	39				3,80			
	∅/[p]	30				2,93			
ALTERNANCE	v/[ɔ]		5			0,49	2,93	42,44%	substantifs déterminants
	v/[o]		15			1,46			
	m/m			10		0,98			
SUPPRESSION	[ɪ]/∅				391	38,14	40,00		
	[j]/∅				12	1,17			
	[ɛ]/∅				2	0,20			
	[t]/∅				2	0,20			
	[s]/∅				1	0,09			
	[tr]/∅				2	0,20			
	Σ	585	20	10	410	1025 100%			
	% cat	57,07	2,93		40,00	100%	100%		

sont l'inverse l'un de l'autre; mais, à eux seuls, ils servent à marquer 97,07% des termes variables en nombre à l'oral, pour des effectifs respectifs de 57,07% et 40% chacun. Quant à l'alternance proprement dite, elle ne concerne que 2,93% des termes, mais ceux-ci jouissent presque tous d'une fréquence d'emploi très élevée qui contribue grandement au maintien de cette marque.

En ce qui concerne les marques du nombre, l'alternance **Ø/consonne** affecte les termes d'une seule catégorie grammaticale, celle des verbes. Parmi les treize consonnes qui s'ajoutent à une forme singulière pour former le pluriel, huit dentales et labiodentales marquent le pluriel de plus de 96% des vocables de cette catégorie, la marque [s] arrivant de loin la première. Cinq verbes seulement se trouvent marqués en nombre par un autre procédé, celui de l'alternance **v/[5]**. Il s'agit là d'une marque exclusive à cette catégorie grammaticale, car aucun autre terme ne varie ni en nombre, ni en genre, en ayant [5] comme indice de l'ajout. En somme, les vocables verbaux constituent 57,65% des termes variables en nombre à l'oral et la variation plurielle se fait par un ajout consonantique (57,07%) des vocables et par une alternance en [5] (0,49%) des vocables. La fréquence d'utilisation des termes de ce dernier sous-groupe (**avoir, être, aller, faire**) est fort connue: une étude de discours situera la place réelle qu'elle occupe.

Les autres catégories grammaticales variables, c'est-à-dire les substantifs (noms, qualificatifs, pronoms) et les déterminants (articles, possessifs, démonstratifs, etc.) marque l'opposition **singulier/pluriel** par alternance **consonne/Ø** et par alternance **v/[ə]**. Il s'agit là de marques qui caractérisent le nombre en propre. En effet, au plan du genre, l'alternance **v/[ə]** ne se rapporte qu'au couple lexical [salɔ̃]/[salɔnə] (p. 135) d'un usage peu fréquent alors que, au plan du nombre, cette marque concerne une quinzaine de termes dont une bonne dou-

zaine: des articles, des possessifs et des noms, compte parmi les termes les plus fréquents du français. Quant à l'alternance **c/Ø**, elle constitue en quelque sorte la marque privilégiée du nombre en français où elle affecte plus de quatre cents substantifs et déterminants. On dit "privilégiée" du fait que la suppression consonantique concerne presque exclusivement le nombre: vis-à-vis cette marque, le "corpus" relatif au genre compte le plus petit effectif qui soit, trois termes seulement (p. 160), des noms propres (p. 151 et 161) peu usités. À ce sujet, il importe également de rappeler que l'alternance **consonne/Ø** caractérise le nombre non seulement par la suppression d'une consonne, mais aussi par la forme vocalique finale, [e], [ø], [o], de chaque singulier devenu pluriel. Ces **voyelles mi-fermées** caractérisent de fait 434 formes plurielles de substantifs et de déterminants variables oralement sur un effectif total de 435. Il faut certainement y voir une contrainte d'importance.

En définitive, les vocables variables en nombre se rangent principalement sous deux ensembles inverses; les verbes recourent à une alternance de type **Ø/c**; les substantifs et les déterminants opposent leur singulier et leur pluriel par une variation **c/Ø**. Entre ces deux procédés opposés s'insère l'alternance proprement dite; elle concerne trente termes, tous très fréquents: cinq verbes varient par alternance v/[ɔ]; quinze déterminants et substantifs recourent à la variation v/[e]; dix autres termes marquent le nombre par une alternance morphémique.

C'est ainsi que le français indique le pluriel par un système à trois variantes: l'addition, la suppression et l'alternance. Dans ce système ternaire aux oppositions binaires, les marques proprement dites se situent à la fin des lexèmes; de plus, de multiples variations peuvent affecter les voyelles lors de l'addition ou de la suppression d'une consonne. Ce système, simple en apparence, se révèle parfois très complexe; l'anglais, à côté, est d'une simplicité éblouissante.

CHAPITRE XI

CONCLUSIONS

Telles apparaissent les caractéristiques morphosyntaxiques orales relatives au genre et au nombre pour l'ensemble des vocables français. Une majorité de termes non marquables côtoient une minorité de termes marquables par divers types d'oppositions. Ceux-ci, les alternances Ø/+, +/+ et +/Ø, affectent environ six mille huit cents termes d'un ensemble évalué à cinquante mille. Chaque catégorie d'alternance présente au moins trois sous-groupes, à savoir des alternances vocaliques, consonantiques et suffixales. Seule l'alternance +/+ peut porter sur des lexèmes et des morphèmes entiers. Qu'elles soient consonantiques, vocaliques ou suffixales, les variations morphosyntaxiques prennent place à la fin des vocables dans plus de 99,5% des cas, et seuls une dizaine de termes présentent des variations en position initiale ou en position infixée.

Les variations morphosyntaxiques de genre et de nombre relèvent d'un même et unique système à travers lequel chaque groupe (genre et nombre) s'identifie à certaines marques ou à certaines catégories lexicales, ce qui permet d'éviter au maximum les ambiguïtés. À cet égard, un terme peut être à la fois masculin et pluriel (ex. repas frugaux) car la marque [o] du pluriel correspond à une marque Ø indicative du masculin; mais il ne peut recevoir en même temps une marque effective du féminin et une autre du pluriel (ex. filles rivales). Dans cet exemple, la marque du genre l'emporte sur celle du pluriel alors

que, dans **les filles**, le déterminant **les** perd sa marque de genre au profit de celle du nombre. En définitive, le français ne dispose jamais, côte à côte, deux marques morphosyntaxiques prononcées, une pour le genre et une pour le nombre. Seule une marque Ø peut coexister avec une marque effective.

Le tableau qui suit permet de voir jusqu'à quel point et comment les marques du genre et du nombre se distinguent les unes des autres, à l'intérieur d'un même système. De gauche à droite du tableau prennent place les renseignements suivants: les catégories et les sous-catégories occupent les deux premières colonnes; viennent ensuite les effectifs du genre, puis ceux du nombre; ils sont suivis de l'effectif total de chaque sous-catégorie. Ce dernier est ensuite transposé en pourcentage et ces pourcentages sont regroupés par catégorie à l'extrême droite. Le total de l'effectif du genre et du nombre de même que les pourcentages correspondants occupent les lignes du bas.

Selon ce tableau synthèse, le français oral compte onze types de marques relatives au genre et au nombre. Parmi eux, un seul, l'alternance m/m, ne s'applique pas du tout au genre et un autre, l'alternance c/Ø, ne lui convient pas tellement davantage (cf. p. 151) avec un effectif réel d'à peine trois noms propres. Il reste ainsi neuf types caractéristiques des marques de genre, face à quatre seulement pour le nombre. Les marques du genre se révèlent donc deux fois et demie plus diversifiées que celles du nombre.

TABLEAU XV

Synthèse des marques orales de genre et de nombre

Catégories	s.c.	Genre	Nombre	Σ	% s.c.	
addition	Ø/c	3990	585	4575	67,03	4 745
	Ø/v	46		46	0,67	69,52%
	Ø/s	124		124	1,82	
alternance	c/c	1065		1065	15,60	1 635
	v/v	38	20	58	0,85	23,96%
	s/s	459		459	6,73	
	l/l	43		43	0,63	
	m/m		10	10	0,15	
suppression	c/Ø	3	410	413	6,05	445
	v/Ø	18		18	0,27	6,52%
	s/Ø	14		14	0,20	
	Σ	5800	1025	6825	100,00%	6 825
	%	84,98	15,02	100%		100%

Dans le cas de l'addition et de la suppression, ces dernières appartiennent aux seuls types inverses **Ø/c** et **c/Ø**. En réalité, les marques du nombre se différencient toujours de celles du genre, soit par la catégorie grammaticale des termes auxquels elles s'appliquent, soit par des variations morphosyntaxiques qui leur sont propres. En premier lieu, l'alternance Ø/c indique le nombre lorsqu'elle concerne les verbes alors qu'elle désigne le

genre des vocables appartenant aux autres catégories grammaticales. Il faut bien y voir deux domaines particuliers qui n'empiètent pas l'un sur l'autre. En deuxième lieu, les alternances **v/v** et **m/m**, du fait qu'elles aboutissent au pluriel aux voyelles mi-fermées [e], [ø], [o] et [ɔ], caractérisent en propre le nombre, servant plus particulièrement à marquer le pluriel de cinq verbes, celui d'une quinzaine de déterminants et de quelques autres mots, tous des termes très fréquents en discours. En troisième et dernier lieu, l'absence ou la quasi absence de l'alternance **c/Ø** comme marque du genre conduit à considérer cette marque comme une caractéristique (quasi) exclusive du nombre; mais c'est peut-être l'inverse qu'il faut dire! En effet, la variation **c/Ø** étant une marque de nombre des substantifs et des déterminants ne peut en même temps servir de marque de genre des mots appartenant à ces mêmes catégories grammaticales. La langue reste claire et elle sait éviter la confusion. Certaines marques (**Ø/c**) conviennent à la fois au genre et au nombre, mais elles affectent alors des ensembles lexicaux distincts; d'autres marques, et c'est la majorité des types d'indices, ne concernent que le genre ou que le nombre: leur spécialité va au-delà des catégories lexicales.

Considérés globalement, les lexèmes et les morphèmes du français répartissent leurs variations morphosyntaxiques orales en trois grandes catégories d'importance fort inégales. L'alternance **Ø/+** ou addition marque le genre de 4 160 substantifs et déterminants et le nombre de 585 verbes pour une répartition

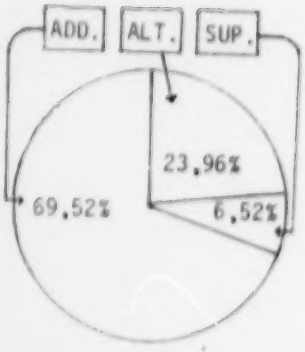

totale de 69,52% des vocables. L'alternance proprement dite ou **+/+** sert à marquer le genre de 1605 termes et le nombre de 30 autres seulement; ces 1635 unités lexicales constituent 23,96% de l'ensemble des vocables variables. Quant à l'alternance **+/Ø** ou suppression, elle marque le nombre de 410 vocables contre seulement 35 pour le genre; l'utilisation de cette marque touche seulement 6,52% des vocables variables. Les trois types de marques n'ont pas la même importance relativement à la quantité de termes marqués: mais **seule une étude de discours permettra de déterminer l'importance réelle de chacune.**

On vient de rappeler le double rôle imparti à l'alternance **Ø/c**, à savoir de marquer le genre de substantifs et de déterminants, et le nombre de vocables appartenant à la catégorie verbale. Cette généralisation mérite quelques nuances. D'une part, ce procédé peut marquer huit fois moins de termes en nombre qu'il ne le fait en genre et cette proportion s'accroît de beaucoup lorsqu'on tient compte du fait que, en discours, un mot sur quatre reçoit la marque du pluriel alors qu'un mot sur deux reçoit celle du féminin. D'autre part, si l'on place côte à côte, par ordre décroissant de termes marqués, les consonnes indicatives du genre et celles qui déterminent le nombre, on obtient les listes suivantes.

GENRE		NOMBRE	
rang	cons.	cons.	rang
1	t	s	1
2	n	z	2
3	z	d	3
4	r	t	4,5
5	d	n	
6	s	v	6
7	l	p	7
8	kt	l	8
9	ʃ	m	9
10	g	p	10,5
		lv	
12,5	k	k	12,5
	n	j	
	j		
	v		
16	p		
	b		
	m		

Ces listes ne permettent pas d'établir une véritable corrélation, car on ne part pas du discours et les deux ensembles ne comportent pas partout les mêmes éléments consonantiques. Cependant rien n'empêche d'observer que les consonnes servant de marques de genre pour l'ensemble lexical comprenant environ 4000 termes (Ø/c) ne présentent pas le même ordre que celui des consonnes indiquant le nombre dans l'ensemble lexical comportant près de 600 vocables (Ø/c). Les marques [t] et [n] dominent la catégorie du genre, mais elles n'apparaissent qu'au

rang 4,5 relativement au nombre. Le [r] qui occupe le 4e rang comme marque du genre n'existe pas en tant qu'indice du nombre. En revanche, le [s] indicatif de genre ne vient qu'en 6e lieu alors qu'il occupe le premier rang comme marque de nombre. Quant aux [v] et [n], ils comptent parmi les marques de genre très rares; mais, au plan du nombre, ils s'intègrent à la première demie des marques affectant le plus grand nombre de vocables où ils occupent les 6e et 7e rangs. Cette comparaison corrobore en quelque sorte l'existence d'une certaine spécialisation des marques dites d'addition consonantique (p. 194 ss).

On est en droit de supposer, pour ouvrir un peu la perspective sur ce qui se produit effectivement au plan du discours, que cette spécialisation de certaines consonnes en tant que marques de genre et de nombre accroît grandement leur degré d'utilisation. Ainsi, selon Delattre, le [t] représente 9,67%[1] des consonnes effectivement utilisées en discours oral. Comme cette consonne sert à marquer 38,77% (1547/3990) des vocables variables en genre par Ø/c et que le féminin est aussi fréquent que le masculin, on peut imaginer que la marque [t] du féminin y est pour une bonne part dans le pourcentage réel d'emploi du [t] en français. Même si un tel raisonnement con-

1. Selon Delattre, [t] représente en discours 5,59% des sons et 9,67% des consonnes; voir **Comparing the Phonetic Features**, p. 95.

vient à d'autres consonnes, telles [n] et [z] pour le genre et [s] et [p] pour le nombre, on n'élabore pas davantage à ce sujet, car de telles hypothèses relèvent de recherches portant sur le discours et non d'études plus théoriques relatives à l'ensemble lexical de la langue.

En définitive, les sons, voyelles ou consonnes, produits au centre de l'appareil phonatoire, déterminent en langue et sans doute en discours les variations morphosyntaxiques orales de genre et de nombre. À cet égard, si l'on compare le nombre très restreint de termes, vingt-trois seulement marqués par les consonnes bilabiales [p], [b], [m] et les vélaires [k], [kt], [g] de même que le petit groupe de quatre-vingt-un vocables que marquent les labio-dentales [v], [iv] et les palatales [ʃ], [j], [ɲ], à l'effectif de 4 469 lexèmes marquables en genre et en nombre par les dentales, on se rend compte aisément que les consonnes "centrales" servent de marques catégorielles dans 97,7% (4469/4575) des cas. Ce fait s'avère même si, en discours, les dentales ne totalisent que 62% (34,02/54,14) environ de l'ensemble des consonnes. Cette caractéristique des marques consonantiques du féminin et du pluriel se voit confirmée par les marques à finale vocalique indiquant également le féminin ou le pluriel. Quatre-vingt-dix pour cent des mots féminins de cette catégorie se caractérisent par une finale en [ə] (p. 138), voyelle qui est ou tend à devenir centrale par rapport à l'antériorité et à la postériorité, tandis que 100% (439/439) des termes pluriels à finale vocalique se terminent par une voyelle mi-fermée [e], [ø], [o] ou mi-ouverte

[ə]. Ces voyelles ne sont pas centrales selon l'antériorité ou la postériorité, mais elles le sont selon le degré d'ouverture de la bouche. C'est ainsi que le système de marques morphosyntaxiques français repose en majeure partie sur les sons qui nécessitent le moins de tension articulatoire, sur ceux qui se trouvent au carrefour de tous les autres.

ANNEXES

ANNEXE I

SYSTÈME(S) DE NUMÉRATION

S'il se trouve de multiples façons d'indiquer le nombre par approximation (cf. chapitre VII), il en va bien autrement lorsqu'il s'agit de le faire avec précision. En réalité, il semble que seul le recours au système numérique permet de différencier clairement diverses quantités. L'application de ce système touche les domaines les plus divers de l'activité humaine, tels ceux de la monnaie, de la route, du calendrier, des voyages interplanétaires, de l'âge, des êtres historiques et préhistoriques, des jours ouvrables, des conventions collectives, etc. Le système mathématique sert en fait à identifier de façon précise diverses données de la nature; on l'utilise partout et dans toutes les sciences pour assembler ou différencier des ensembles.

Cependant, on peut indiquer le nombre de façon précise en utilisant divers systèmes. En arabe, en grec, en hébreu, etc., le pluriel ne commence qu'à trois, car ces langues possèdent le singulier, le duel, puis le pluriel. Chacun sait que les langues germaniques possédaient à l'origine un système de numération duodécimale (base douze) qui a laissé sa trace en anglais, en allemand, en français, etc. où le terme une grosse, désignant douze douzaines (12X12), est encore d'emploi fréquent. Au Canada, par exemple, les oeufs se vendent à la douzaine selon le système duodécimal et non à la dizaine selon le système décimal. À l'origine, tout le système anglais de mesure de longueur était en base douze: un pied = 12 pou-

ces, une verge = 3X12 pouces; un arpent = 16X12 pieds, un mille = 440X12 pieds, etc. Mais maintenant que le système métrique est devenu international, qu'il s'est implanté au Royaume-Uni, qu'il est en passe de l'être en Amérique, que restera-t-il de toutes ces traditions de numération? Lorsqu'un Français, un Allemand, un Anglais apprennent à compter, sur quelle base reposent les termes qui leur servent à compter, à énumérer précisément diverses quantités?

Certes, il n'est pas dans notre intention de faire une présentation mathématique du système de numération de chacune de ces langues. Il ne nous importe pas de savoir comment sont disposés les chiffres dans les nombres, ni d'identifier qu'on range les centaines à gauche des dizaines et celles-ci à gauche des unités, ni qu'il faut placer une virgule entre les entiers et les fractions ou qu'il faut laisser un espace entre les milliers et les centaines. Ce qu'on désire étudier, c'est le système lexical de numération des trois langues précitées afin de faire ressortir, par comparaison, les caractéristiques de chacune. On verra ensuite jusqu'à quel point le français conserve également un système de numération directement rattachée aux vocables par préfixation.

1. La numération autonome

Voici maintenant les ensembles lexicaux de base du français, de l'anglais et de l'allemand, tels qu'ils servent à indiquer le nombre de façon précise. Ils sont présentés en parallèle de manière à faciliter

l'identification de leurs ressemblances et de leurs différences. Dans chacun, on indique tout nombre de zéro à vingt-trois; puis viennent les dizaines, le cent et le mille.

FRANÇAIS	ANGLAIS	ALLEMAND
(zéro)	(zero)	(null)
un	one	eins
deux	two	zwei
trois	three	drei
quatre	four	vier
cinq	five	fünf
six	six	sechs
sept	seven	sieben
huit	eight	acht
neuf	nine	neun
dix	ten	zehn
onze	eleven	elf
douze	twelve	zwölf
treize	thirteen	dreizehn
quatorze	fourteen	vierzehn
quinze	fifteen	fünfzehn
seize	sixteen	sechzehn
dix-sept	seventeen	siebzehn
dix-huit	eighteen	achtzehn
dix-neuf	nineteen	neunzehn
vingt	twenty	zwanzig
vingt et un	twenty-one	einundzwanzig
vingt-deux	twenty-two	zweiundzwanzig
vingt-trois	twenty-three	dreiundzwanzig
...	...	...
trente	thirty	dreißig

quarante	fourty	vierzig
cinquante	fifty	fünfzig
soixante	sixty	sechzig
soixante-dix	seventy	siebzig
quatre-vingts	eighty	achtzig
quatre-vingt-dix	ninety	neunzig
cent	hundred	hundert
...	...	...
mille	thousand	tausend

1.1 Systèmes anglais et allemand

Les systèmes anglais et allemand de numération se ressemblent grandement. Les unités comprises entre un et douze se trouvent indiquées chacune à l'aide d'un terme différent: c'est un reliquat de la base **douze** des systèmes germanique et saxon qui ont un ancêtre commun. Dans chacune de ces deux langues, douze (**twelve**; **zwölf**) apparaît comme une variante de deux (**two**; **zwei**). De treize à dix-neuf inclusivement, chaque langue utilise la base **dix**: dans chacune, à l'aide d'un suffixe indiquant l'addition, on ajoute dix (**teen**; **zehn**) au terme désignant l'unité. Ainsi, quatre unités (**four**; **vier**) plus dix (**teen**, **zehn**) deviennent respectivement **four-teen** (4 + 10) et **vierzehn** (4 + 10)[1]. Pour indiquer les dizaines, c'est-à-dire les multiples correspondant à chaque unité, chacune de ces deux langues recourt à un suffixe de multiplication qui se

---

1. Le suffixe anglais **teen** devient **teens** pour désigner les jeunes de 13 à 19 ans.

joint au terme désignant l'une ou l'autre des unités de bases comprises entre deux (**two**; **zwei**) et neuf (**nine**; **neun**) qui, multipliées par dix (**ty**; **zig**) deviennent respectivement **ninety** (9 X 10) et **neunzig** (9 X 10), à savoir quatre-vingt-dix. Pour que ces systèmes se modèlent plus parfaitement sur un système de base **dix**, il suffirait d'aligner les lexèmes désignant **onze** (**eleven**; **elf**) et **douze** (**twelve**; **zwölf**) sur le modèle de **treize** (**thirteen**; **dreizehn**), ce qui donnerait quelque chose comme ***oneteen** et ***twenteen** pour l'anglais et ***einzehn** et ***zweizehn** pour l'allemand. Ces ressemblances systémiques proviennent certes de l'origine commune de ces langues; mais elles se sont conservées malgré l'évolution souvent fort distincte des systèmes linguistiques de ces deux peuples.

Foncièrement semblables, ces deux systèmes se différencient néanmoins par un certain nombre de variantes combinatoires. En anglais, **deux** et ses composés présentent trois formes, **two**, **twe(lve)** et **twen** (**ty**) ayant à l'oral le seul phonème [t] en commun; les formes correspondantes de l'allemand, **zwei**, **zwö(lf)** et **zwan(zig)**, possèdent à l'oral deux sons en commun ([d͡z v]). En anglais, **three** alterne avec **thir** de même souche étymologique, ce qui ne se produit pas en allemand. Par contre, cette dernière langue est la seule à tronquer les unités **sechs** et **sieben** devant un suffixe d'addition (**sechzehn**; **siebzehn**) et de multiplication (**sechzig**; **siebzig**). Ces langues se distinguent également par la position qu'elles accordent aux unités

qui s'ajoutent aux multiples des dizaines. En anglais, l'unité suit immédiatement la dizaine: twenty-one (20 + 1); en allemand, l'unité précède la dizaine et elle est annoncée à l'aide de l'indicateur d'addition **und** (et): einundzwanzig (1 et 20). Ce dernier trait caractérise en propre le système allemand de numération qui place constamment l'unité en premier lieu pour tous les nombres inférieurs à cent.

ALLEMAND		ANGLAIS	
vierzehn	(4+10)	fourteen	(4+10)
vierzig	(4X10)	fourty	(4X10)
vierundvierzig	(4+(4X10))	fourty-four	((4X10)+4)

En définitive, les systèmes de numération anglais et allemand affichent régularité et rigueur: ce sont des systèmes de base **dix** qui ont toutefois conservé un reliquat de base **douze**. Ceci ne les empêche pas de présenter des caractéristiques propres relatives à l'ordre des éléments numériques, de même qu'à la combinaison des suffixes avec les lexèmes de numération. Mais, dans l'ensemble, il paraît facile d'apprendre, de maîtriser, d'utiliser ces systèmes numériques, puisqu'ils relèvent d'une structuration fort régulière et que, en définitive, ils font peu appel à la mémoire.

1.2 Système français

Pour sa part, le système de numération du français est loin d'offrir une organisation structurelle aussi cohérente. De son ancêtre, il conserve nombre de

traits de base dix. On y trouve d'abord dix lexèmes différents indiquant les unités; puis, de **onze à seize**, on relève une variante lexicale de **un à six** à laquelle s'ajoute le morphème [z] désignant l'addition de dix unités.

[œ̃]/[ɔ̃] + [z] (1 + 10) ⟶ [ɔ̃:z] (onze)

[dø]/[du] + [z] (2 + 10) ⟶ [du:z] (douze)

[trwa]/[trɛ] + [z] (3 + 10) ⟶ [trɛ:z] (treize)

[katr]/[katɔr] + [z] (4 + 10) ⟶ [katɔ:rz] (quatorze)

[sɛ̃:k]/[kɛ̃] + [z] (5 + 10) ⟶ [kɛ̃:z] (quinze)

[sis]/[sɛ] + [z] (6 + 10) ⟶ [sɛ:z] (seize)

Jusque-là, cette langue présente un système de base dix assez bien structuré; on dit **assez** étant donné le fait que les radicaux désignant les unités inférieures à dix et ceux des unités supérieures ne correspondent jamais exactement malgré des ressemblances phoniques évidentes.

De dix-sept à dix-neuf, tout en conservant la base dix, le système français inverse l'ordre **unité + indicateur de plus dix** qui devient **indicateur de plus dix + unité**: dix-sept (10 + 7), dix-huit (10 + 8) et dix-neuf (10 + 9). En somme, de **onze à dix-neuf**, le français utilise deux indicateurs de plus dix, [z] et [diz], deux séquences de présentation, **unités + dizaine** et **dizaine + unités**.

De vingt à cent, la manière de compter du français se diversifie davantage. Le nombre **20** se trouve désigné par un nouveau lexème [vɛ̃] (vingt), sans rapport avec [dø] (deux) dont il est le multiple mathématique. De ce fait, [vɛ̃] ne se présente pas comme **2 X 10**, mais il le fait globalement. C'est une base nouvelle, héritée du mode de numération vicésimale des Celtes[1] qui, elle-même, donne naissance à ses propres multiples, tels quatre-vingts (4 X 20), quatre-vingt-dix ((4 X 20) + 10), l'hospice des **Quinze-Vingts** (15 X 20 = 300) destiné à recevoir trois cents personnes[2]. Plusieurs multiples de vingt, tels **cinq vingts, six vingts, douze vingts**, etc. "sont demeurés en usage jusqu'au XVIIIe siècle"[3]. Si l'on compare quatre-vingt-seize à quatre-vingt-dix-neuf, on se rend compte rapidement des difficultés inhérentes au système français de numération.

/katʀo # vɛ̃ # sɛ # z/ = [(4 X 20) + (6 + 10)]
/katʀo # vɛ̃ # diz # nœf/ = [(4 X 20) + (10 + 9)]

Ces deux nombres recourent à la fois aux bases **dix** et **vingt** et l'ordre **unité (U) + base (B)** diffère de l'un à l'autre: pour 96, c'est l'alternance U-B-U-B; pour 99, les bases sont enclavées entre les unités U-B-B-U.

---

1. Les Esquimaux comptent aussi en base **vingt**.
2. Voir, Grevisse, **Le bon usage**, 11e édition, par. 858.
3. Ibidem.

Encore de vingt à cent, le français utilise également un système en base dix pour indiquer les multiples de dix correspondant aux unités trois à six. Le procédé est le même que pour onze à seize où [z] est un suffixe d'addition; ici, le suffixe de multiplication est [ɑ̃:t].

[trwa]/[tr] X [ɑ̃:t] (3 X 10) = [trɑ̃:t] (trente)
[katrə]/[kar] X [ɑ̃:t] (4 X 10) = [karɑ̃:t] (quarante)
[sɛ̃k]/[sɛ̃k] X [ɑ̃:t] (5 X 10) = [sɛ̃kɑ̃:t] (cinquante)
[sis]/[swas] X [ɑ̃:t] (6 X 10) = [swasɑ̃:t] (soixante)

Ce système régulier se maintient dans quelques régions francophones telles la Suisse, la Belgique, etc. où les formes suivantes sont majoritairement utilisées.

[sɛt]/[sɛnt] X [ɑ̃:t] (7 X 10) = [sɛptɑ̃:t] (septante)
[ɥit]/[ɥit] X [ɑ̃:t] (8 X 10) = [ɥitɑ̃:t] (huitante)[1]
[nœf]/[nɔn] X [ɑ̃:t] (9 X 10) = [nɔnɑ̃:t] (nonante)

Il va de soi que, si le français utilisait constamment ce système lexical de numération, il y gagnerait grandement en simplification. La cohérence d'une telle structure réduirait d'autant la charge mémorielle supplémentaire que le système actuel impose à la majorité de ses usagers.

---

1. Cette forme alterne avec celle de octante plus près de la langue latine.

Pour la majorité des locuteurs français, le nombre décimal composé [swasɔ̃:t] (soixante) devient en quelque sorte une nouvelle base à laquelle s'ajoutent des **unités** allant de un à dix, des **unités + dizaine** allant de onze à seize et une **dizaine + unités** allant de dix-sept à dix-neuf.

/swas # ɑ̃t # ɥit/ = [(6 X 10) + 8]
/swas # ɑ̃t # dis # sɛt/ = [(6 X 10) + (10 + 7)]

En fait, entre soixante et soixante-dix-neuf, de même qu'entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix-neuf, la tradition, et partant l'usage, oblige le locuteur à fonctionner par groupe de vingt unités tout en ne mettant à sa disposition qu'un système de base **dix** déjà fort complexe au niveau des nombres allant de **onze** à **dix-neuf** (voir p. 207). En revanche, on pourrait aussi affirmer que le fait de recourir trois fois à cet intervalle de base (1 à 19) contribue à en faciliter l'apprentissage et la maîtrise. On ne croit pas que tel soit le cas étant donné que cela contribue à accroître la confusion entre base décimale et base vicésimale qui reviennent au gré du hasard bien plus que selon un ordre régulier.

Les éléments de complexité du système français de numération ne s'arrêtent pas là. Il en est une autre, et de taille, qui consiste tantôt à unir à l'aide de **et** les unités aux dizaines, tantôt à juxtaposer ces mêmes unités aux dizaines. Ainsi, dans **vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un**, l'usage commande l'utilisation du coordonnant **et** qui prend place entre

l'indicateur de la dizaine et celui de l'unité **un**; mais le français dit, sans **et**, quatre-vingt-un, cent un, etc. Pour les autres niveaux, **vingt-deux** à **vingt-neuf**, **trente-deux** à **trente-neuf** et ainsi de suite jusqu'à **cinquante-neuf**, l'unité se trouve directement postposée à l'indicatif des dizaines. Cependant, de **soixante-deux** à **soixante-dix-neuf**, les deux procédés se côtoient selon les régions de la francophonie. Si presque tout le monde utilise le coordonnant **et** dans **soixante et onze**, on note toutefois un flottement pour les autres nombres de cet intervalle. La majorité des francophones ne recourt pas à **et** de **soixante-deux** à **soixante-dix**, ni de **soixante-douze** à **soixante-dix-neuf**; mais au Québec, de même qu'au Canada français en général, la forme archaïque avec **et** s'avère la plus répandue à l'oral; bien des gens "instruits" disent **soixante et deux**, **soixante et trois**, ..., **soixante et douze**, **soixante et treize**, etc. Autrement dit, le français dispose de trois systèmes de numération à ce niveau: un avec **et**, un sans **et**, de même que celui de **soixante** et septante. De **quatre-vingts** à **quatre-vingt-dix-neuf**, tous les usagers du système vicésimal juxtaposent "l'unité": **quatre-vingt-deux**, **quatre-vingt-douze**, etc. Cela fait ressortir d'emblée qu'on dit **soixante et onze** en coordonnant les nombres, mais **quatre-vingt-onze** en les juxtaposant. C'est ainsi que le système numérique du français pose maintes difficultés aux plans de la coordination et de la juxtaposition des termes désignant les "dizaines" et ceux servant à identifier les "unités".

En somme, si les Français comptent parmi les premiers à avoir pratiquement toujours utilisé le système décimal de numération qui est à la base du système métrique, lui-même en voie de devenir le véritable système international, ils sont par ailleurs bien mal servis par l'ensemble lexical relatif à la dénomination de ces mêmes nombres, car, parmi les trois systèmes qu'on vient de comparer, c'est celui des francophones qui s'avère, et de loin, le moins décimal et en même temps le plus complexe.

Cette complexité lui provient du fait qu'on y recourt à plusieurs bases, qu'on y utilise deux identificateurs de base **dix** pour marquer l'addition, que ces derniers occupent des positions différentes, que les identificateurs des unités présentent de grandes variations morphémiques selon qu'ils désignent les unités elles-mêmes ou qu'ils prennent place devant un suffixe d'addition ou qu'ils s'allient à un suffixe de multiplication. De plus, l'ordre des unités et des bases (p. 203) varie d'un nombre à un autre; les unités qui complètent les dizaines et les "vingtaines" s'y ajoutent tantôt directement, tantôt à l'aide d'un coordonnant; les variations régionales sont d'importance surtout si on pense aux **septante, huitante** et **nonante** des uns par rapport aux **soixante-dix, quatre-vingts** et **quatre-vingt-dix** des autres. Tout ceci accroît certainement la difficulté d'apprentissage de ce système qui fait appel à la mémoire beaucoup plus que celui de l'Angleterre ou de l'Allemagne. En définitive, le système français de numération, qui indique le nombre de façon précise, porte dans les lexèmes le poids de l'histoire,

celui de la rencontre de plusieurs peuples et de la jonction de maintes civilisations: il vaudrait certainement mieux titrer au singulier **le système anglais et allemand de numération** et, au pluriel, **les systèmes français de numération.**

2. La numération préfixée ou morphémique

Le ou les système(s) de numération préfixée se caractérise(nt) par le fait qu'il(s) indique(nt) une quantité précise de quelque chose, c'est-à-dire de chaque base lexicale affectée d'un préfixe. Que le terme soit utilisé au singulier ou au pluriel, il exprime toujours la même quantité contenue dans la particule de numération. Ainsi, une maison construite sur deux étages et dans laquelle on dispose de deux logements s'appelle **duplex.** Ce terme fait partie de la série **simplex, duplex, triplex** dont les premières syllabes correspondent respectivement aux nombres précis un, deux, trois. Cet exemple illustre déjà le champ d'observation ou l'objet à l'étude de la présente sous-partie à savoir les morphèmes numériques combinables à des bases lexicales. Notre intention n'est pas d'en traiter de façon exhaustive, mais tout simplement de soulever les voiles des principales difficultés et limites de ce système de numération.

Les langues latine et grecque demeurent à maints égards vivantes en français. La numération préfixée atteste ce fait, particulièrement en ce qui a trait aux lexèmes utilisés pour rendre compte des unités du système métrique. Le latin identifie les ensembles

n fois **plus petits** et le grec, ceux qui sont plus grands qu'une unité de base donnée.

ORIGINES	LONGUEUR	POIDS	CAPACITÉ
latine	millimètre	milligramme	millilitre
	centimètre	centigramme	centilitre
	décimètre	décigramme	décilitre
	mètre	gramme	litre
grecque	décamètre	décagramme	décalitre
	hectomètre	hectogramme	hectolitre
	kilomètre	kilogramme	kilolitre

Chaque langue mère transmet ainsi sa propre partie du système, le latin indiquant ce qui se trouve inférieur à l'unité et le grec ce qui en est supérieur. Un système semblable se retrouve dans **quinquagésime**, soit le **cinquantième** jour **avant** Pâques et **pentecôte**, c'est-à-dire le cinquantième jour **après** Pâques où la distinction systémique marquée par les langues d'origine se fait en termes d'antérieur et de postérieur.

Exception faite de ces emplois relatifs surtout au système métrique, les préfixes de numération latins et grecs se côtoient en français. À l'époque de la Révolution Française, le calendrier a été refait en périodes de **dix jours** ou **décades**, auxquelles correspondaient les dix unités suivantes dont les neuf premières sont de base latine: **primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, oc-**

tidi, nonidi et décadi. Par rapport à la langue française, il s'agit là d'une construction lexicale artificielle, non seulement à cause de la finale de chaque terme, mais aussi du fait que la série soit complète pour les unités allant de un à dix. Nos relevés ne présentent aucune autre série complète, d'origine latine ou grecque, comportant tous les nombres allant de un à dix et ayant un élément lexical commun.

Deux ensembles de quatorze termes chacun s'en rapprochent toutefois grandement: le premier, d'origine grecque, compte dix vocables de base **-èdre** (face) précédée d'un indicateur numérique et quatre autres termes, marqués ci-après d'un astérisque, indiquant l'existence parallèle des bases numériques non jointes à **-èdre**; le second, d'origine latine, comprend neuf verbes marquant une multiplication et cinq autres termes prouvent l'utilisation parallèle des bases numériques non accouplées à une finale verbale. Les nombres correspondant à chaque préfixe numérique apparaissent entre les deux séries d'exemples.

GREC	N	LATIN
dièdre	2	doubler
trièdre	3	tripler
tétraèdre	4	quadrupler
pentaèdre	5	quintupler
hexaèdre	6	sextupler
heptaèdre	7	septupler
octaèdre	8	octupler
ennéagone*	9	nonain*

GREC	N	LATIN
décaèdre	10	décupler
hendécagone*	11	undécimo*
dodécaèdre	12	duodécimal*
pentadécagone*	15	quindécimvir*
icosaèdre	20	vicésimal*
hécatombe*	100	centupler

Ces exemples illustrent jusqu'à quel point la numération préfixée vient alourdir la charge mémorielle nécessaire à l'apprentissage du système numérique déjà fort complexe (cf. p. 202 ss) utilisé en français[1]. En réalité, le français ne se sert presque pas de son propre mode de numération dans la formation des dérivés comportant un indice numérique. À cet égard, les séries lexicales s'avèrent assez courtes et loin d'être aussi complètes que les précédentes. Pour désigner des voiliers, on dispose des termes: **deux-mâts, trois-mâts, quatre-mâts**; pour nommer les différentes sortes de strophes, les termes de base française **quatrain, sixain, septain, tercet, quintil** et **nonain**, qui, du fait de leur provenance diverse, contribuent à accroître la difficulté d'imprégnation et de rétention du vocabulaire.

---

1. Pour 1000, on connaît les lexèmes **kilo** et **mille** provenant du grec et du latin. Le grec fournit également **myria**, signifiant 10000: on retrouve ce terme dans **myriapode** (10000 pattes), appelé mille-pattes en français.

À côté de ces vocables d'usage peu fréquent existent des dérivés français en **-aine**; mais ceux-ci ne valent que pour les nombres 8, 9, 10, 12, 15, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 75, 90, 100, ...: huitaine, neuvaine, dizaine, etc. Certains nombres, comme 75 et 95, s'y intègrent de façon bien irrégulière alors que d'autres, tels onzaine* et quatre-vingtaine*, en sont exclus on ne sait trop pourquoi ... Et dans cet ensemble lexical, seul le terme **neuvaine** semble désigner toujours un nombre déterminé, **neuf jours**; les autres peuvent tous, selon le contexte bien sûr, indiquer une simple approximation.

Par ailleurs, les séries numériques suivantes, terminées par **-génaire** et **-enaire**, n'offrent pas la même régularité.

quadragénaire (40)	trentenaire (30
quinquagénaire (50)	quarantenaire (40)
sexagénaire (60)	cinquantenaire (50)
septuagénaire (70)	centenaire (100)
octogénaire (80)	?bicentenaire (200)[1]
nonagénaire (90)	tricentenaire (300)
	millénaire (1000)

Celle de **-génaire**, qui ne paraît s'appliquer qu'aux personnes, provient directement du latin et sert à classer les gens par groupes d'âge de dix ans. Celle terminée par **-enaire** ne convient aux per-

---

1. Le ? indique que cette forme n'apparaît pas dans le **Petit Robert**.

sonnes que pour les termes **cinquantenaire** et **centenaire**; dans cette liste, **trentenaire** et **quarantenaire** signifient **qui dure 30 ans** et **qui dure 40 ans.** En comparaison de la série **-génaire**, cet ensemble lexical est irrégulier en ce sens qu'il ne rend compte que d'une petite partie de la réalité: trois échelons inférieurs à cent, trois échelons supérieurs à cent et le reste devant être exprimé par des périphrases. Si le français voulait compléter cette liste à partir de son système de numération, il pourrait tout au plus le faire pour (?)**soixantenaire**; de soixante-dix à quatre-vingt-dix, il lui faudrait recourir à d'autres bases telles **septante, octante** et **nonante.**

C'est ainsi que, en français, la numération préfixée va presque toujours dans le même sens. Elle s'avère à la fois hellénisante ou latinisante comme dans **monomoteur, bimoteur, trimoteur et quadrimoteur**; elle se limite habituellement aux suites de nombres consécutifs inférieurs à dix, tels **annuel, biennal, triennal, quadrennal, quinquennal, septennal**, suites dans lesquelles tous les nombres ne se trouvent pas nécessairement représentés. Pour les nombres égaux ou supérieurs à dix, mis à part quelques exemples de **douze** (duodécim, dodéca) et de **quinze** (quindécim, pentadéca), le système n'utilise généralement que les identificateurs des dizaines, tels **décennal** (20), **vicennal** (20), **tricennal** (30), **centennal** (100).

La langue compte même des termes dans lesquels le sens du préfixe numérique s'est déplacé sous le poids

de l'histoire: les nombres **sept, huit, neuf** et **dix** contenus dans **septembre, octobre, novembre** et **décembre** n'ont plus de rapport avec la réalité depuis que l'année commence en janvier et non en mars, ces mois étant respectivement les 9^e, 10^e, 11^e et 12^e de chaque année. Cette caractéristique vaut également pour les langues anglaise, allemande, italienne, espagnole, etc. De fait, le système préfixé de numération précise du français s'avère très peu français au sens où il ne provient guère du système autonome de numération dont se servent la majorité des francophones pour compter; mais il est très français au sens où, depuis des siècles, cette langue soutire de ses langues mères une bonne part de son lexique.

En somme, la langue française s'est donné un système propre de numération précise à partir d'éléments provenant de plusieurs autres modes de numération. À travers l'ensemble autonome des nombres où la source latine s'avère largement prépondérante, le système vicésimal demeure néanmoins présent, non seulement au niveau de vingt et de ses multiples mais encore du fait que, de soixante à cent, les nombres se répartissent effectivement en deux sous-groupes de vingt unités chacun. Et l'ensemble aggloméré des deux systèmes constitue ce qu'il est convenu d'appeler le système français de numération précise près duquel continuent d'exister quelques variantes régionales. Quant au mode "français" de numération précise préfixée, il provient essentiellement des langues latine et grecque dont il conserve même les caractéristiques formelles; le système français étant à cet égard le

moins utilisé dans cette langue même. Considéré sous cet angle, les langues mères paraissent plus françaises que le français lui-même.

ANNEXE II

LES GROUPES VERBAUX À L'ORAL

Le chapitre VIII (p. 181 à 197) a fait voir que l'alternance **Ø/consonne** sert de marque indicative du nombre au niveau de la conjugaison univerbale, lorsqu'on oppose les formes de la 3e personne du singulier à celles de la 3e du pluriel, caractéristique qui vaut pour 585 formes verbales; on a vu aussi que cinq autres verbes marquent cette même opposition à l'aide d'une alternance vocalique. Ces observations laissent de côté la majeure partie des verbes du français et elles ne tiennent pas compte de l'ensemble des oppositions inhérentes à la conjugaison, ni même de celles du présent de l'indicatif. On ne désire pas reprendre ci-après la description de l'ensemble des marques conjugationnelles orales du français; ceci a déjà été fait et même plusieurs dictionnaires classifient les verbes selon le nombre de radicaux qu'ils (les verbes) possèdent à l'oral. Notre but est seulement de comparer la conjugaison de l'oral à celle de l'écrit relativement aux formes univerbales de l'indicatif présent, les autres modes et temps découlant habituellement du radical ou des radicaux qui apparaissent au présent de l'indicatif.

Pour l'écrit, les grammaires présentent la conjugaison de l'indicatif présent en tenant compte des pronoms de conjugaison, des radicaux et des désinences verbales. Chacun sait qu'il existe sept pronoms de conjugaison: **je, tu, il, on, nous, vous, ils,** tous différents à l'écrit et dont deux (**il, ils**) sont masculins et possèdent des formes féminines

correspondantes (**elle, elles**); les autres pronoms de cette série doivent être considérés comme épicènes. En définitive, les pronoms ont à l'écrit une netteté qui ne permet pas la confusion des personnes, chacune offrant un ou des indicateur(s) distinct(s).

Au plan des désinences, l'écrit reste très clair pour tout ce qui concerne le pluriel; mais il présente quelques confusions homographiques au singulier. La désinence "e" du singulier renvoie à la première ou à la troisième personne des verbes dits du premier groupe et de quelques-uns du troisième groupe; la désinence "s" correspond aux deux premières personnes du singulier de plusieurs verbes et la désinence "x" fait de même pour quelques verbes seulement. Autrement dit, au singulier, ces désinences peuvent difficilement être considérées comme des indices sûrs de la personne verbale.

Les groupes verbaux de la conjugaison écrite se trouvent classés, pour leur part, selon la forme infinitive dont ils ont hérité du latin. Au début du siècle, on étudiait le français à partir de cinq groupes verbaux identifiés selon les terminaisons de l'infinitif: **-er, -ir (ss), -ir, -oir** et **-re**. Il n'en reste plus que trois aujourd'hui, à savoir **-er**, pour le 1er groupe; **-ir (ss)**, pour le deuxième; **-ir, -oir** et **-re**, pour le troisième. Quelle simplification! Le français écrit est un calque du latin, au plan des groupes verbaux de même qu'à celui des désinences: le "s" de **tu aimes** rappelle celui de **amas** à l'indicatif présent et

l'absence de "s" de l'impératif **aime** rappelle celle de **ama** en latin. Et dire qu'on interdit le plagiat à l'école! et ailleurs bien sûr!

1. Les groupes dans la conjugaison orale

À l'oral, la conjugaison se comporte bien autrement. Certains pronoms de conjugaison se confondent souvent, tels **il** [il]/**ils** [il] ou **elle** [ɛl]/**elles** [ɛl], puisque le français du discours ne supporte généralement qu'une marque effective de genre, de nombre et de personne[1]: à la 3e personne, le genre prime le nombre; aux autres, c'est l'inverse. De plus, les morphèmes désinentiels proprement dits se résument souvent à [ɔ̃] et [e]: ceux-ci marquent respectivement les première et deuxième personnes du pluriel; à noter que ces marques formelles du nombre s'insèrent fort bien parmi l'ensemble des voyelles indicatives du pluriel (cf. ch. IX et X). Mais que reste-t-il des oppositions latines en français ou plutôt comment s'est structuré le système conjugationnel français relativement aux bases lexémiques? Ces dernières font-elles partie des mêmes groupes qu'en français écrit? Leur évolution est-elle terminée ou se prolonge-t-elle malgré le poids immense de l'écrit? Voilà autant de questions auxquelles un examen des groupes verbaux réels de l'oral permettra sans doute de répondre.

---

1. Le pronom **on** [ɔ̃] se trouve, selon le contexte, épicène de genre, de nombre et parfois même de personne.

Considérons l'échantillon suivant qui comporte une trentaine de verbes représentant tous les groupes verbaux du français écrit.

bouillir	finir	peler	savoir
bourrer	haïr	pouvoir	servir
conclure	maudire	prendre	taire
courir	mener	rappeler	tenir
couvrir	miauler	rendre	vaincre
craindre	mourir	requérir	valoir
dormir	parler	ressuyer	voir
devoir	payer	révéler	vouloir

Pour déterminer à l'indicatif présent, le comportement de ces verbes en discours et pour identifier les groupes verbaux auxquels ils appartiennent, il suffit de les conjuguer et de les regrouper selon leurs ressemblances formelles. De cette manière, on obtient quatre sous-ensembles, possédant chacun des caractéristiques morphosyntaxiques particulières. Pour chaque sous-ensemble, on ne conjugue que quatre exemples, se contentant d'aligner à la fin les autres appartenant à la même série.

1er groupe

[ʒøbu:r]	[ʒøku:r]	[ʒøkɔ̃kly]	[ʒømjɔ:l]
[tybu:r]	[tyku:r]	[tykɔ̃kly]	[tymjɔ:l]
[ilbu:r]	[ilku:r]	[ilkɔ̃kly]	[ilmjɔ:l]
[nuburɔ̃]	[nukurɔ̃]	[nukɔ̃klyɔ̃]	[numjolɔ̃]
[vubure]	[vukure]	[vukɔ̃klve]	[vumjole]
[ilbu:r]	[ilku:r]	[ilkɔ̃kly]	[ilmjɔ:l]

+ [ʒøku: vr],...
[ʒøna: ri],...
[ʒøpɛ: j],...
etc.

Si on ignore les pronoms de conjugaison et les désinences du pluriel [ɔ̃] et [e], les verbes de ce premier groupe ne comportent tous qu'un seul radical et la plupart d'entre eux possèdent une finale consonantique; dans cette liste, seul [kɔkly] fait exception à ce sujet. Par rapport au système de l'écrit, ce premier groupe rassemble des verbes en -er (bourrer, parler, payer, miauler), en -ir (courir, couvrir) et en -re (conclure). En fait, à l'oral, se rejoignent à l'enseigne la plus simple, un seul radical, trois ou quatre catégories verbales traditionnelles de l'écrit.

2e groupe

[ʒøbu]	[ʒøkrɛ̃]	[ʒøfini]	[ʒødɔ: r]
[tybu]	[tykrɛ̃]	[tyfini]	[tydɔ: r]
[ilbu]	[ilkrɛ̃]	[ilfini]	[ildɔ: r]
[nubujɔ̃]	[nukrɛpɔ̃]	[nufinisɔ̃:	[nudɔrmɔ̃]
[vubuje]	[vukrɛpe]	[vufinise]	[vudɔrme]
[ilbu: j]	[ilkrɛp]	[ilfinis]	[ildɔ: rm]

+ [ʒøɛ].../[nuaisɔ̃]...
[ʒømodi].../[numodisɔ̃]...
[ʒørɑ̃].../[nurɑ̃dɔ̃]...
[ʒøse].../[nusavɔ̃]...
[ʒøsɛ: r].../[nuservɔ̃]...
[ʒømatɛ].../[nunutɛzɔ̃]...

[ʒøvẽ].../[nuvẽkɔ̃]...
[ʒøvo].../[nuvalɔ̃]...

Laissant de côté les pronoms de conjugaison et les désinences [ɔ̃] et [e], on constate que les verbes de ce deuxième groupe possèdent deux radicaux: l'un pour le singulier et l'autre pour le pluriel, ce dernier présentant une addition consonantique par rapport au premier. De plus, pour la majorité de ces verbes (10/12), le radical du singulier offre une finale vocalique; dans les deux autres cas, il s'agit de la consonne [r] qui se prête naturellement à l'ajout d'une consonne (cf. p. 159 et p. 186). Cette alternance de radicaux regroupe près de 525 verbes dont on a parlé au chapitre VIII (p. 195).

Relativement au système de l'écrit, ce 2e groupe réunit des verbes en -ir (ss) (finir, durcir, haïr,...), en -ir (bouillir, dormir, servir...), en -re (rendre, vaincre, maudire, taire, craindre,...), en -oir (savoir, valoir,...). Encore une fois, peu de rapport entre le système de l'oral et ce qui est fixé traditionnellement pour l'apprentissage du français écrit.

3e groupe

[ʒømɛn]	[ʒømœːr]	[ʒøpɛ]	[ʒøvwa]
[tymɛn]	[tymœːr]	[typɛ]	[tyvwa]
[ilmɛn]	[ilmœːr]	[ilpɛ]	[ilvwa]
[num(ə)nɔ̃]	[numurɔ̃]	[nupɛjɔ̃]	[nuvwajɔ̃]
[vum(ə)ne]	[vumure]	[vupɛje]	[vuvwaje]
[ilmɛn]	[ilmœːr]	[ilpɛ]	[ilvwa]

* [ʒøpɛl].../[nupɔlɔ̃]...
[ʒørapɛl].../[nuraplɔ̃]...
[ʒørøkjɛ:r]...[nurøkɛrɔ̃]...
[ʒøresyl]...[nuresyljɔ̃]...
[ʒørevɛl]...[nurevɛlɔ̃]...
etc.

Ce troisième groupe, tout comme le précédent, rassemble des verbes à deux radicaux; mais cette fois, les radicaux n'alternent pas en termes de **singulier/pluriel**. Un radical couvre les trois personnes du singulier et une du pluriel ([ʒø], [ty], [il], [il], ce qui implique l'homophonie de **pronom** et de **radical** aux troisièmes personnes; un second radical se présente suite à [nu] et [vu] dont les formes plurielles et personnelles sont déjà fort bien identifiées.

Plusieurs traits caractérisent ce second radical en comparaison du premier. Au niveau de la voyelle pénultième se produit soit une centralisation ([mɛn]/[mœn]-, [pɛl]/[pœl]-), soit une postériorisation accompagnée d'une fermeture vocalique ([mɛ:r]/[mu:r]-), soit une simple fermeture vocalique ([revɛl]/[revel]-qui coïncide parfois avec le dévoisement d'une semi-consonne ([rakjɛ:r]/[rakɛr]-), soit un dévoisement total de la voyelle [rapɛl]/[rapl]-). Dans certains cas, ce deuxième radical provient de l'adjonction de la semi-consonne "épenthétique", [j], devant les désinences vocaliques [ɔ̃] et [e]: [pɛ]/[pɛj]-, [vwa]/[vwaj]-, [resyl]/[resylj]-,... Les variations morphosyntaxiques orales de ces verbes n'ont pas été relevées lors de l'étude des marques du nombre: ces

changements de radicaux n'ont pas lieu entre la 3e personne du singulier et celle du pluriel.

Par rapport au français écrit, ce troisième groupe rassemble des verbes en **-er** (mener, peler, **révéler**,...), en **-ir** (requérir, mourir,...), en **-oir** (voir, revoir,...). Toujours pas de correspondance entre les deux systèmes.

4e groupe

[ʒədwa]	[ʒəprɑ̃]	[ʒətjɛ̃]	[ʒəvø]
[tydwa]	[typrɑ̃]	[tytjɛ̃]	[tyvø]
[ildwa]	[ilprɑ̃]	[iltjɛ̃]	[ilvø]
[nud(ə)vɔ̃]	[nuprənɔ̃]	[nut(ə)nɔ̃]	[nuvulɔ̃]
[vud(ə)ve]	[vuprəne]	[vut(ə)nə]	[vuvule]
[ildwa:v]	[ilprɛn]	[iltjɛn]	[ilvœl]

\+ [ʒəpø]... [nupuvɔ̃]... [ilpœ:v]
[ʒəbwa]... [nubyvɔ̃]... [ilbwa:v]
etc.

D'une certaine façon, ce quatrième groupe réunit les caractéristiques des deux précédents; ces verbes possèdent trois radicaux, un pour le singulier, un pour [nu] et [vu] et un pour la troisième personne du pluriel qui se trouve marquée par addition consonantique par rapport à celle du singulier. Les lexèmes verbaux à la base de cet ensemble sont fort peu nombreux en français; mais ce sont habituellement des verbes fréquents, tels **venir, tenir, devoir, prendre, pouvoir, vouloir,...** qui comptent la plupart du temps maints dérivés. Cette fréquence et cette

capacité de dérivation assurent en quelque sorte leur maintien en discours et cela malgré le fait que leurs trois radicaux leur confèrent une plus grande difficulté d'apprentissage.

Dans le système de l'écrit, ces verbes relèvent tous du groupe fourre-tout, le troisième; ils incluent des verbes en **-re** (prendre, boire,...), en **-oir** (pouvoir, vouloir), en **-ir** (venir, tenir). Ce sont des verbes qu'il faut savoir conjuguer en tout premier lieu, car on en a souvent besoin.

Telles sont les principales caractéristiques conjugationnelles des verbes à l'indicatif présent: une majorité de verbes à un radical voisine des verbes à deux et à trois radicaux. Plus la conjugaison est complexe et précise, moins elle compte de termes; cela s'avère particulièrement des verbes appartenant au quatrième groupe. En revanche, plus la conjugaison est simple (1er groupe), moins elle fournit d'indices différenciateurs de nombre et de personne. Parmi les conjugaisons comportant plusieurs radicaux, celle du deuxième groupe semble la plus rentable: le radical singulier s'y distingue de celui du pluriel par l'ajout d'une consonne, permettant ainsi à chaque locuteur ou auditeur de savoir s'il est en présence d'une forme du singulier (marque Ø) ou d'une forme du pluriel (marque + **consonne**); les désinences propres aux deux premières personnes du pluriel permettent aussi leur identification précise. Seul ce deuxième trait distinctif existe chez les verbes du premier groupe et du troisième groupe où il est dou-

blé d'un changement plus important affectant le radical. Quant au quatrième groupe, il est aussi clair que le deuxième; mais il est moins économique étant donné qu'il nécessite l'apprentissage d'un radical spécial pour les deux premières personnes du pluriel. En somme, les deux premiers groupes comportent le moins d'éléments redondants; mais le second s'avère plus précis que le premier qui, lui, demeure plus économique.

2. Tendances simplificatrices du système conjugationnel oral

Jusqu'à maintenant, on a omis de parler des verbes **faire, dire, aller, avoir** et **être,** qui présentent tous plusieurs radicaux à l'indicatif présent. Il ne s'agit pas d'élaborer pour eux des groupes particuliers, mais de voir jusqu'à quel point les locuteurs tentent, en discours, de les intégrer à l'un ou l'autre des quatre groupes précédents. On verra aussi d'autres tendances simplificatrices relatives à la conjugaison en français oral.

Le verbe **faire** possède quatre "radicaux" à l'indicatif présent: [fɛ], [fəz], [fɛt], [fɔ̃]. Même si ce modèle vaut pour tous les composés de **faire**, plus d'un locuteur tend à réduire à trois ces oppositions en remplaçant [fɛt] par [fəze], ce qui aligne ce verbe sur le quatrième groupe (p. 264). D'autres locuteurs vont plus loin et remplacent aussi [fɔ̃] par [fɛ:z], ce qui a pour effet d'intégrer ce verbe au deuxième groupe (p. 261), selon le modèle [ʒəfɛ]... [nufəzɔ̃], [vufəze], [ifɛ:z]. Il faut bien se rendre

compte que la conjugaison actuelle de **faire** ne se maintient que suite à un apprentissage scolaire acharné; dans la rue, la langue reprend son cours normal.

Des phénomènes semblables affectent les verbes **aller, avoir, dire.** Les deux premiers alignent maintes fois à l'oral leurs deux formes du singulier [vɛ], [vɑ] et [e], [ɑ] sur [vɑ] et [ɑ] seulement. Ceci les rend semblables aux autres en leur laissant un seul radical pour le singulier. Ces verbes s'intègrent alors à ceux du quatrième groupe (p. 264), ne possédant plus que trois radicaux. Le verbe **aller** réduit même parfois ses oppositions à celles du deuxième groupe, car certains locuteurs utilisent [al] au lieu de [vɔ̃]: le radical du singulier [vɑ] s'oppose alors à celui du pluriel [al]. Quant à **dire,** c'est presque naturellement qu'il rejoint le modèle oral du deuxième groupe; en effet, [vudit] cède facilement le pas à [vudize] pour former l'opposition **singulier/pluriel** [di]/[diz]-. Cela se produit d'autant plus spontanément que cette forme en [z] existe dans la plupart des composés de **dire:** [vukɔ̃tredize], [vumedize], [vupredize], etc. En fait, parmi ces cas marginaux, seul **être** garde assez intactes ses caractéristiques conjugationnelles orales. Les autres verbes, comme **faire, dire, aller,** et **avoir,** voient souvent simplifiée leur conjugaison et cette simplification les conduit presque toujours au groupe le plus précis, c'est-à-dire le deuxième.

Ces sortes d'échanges conjugationnels oraux existent aussi à l'intérieur des groupes identifiés précédemment. À cet égard, il faut se rappeler que certains échanges sont admis par l'usage: les verbes en -ayer [ɛje] suivent le modèle du premier groupe (p. 260) ou celui du troisième groupe (p. 262); ils entraînent souvent dans leur sillage les verbes en -oyer [ɔje] pour lesquels les grammaires de l'écrit interdisent le modèle à un radical.

Le verbe **asseoir** possède pour sa part trois modèles conjugationnels. Les oppositions archaïsantes [asje]/[asej] (assied/asseyent) placent ce verbe dans le deuxième groupe, un radical pour le singulier et un pour le pluriel. Cependant, ce modèle jouxte celui du troisième groupe où un radical en -[wa], pour les personnes 1, 2, 3 et 6, côtoie un radical en -[waj]- pour les 4^{e} et 5^{e} personnes: [ʒəmaswa].../[nunuzaswajɔ̃]; les 3^{e} et 6^{e} personnes comportent bien sûr une seule forme orale. À cette conjugaison dite de français correct correspond au Québec et dans d'autres parlers régionaux de la francophonie, une conjugaison modelée sur le deuxième groupe dans laquelle un radical à finale vocalique au singulier [asi] alterne avec un radical à finale consonantique au pluriel [asi:z]; ces formes, elles aussi héritées de la tradition, s'insèrent dans le groupe le plus précis, le deuxième, où tendent à se regrouper à l'oral la plupart des formes conjugationnelles très complexes.

Des échanges de formes conjugationnelles se produisent également au niveau des deux premiers groupes du français oral. On a déjà mentionné (p. 260) que le premier groupe compte surtout des verbes à finale consonantique et que, pour la plupart des verbes du deuxième groupe (p. 261), un radical du singulier à finale vocalique alterne avec un radical du pluriel à finale consonantique. L'importance de ces traits ne doit pas être négligée, car ils engendrent à l'oral nombre d'échanges lexicaux entre les deux groupes. Le verbe **bouillir** que la tradition classe dans le deuxième groupe fait partie du premier dans l'usage de plusieurs locuteurs: ses deux radicaux [bu]/[bu: j] se réduisent au seul [bu: j] qui vaut pour toutes les personnes. Il en va de même du verbe **mouvoir** dont la conjugaison régulière à deux radicaux [mɰ]/[mœ: v] s'efface parfois au profit du modèle à radical unique [mu: v] beaucoup plus simple et ayant [muve] (mouver) comme forme infinitive, alignée sur le paradigme **trouver**. Par ailleurs, maints verbes du premier groupe oral à finale vocalique tendent à s'intégrer au deuxième groupe où ils acquièrent un radical du pluriel à finale consonantique. Qui n'a pas déjà entendu les formes suivantes du singulier et du pluriel?

singulier	pluriel
[iʒu]	[iʒu: z]
[ikɔ̃kly]	[ikɔ̃ly: z]
[ikri]	[ikri: j]
[isfi]	[isfi: z]
[jɛsyi]	[jɛsyi: j]

[ity]	[ity: z]
[jubli]	[jubli: j]
[jetydi]	[jetydi: z]
[iri]	[iri: z]
etc.	

Il s'agit là d'une dizaine d'exemples parmi tant d'autres illustrant le fait qu'un radical verbal à finale vocalique du singulier alterne avec un autre de finale consonantique du pluriel.

Même les verbes les mieux ancrés par la tradition auxquels la fréquence d'utilisation assure depuis des siècles une grande stabilité formelle ne sont pas exempts de tendances simplificatrices. C'est ainsi que les trois radicaux de **prendre** ([prɑ̃], [prən], [prɛn]) commencent à s'intégrer aux verbes à deux radicaux en ne conservant que les formes [prɑ̃] pour le singulier et [prən] pour le pluriel. Cela signifie le remplacement de [nuprənɔ̃] et [vuprəne] par [nuprɛnɔ̃] et [vuprɛne]. Une simplification semblable atteint plus d'un verbe du troisième groupe où le premier radical entraîne le second: les formes [ʒəmɛn]/[numənɔ̃], [ʒərəvɛl]/[nurəvelɔ̃], etc. se réduisant à un radical [ʒəmɛn]/[numɛnɔ̃], [ʒərəvɛl]/[nurəvelɔ̃], etc. De tels exemples ne font que refléter la vie de la langue ... et ils sont nombreux.

Voilà ce qu'il semblait important de rappeler. La conjugaison univerbale du français oral suit sa propre voie; elle dispose de caractéristiques propres qui marquent une distance et un éloignement constants vis-à-vis celle de l'écrit. Malgré l'Académie, mal-

gré les grammairiens, malgré l'école, l'oral trace son propre sentier: il conserve les empreintes de la tradition; mais il tend à régulariser et à intégrer à des ensembles généraux les reliquats parasystémiques qui subsistent, grâce à l'écrit, depuis plus de trois siècles.

ANNEXE III

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau des phonèmes 20
- Synthèse des types d'oppositions vocaliques 27
- L'alternance Ø/consonne 67
- L'alternance voyelle + Ø/autre voyelle + consonne 74
- Synthèse relative à l'addition consonantique 78
- Combinaisons des voyelles/consonnes du féminin 87
- Marques consonantiques plus rares 91
- Marques consonantiques affectant un grand nombre de lexèmes 93
- Combinaisons des consonnes/voyelles du féminin 94
- L'addition suffixale 114
- L'alternance consonantique 128
- L'alternance vocalique 138
- Synthèse des marques du genre en langue 159
- Le nombre est marqué par Ø/consonne 186
- Le nombre est marqué par v + Ø/v + c 193
- Synthèse relative au nombre marqué par Ø/c 195
- Synthèse relative à l'alternance c/Ø 217
- Synthèse des marques du nombre 220
- Synthèse des marques du genre et du nombre 227

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON, Richard. **Initiation à la phonétique**, Montréal, C.P.P., 1958, 151 pages.

BERGERON, Richard. **L'accord en français moderne**, Montréal, C.P.P., 1960, 124 pages.

BESCHERELLE. **L'art de conjuguer**, Montréal, HMH, 1980, 160 pages.

BIBEAU, Gilles. **Introduction à la phonologie générative du français**, Paris/Montréal Didier, coll. Studia phonetica 9, 1975, 180 pages.

BOURCIEZ, Édouard. **Éléments de linguistique romane**, Paris, Klincksieck, 5e éd., 1967, 783 pages.

BRUNOT, Ferdinand et Charles BRUNEAU. **Précis de grammaire historique de la langue française**, Paris, Masson et Cie, 3e éd., 1964, 641 pages.

CLAS, A., J. DEMERS et R. CHARBONNEAU. **Phonétique appliquée**, Montréal, Beauchemin, 1968, 265 pages.

DAUZAT, Albert. **Grammaire raisonnée de la langue française**, Lyon, IAC, 1947, 481 pages.

DAMOURETTE, Jacques et Édouard PICHON. **Des mots à la pensée.** Essai de grammaire de la langue française, Paris, D'Artrey, 1969-1970.

DELATTRE, Pierre. **Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish**, Heidelberg, Julius Groos, 1965, 118 pages.

DELATTRE, Pierre. **Principes de phonétique française, à l'usage des étudiants anglo-américains**, École française d'été, Middlebury, 2e éd., 1951, 68 pages.

DELL, François. **Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative**, Paris, Hermann, 1973, 288 pages.

DENES, Peter et Elliot N. PINSON. **La chaîne de communication verbale**, Montréal, Téléphone Bell, 1971, 153 pages.

DESSAINTES, Maurice. **Recherche linguistique et enseignement**, Gembloux, Duculot, 1971, 460 pages.

DUBOIS, Jean. **Grammaire structurale du français: nom et pronom**, Paris, Larousse, 1965, 187 pages.

DUBOIS, Jean. **Grammaire structurale du français: le verbe**, Paris, Larousse, 1967, 218 pages.

FOUCHÉ, Pierre. **Phonétique historique du français:**
volume I : Introduction (1952)
volume II : Les voyelles (1958)
volume III: Les consonnes (1966)
Paris, Klincksieck, 1102 pages.

FOUCHÉ, Pierre. **Morphologie historique du français, le verbe**, Paris, Klincksieck, 1967, 449 pages.

GALICHET, Georges. **Grammaire structurale de la langue française**, Montréal, HMH, 1967, 249 pages.

GENDRON, Jean-Denis. **Tendances phonétiques du français parlé au Canada**, Paris/Québec, Klincksieck et P.U.L., 1967.

GOUGENHEIM, Georges. **Dictionnaire fondamental**, Paris, Didier, nlle éd., 1972, 280 pages.

GREVISSE, Maurice. **Le bon usage**, Gembloux, Duculot, 11e éd., 1980, 1520 pages.

HUOT, France et Gérard-Raymond ROY. **Liste des termes classifiés selon leurs variations morphologiques orales (genre)**, Montréal, Université de Montréal, (P.P.M.F.), 1977, 216 pages.

IMBS, Paul. **L'emploi des temps verbaux en français moderne**, Paris, Klincksieck, 1960, 272 pages.

JUILLAND, Alphonse, Dorothy BRODIN et Catherine DAVIDOVITCH. **Frequency Dictionary of French Words**, Paris, Mouton, 1970, 503 pages.

LECLERC, Jacques. **Qu'est-ce que la langue?**, Laval, Mondia, 1979, 173 pages.

LÉON, Pierre. **Prononciation du français standard**, Paris, Didier, 1966, 186 pages.

MALMBERG, Bertil. **Les nouvelles tendances de la linguistique**, Paris, P.U.F., 1966, 344 pages.

MARTIN, Robert. **Temps et aspect.** Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français, Paris, Klincksieck, 1971, 450 pages.

MULLER, Charles. **Initiation à la statistique linguistique**, Paris, Larousse, 1968, 250 pages.

PEYTARD, Jean et Émile GENOUVRIER. **Linguistique et enseignement du français**, Paris, Larousse, 1970, 286 pages.

PRÉFONTAINE, Robert. **Acquisition orthographique du vocabulaire oral**, Montréal, Le Sablier, 1973, 80 pages.

PRÉFONTAINE, Robert. **Acquisition orthographique grammaticale**, Montréal, Le Sablier, 1973, 25 pages.

ROBERT, Paul. **Dictionnaire (petit) alphabétique et analogique de la langue française**, Paris, S.N.L., 1977, 2175 pages.

ROCHETTE, Claude-E. **Les groupes de consonnes en français**, Paris/Québec, Klincksieck et P.U.L., volumes I et II, 1974, 702 pages.

ROY, Gérard-Raymond. **Contribution à l'analyse du syntagme verbal: étude morphosyntaxique et statistique des coverbes.** Québec/Paris, P.U.L. et Klincksieck, 1977, 304 pages.

ROY, Gérard-Raymond. **Genre et nombre: étude appliquée.** Sherbrooke, Publication du PPMF, no 10, Université de Sherbrooke, 1985, 235 pages.

ROY, Gérard-Raymond. "Orthographe grammaticale et orthographe lexicale", (inédit) Université de Montréal (P.P.M.F.), 1976, 65 pages dactylographiées.

SALOMON, le mage. **Les prénoms,** Montréal, Presse Sélect Ltée, 1976, 224 pages.

SANTERRE, Laurent. "Les liaisons comme marques socio-linguistiques", in Rapport de recherche au Conseil des Arts du Canada, Ottawa, 1976.

SAUSSURE, Ferdinand de. **Cours de linguistique générale,** Paris, Payot, 3e éd., 331 pages.

STRAKA, Georges. **Album phonétique.** Québec, P.U.L., 1965, 190 pages.

TERS, François, Georges MAYER et Daniel REICHENBACH. **L'échelle Dubois-Buyse d'orthographe usuelle française,** Paris, O.C.D.L., 4e éd., 1976, 94 pages.

À l'origine de cette étude théorique, le besoin de mettre à la disposition des enseignants et, peut-être même, des linguistes, une présentation simplifiée, mais rigoureuse, de l'ensemble des variations morpho-syntaxiques du français oral, variations qui, à l'écrit, constituent le fondement même de l'orthographe grammaticale.

Dépassant du relevé exhaustif de tous les variantes du phénomène susceptibles de varier en genre et en nombre et d'une première hiérarchisation de ces variantes, cette étude présente un système de règles qui permettent de prédire, à partir de la forme écrite, la forme orale correspondante, et inversement, à partir de la forme orale, la forme écrite correspondante.

Ce système de règles, qui prend place chaque marque formelle du genre et du nombre. On participe à l'élaboration du système morphosyntaxique du français, simultanément binaire par ses catégories d'oppositions et ternaires par ses types d'oppositions, système unique, à la fois complexe et complet, dans lequel le genre et le nombre gardent chacun, par leurs variantes sémantiques et surtout leurs caractéristiques propres.

Cette étude d'où se dégage l'intérêt du système flexionnel du français est aussi riche en exemples empruntés aux textes littéraires, aux textes scientifiques et techniques, aux textes journalistiques, aux textes publicitaires, aux textes de la vie courante, aux textes de la vie courante, aux textes de la vie courante